

REPUBLIQUE GABONAISE



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE

MISSION MINISTERIELLE ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE
SCIENTIFIQUE

ANNEXE AU PROJET DE LOI DE REGLEMENT POUR

2015

Le Rapport Annuel de Performance (RAP) est le bilan d'un exercice budgétaire, pour une mission.

La présentation du bilan pour la mission reprend :

- le bilan stratégique de la mission, avec notamment l'avancement des objectifs les plus représentatifs de la mission ;
- le récapitulatif de la consommation de crédits durant l'année, par programme et action, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement ;
- le récapitulatif de la consommation de crédits durant l'année, par programme et titre, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement ;
- le récapitulatif des mouvements de crédits au niveau de la mission

Chaque programme constitutif de la mission détaille ensuite les parties suivantes:

Le bilan stratégique du programme détaille :

- la présentation du programme
- l'avancement des objectifs stratégiques dans une démarche pluriannuelle, qui met en perspective les actions menées durant l'année et les années précédentes, par rapport à l'échéance de mise en œuvre de l'objectif stratégique dans son ensemble.

Le bilan des moyens consommés par le programme durant l'exercice budgétaire détaille :

- le récapitulatif des crédits consommés par le programme durant l'exercice budgétaire, constitués d'autorisations d'engagement (AE) et de crédits de paiement (CP), et détaillés selon la nomenclature par destination (actions) et par nature (titres) ;
- le récapitulatif des mouvements de crédits au niveau du programme.

Les évolutions en termes d'emplois de l'Etat et de ses opérateurs détaillent:

- la présentation de la situation relative aux emplois de l'administration et aux emplois des opérateurs de l'Etat en fin d'exercice.

L'analyse de l'utilisation des moyens mis à disposition du programme durant l'année détaille :

- la mise en évidence, pour chaque titre, des écarts entre la consommation prévue et la consommation effective des moyens, avec une explication de ces écarts.

Le bilan du travail avec les opérateurs au cours de l'année détaille :

- la mise en évidence, pour chaque opérateur intervenant dans le champ du programme, des moyens mis à disposition, et des résultats atteints comparés aux engagements pris par l'opérateur vis-à-vis de l'Etat, et par l'Etat vis-à-vis de l'opérateur.

AVANT-PROPOS	2
<u>MISSION ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE SCIENTIFIQUE</u>	5
BILAN STRATEGIQUE DE LA MISSION	6
PRESENTATION DE LA MISSION	6
PRINCIPAUX TEXTES DE REFERENCE	6
PRINCIPALES REFORMES	6
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	11
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET ACTION	11
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET TITRE	12
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DE LA MISSION	13
<u>PROGRAMME ENSEIGNEMENT SUPERIEUR</u>	14
BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME	15
PRESENTATION DU PROGRAMME	15
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	19
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	23
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	23
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME	24
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS	26
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	26
EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS	27
ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS	29
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	29
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	30
TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS	32
TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT	33
BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS	34
<u>PROGRAMME RECHERCHE SCIENTIFIQUE</u>	64
BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME	65
PRESENTATION DU PROGRAMME	65
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	70
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	75
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	75
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME	77
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS	78
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	78
EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS	79
ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS	80
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	80
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	80
TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS	81
BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS	82
<u>PROGRAMME VIE DE L'ETUDIANT</u>	87

BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME	88
PRESENTATION DU PROGRAMME	88
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	92
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	99
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	99
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME	100
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS	101
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	101
EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS	102
ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS	103
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	103
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	103
TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS	105
BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS	106
PROGRAMME PILOTAGE ET SOUTIEN	113
BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME	114
PRESENTATION DU PROGRAMME	114
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	118
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	121
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	121
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME	122
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS	123
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	123
EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS	124
ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS	125
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	125
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	125
TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS	126
TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT	126
BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS	127

MISSION ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE SCIENTIFIQUE

BILAN STRATEGIQUE DE LA MISSION

Le ministre en charge de la mission est le **MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

PRESENTATION DE LA MISSION

PERIMETRE DE LA MISSION

La mission « Enseignement supérieur et recherche scientifique » a pour finalités :

- la promotion de l'enseignement supérieur assuré dans les universités, comprenant les facultés, les grandes écoles et les écoles doctorales ;
- le développement de la recherche fondamentale, de la recherche appliquée et de la recherche développement ;
- la prise en charge sociale de l'étudiant avec la mise en place des conditions d'études appropriées (un seuil décent de logement et de restauration, une assurance maladie, des facilités de transport et de documentation, etc.) dans les structures d'enseignement supérieur.

Cette mission regroupe ainsi les programmes suivants :

- "enseignement supérieur", porté par le Directeur Général de l'Enseignement Supérieur ;
- "recherche scientifique et innovation", porté par le Directeur Général de la Recherche ;
- "vie de l'étudiant", porté par le Directeur Général des œuvres universitaires ;
- "pilotage et soutien" dont le Secrétaire Général est le responsable de programme.

PRINCIPAUX TEXTES DE REFERENCE

Les Etats généraux de l'Education, de la recherche et de l'adéquation formation-emploi de mai 2010, organisés pour débattre et trouver des solutions aux maux qui minent le système éducatif gabonais, ont permis de déboucher sur la loi n°21/2011 du 14 février 2011 portant orientation générale de l'éducation, de la formation et de la recherche.

Cette loi qui prend en compte toutes les problématiques liées à l'éducation au Gabon révolutionne le système éducatif gabonais en offrant de nouvelles perspectives, notamment celles de faire que l'éducation dispensée aux étudiants, quel que soit le niveau de formation, soit en parfaite adéquation avec les besoins en développement du pays.

Ainsi l'article 95 précise les orientations à mener en matière d'enseignement supérieur :

- Les plus âgés devant être orientés vers des formations courtes et « professionnalisantes » (DUT, BTS, Licence Professionnelle)
- Les moins âgés, vers des formations d'Ingénieurs ou de Master Professionnel.
- Les plus jeunes, vers les classes préparatoires et les grandes écoles ou encore des études de doctorat en recherche fondamentale.

Cette loi précise également, entre autres, les conditions de prise en charge sociale de l'étudiant.

PRINCIPALES REFORMES

La refondation du système éducatif gabonais s'inscrit dans la révision de la vision de l'émergence basée sur les trois piliers (Gabon vert, Gabon industriel et Gabon des services) et dont l'un des principaux socles est le développement du capital humain.

Pour répondre à cette exigence, l'enseignement supérieur et la recherche scientifique ont dû se restructurer. L'on note ainsi, par exemple, que trop générale, l'Université Omar Bongo travaille actuellement sur la mise en place des masters professionnels.

Par ailleurs, la mise en place du système LMD (Licence, Master, Doctorat) change radicalement la vie et le déroulement de la formation de l'étudiant gabonais.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°1 : Adapter la gestion des établissements d'enseignement supérieur au système Licence-Master-Doctorat d'ici 2018

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu N°1 : 12 établissements ayant basculé au système LMD
- Résultat annuel attendu N°2 : 10 comités LMD créés ou réactivés

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel N°1 : le 12e établissement n' pas basculé au système LMD
- Résultat annuel N°2 : 7 comités LMD créés ou réactivés

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre d'établissements ayant basculé au système LMD	Nombre	11	11	12	11	-1	12	12
Nombre de comités LMD créés/réactivés	Nombre	NC	NC	10	7	-3	12	12

Source des données : Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et les établissements d'enseignement supérieur.

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

- **Résultat 1** : Sur les 12 établissements d'enseignement supérieur que compte le programme, 11 ont basculés en LMD depuis 2013. L'absence d'architecture LMD au niveau de la faculté de médecine n'a pas permis le basculement en 2015. En effet, le doctorat tel que le conçoit le système LMD est équivalent à un doctorat de recherche et ne correspond pas au doctorat d'exercice de médecine qui caractérise l'appellation générique du médecin. La mise en place d'un système LMD nécessite des passerelles entre les différentes formations en sciences de la santé dispensées à l'USS. En outre, le basculement du LMD est conditionné par la restructuration et le renforcement de la formation en sciences fondamentales, notamment par l'amélioration des infrastructures et des équipements pour adapter cette formation aux objectifs des études médicales. A ce jour, l'USS est en cours de restructuration dans le but de s'adapter au système LMD.
- **Résultat2** : sept comités LMD ont été créés ou réactivés à savoir :
 - ✓ 1 comité à l'Université OMAR BONGO ;
 - ✓ 3 comités à l'Université des Sciences et Techniques de MASUKU (1comité par établissement) ;
 - ✓ 1 comité à l'Université à l'Université des Sciences de la Santé ;
 - ✓ 1 comité à l'Ecole Normale Supérieur ;
 - ✓ 1 comité à l'Ecole Normale Supérieur de l'Enseignement Technique ;

Dans les autres établissements, il existe des entités qui tiennent lieu de comité LMD (conseil scientifique et pédagogique). En, effet plusieurs décisions ont été prises au sein des établissements mettant en place ces comités avec des prérogatives clairement définies.

La transmission au R.PROG des rapports sur la mise en œuvre du LMD dans les établissements, ayant accusée du retard, le 2^{ème} séminaire sur le LMD n'a pu avoir lieu. Il a été reprogrammé en 2016.

La restructuration de l'USS étant en cours, l'objectif a une forte probabilité d'être atteint à l'horizon 2018.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°2 : Promouvoir les démarches d'assurance qualité dans les structures d'enseignement supérieur et de recherche

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : mise en place à 100% du Conseil Scientifique d'Assurance Qualité (CSQA)
- Résultat annuel N°2 : 25 évaluations des structures d'enseignement supérieur effectuées
- Résultat annuel N°3 : 10 certifications délivrées

Résultats annuels effectivement atteints :

- Résultat annuel N°1 : 25% de mise en place du CSAQ
- Résultat annuel N°2 : aucune évaluation effectuée
- Résultat annuel N°3 : aucune certification délivrée

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement de la mise en place du CSAQ	%	0	0	100	25	-75	ND	ND
Nombre d'évaluations ;	Nombre			25	0	-25	ND	ND
Nombre de certifications	Nombre			10	0	-10	ND	ND

Source des données : Direction Générale de l'Enseignement Supérieur

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

- **Résultat 1** : Le premier texte portant création et fonctionnement du CSAQ a dû être repris à la suite de l'éclatement en deux ministères du Ministère de l'enseignement supérieur, de l'éducation nationale et de l'enseignement technique. Le nouveau texte étant en cours d'adoption, le CSAQ n'a pu être mis en place.
- **Résultat 2** : le CSAQ n'étant pas mis en place, aucune évaluation n'a été effectuée.
- **Résultat 3** : le CSAQ n'étant pas mis en place, aucune certification n'a pu être effectuée.

La réduction à plus de 50% du niveau des crédits du programme en 2016 n'a pas permis de retenir cet objectif car le fonctionnement de la structure (CSAQ) nécessite des moyens conséquents eu égard à ses missions. Toutefois, cet objectif pourrait être à nouveau retenu si la dotation budgétaire 2017 le permet.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°3 : Avoir élaboré d'ici à la fin 2016 la politique nationale des œuvres universitaires et avoir élaboré ou actualisé les textes juridiques et les normes qui le nécessitent sur tout le champ du programme

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : 100% de la politique nationale élaborée
- Résultat annuel N°2 : 100% des textes élaborés
- Résultat annuel N°3 : 50% du manuel des normes élaboré
- Résultat annuel N°4 : 100% des textes actualisés

Résultats annuels effectivement atteints

Résultat annuel N°1 : aucun texte sur la politique nationale n'a été élaboré

Résultat annuel N°2 : 40% des textes élaborés

Résultat annuel N°3 : aucun manuel des normes n'a été élaboré

Résultat annuel N°4 : aucun texte n'a été actualisé

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement dans l'élaboration de la politique nationale	%	0	0	100%	0%	-100%	80%	100%
Taux d'élaboration des textes	%	0	0	100%	40%	-60%	100%	
Taux d'élaboration du manuel de normes	%	0	0	50%	0%	-50%	ND	
Taux d'actualisation des textes	%	0	0	100%	0%	-100%	100%	

Source des données : Direction Générale des Œuvres Universitaires

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

- **Résultat 1** : l'enquête sur les œuvres universitaires n'ayant pas été réalisée, il n'a pas été possible d'élaborer les textes sur la politique nationale.
- **Résultat 2** : sur les cinq textes à rédiger, seuls deux ont été élaborés et transmis au Gouvernement pour adoption (les décrets portant création, attributions, organisation et réorganisation de la Direction Générale des Œuvres Universitaires et du Centre National des Œuvres Universitaires).
- **Résultat 3** : l'absence de rencontres avec tous les opérateurs CNOU et ANBG n'a pas permis l'atteinte du résultat attendu.
- **Résultat 4** : aucun texte n'a fait l'objet d'actualisation, les opérateurs CNOU et ANBG ne s'étant pas retrouvés avec le RPROG.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°4 : Avoir réussi à réorienter les activités de la recherche scientifique et l'innovation au Gabon d'ici 2016.

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- **Résultat annuel attendu 1** : Disposer du plan stratégique quinquennal pour la recherche scientifique et l'innovation.
- **Résultat annuel attendu 2** : Disposer du plan d'investissement quinquennal visant à rendre performantes les différentes structures de recherche.
- **Résultat annuel attendu 3** : Disposer d'un projet de statut particulier des chercheurs et techniciens.
- **Résultat annuel attendu 4** : Disposer d'un projet de loi d'orientation de la recherche.

Résultats annuels effectivement atteints

- **Résultat annuel 1** : 85% du plan stratégique quinquennal pour la recherche scientifique et l'innovation.
- **Résultat annuel 2** : 85% du plan d'investissement quinquennal visant à rendre performantes les différentes structures de recherche.
- **Résultat annuel 3** : 85% du projet de statut particulier des chercheurs et techniciens.
- **Résultat annuel 4** : 85% du projet de loi d'orientation de la recherche.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2015 Prévision PAP	2015 Réalisée	Ecart 2015	Cible 2016 PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement de l'élaboration du plan stratégique quinquennal pour la recherche	%	0	5	100	85	-15	100	
Taux d'avancement de l'élaboration du plan d'investissement	%		5	100	85	-15	100	

quinquennal								
Taux d'avancement de l'élaboration du projet de statut particulier des chercheurs et techniciens	%		5	100	85	-15	100	
Taux d'avancement de l'élaboration du projet de loi d'orientation de la recherche.	%		5	100	85	-15	100	
Taux de réalisation du plan d'orientation de la politique en matière de recherche	%		0	0	0	0	20	100 (2021)

Source des données : Direction Générale de la Recherche Scientifique et Innovation

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

- **Résultat annuel 1** les travaux effectués avant et pendant l'atelier sur la structuration de la recherche scientifique au Gabon ont permis la production d'une proposition de plan stratégique quinquennal pour la recherche qui sera consignée dans le livre blanc de la recherche scientifique actuellement en rédaction.
- **Résultat annuel 2** : les travaux effectués avant et pendant l'atelier sur la structuration de la recherche scientifique au Gabon ont permis la production d'une proposition de plan d'investissement quinquennal qui sera consignée dans le livre blanc de la recherche scientifique actuellement en rédaction.
- **Résultat annuel 3** : les travaux effectués avant et pendant l'atelier sur la structuration de la recherche scientifique au Gabon ont permis la production d'une proposition de statut particulier du chercheur qui sera consignée dans le livre blanc de la recherche scientifique actuellement en rédaction.
- **Résultat annuel 4** : les travaux effectués avant et pendant l'atelier sur la structuration de la recherche scientifique au Gabon ont permis la production d'un projet de loi d'orientation de la recherche qui sera consignée dans le livre blanc de la recherche scientifique actuellement en rédaction.

Un atelier sur la structuration de la recherche scientifique au Gabon et l'harmonisation des partenariats a été organisé. Les conclusions de cet atelier vont certainement répondre aux résultats attendus dans cet objectif. Toutefois, nous regrettons l'absence des financements dans le programme, pour l'organisation de cet atelier. Nous osons espérer que les conclusions issues de cet atelier devront être prises en compte dans le programme dans le cas du budget 2017.

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET ACTION

Numéro et intitulé du programme et de l'action		AE ouvertes en LFR pour 2015 (a)	AE engagés en 2015 (b)	Ecart (b) - (a)	CP ouverts en LFR pour 2015 (c)	CP consommés en 2015 (d)	Ecart (d) - (c)
12.472	Enseignement supérieur	24 827 584 200	20 490 143 326	- 4 337 440 874	24 827 584 200	20 490 143 326	- 4 337 440 874
12.472.1	Acquisition des connaissances	16 699 713 600	13 644 874 162	- 3 054 839 438	16 699 713 600	13 644 874 162	-3 054 839 438
12.472.2	Evaluation, formation et recyclage	172 900 000	147 155 000	-25 745 000	172 900 000	147 155 000	-25 745 000
12.472.3	Appui à l'enseignement supérieur	14 612 000	6 424 209	-8 187 791	14 612 000	6 424 209	- 8 187 791
12.472.4	Appui à la recherche université	143 089 600	133 435 120	-9 654 480	143 089 600	133 435 120	- 9 654 480
12.472.5	Formation des enseignants du secondaire	7 797 269 000	6 558 254 835	- 1 239 014 165	7 797 269 000	6 558 254 835	-1 239 014 165
12.479	Recherche scientifique et innovation	735 037 200	682 680 900	-52 356 300	735 037 200	682 680 900	-52 356 300
12.479.1	Médecine moderne, traditionnel	279 770 100	253 181 795	-26 588 305	279 770 100	253 181 795	-26 588 305
12.479.2	Technologie et industrie	22 876 400	21 732 580	-1 143 820	22 876 400	21 732 580	- 1 143 820
12.479.3	Sciences humaines et sociales	41 384 200	39 314 990	-2 069 210	41 384 200	39 314 990	- 2 069 210
12.479.4	Sciences fondamentales	240 340 000	237 208 000	-3 132 000	240 340 000	237 208 000	- 3 132 000
12.479.5	Ecologie et biodiversité	29 004 000	27 553 800	-1 450 200	29 004 000	27 553 800	- 1 450 200
12.479.6	Agronomie et forêt	52 404 200	49 783 990	-2 620 210	52 404 200	49 783 990	- 2 620 210
12.479.7	Innovation	69 258 300	53 905 745	-15 352 555	69 258 300	53 905 745	-15 352 555
12.486	Vie de l'étudiant	65 023 084 118	72 866 365 296	7 843 281 178	65 023 084 118	72 866 365 296	7 843 281 178
12.486.1	Vie associative, culturelle	30 000 000	28 500 000	-1 500 000	30 000 000	28 500 000	- 1 500 000
12.486.2	Prise en charge de l'étudiant	64 993 084 118	72 837 865 296	7 844 781 178	64 993 084 118	72 837 865 296	7 844 781 178
12.493	Pilotage et Soutien des polit	8 276 460 600	5 019 326 357	- 3 257 134 243	8 276 460 600	5 019 326 357	- 3 257 134 243
12.493.1	Pilotage de la stratégie ministérielle	47 896 300	128 096 075	80 199 775	47 896 300	128 096 075	80 199 775
12.493.2	Coordination administrative	8 228 564 300	4 891 230 282	- 3 337 334 018	8 228 564 300	4 891 230 282	-3 337 334 018
Total pour la mission		98 862 166 118	99 058 515 879	196 349 761	98 862 166 118	99 058 515 879	196 349 761

Explication des principaux écarts :

Contrairement au montant global octroyé de **98 862 166 118 FCFA** à la mission, un montant de **99 058 515 879 FCFA** a été exécuté soit un dépassement net de **196 349 761 F CFA** par rapport aux crédits votés.

L'écart négatif de **4 337 440 874 FCFA** au programme enseignement supérieur est constitué à **45%** de la réserve obligatoire non levée, soit **1 952 476 685 FCFA**. Le montant restant de **2 384 964 193 FCFA** représente le niveau de crédits non engagés notamment dans les actions "acquisition des connaissances" et "formations des enseignants du secondaire".

L'écart négatif de **52 356 300 FCFA** au programme recherche scientifique est constitué à **70%** de la réserve obligatoire non levée, soit **36 773 060 FCFA**. Le montant restant, soit **15 583 240 FCFA** représente le niveau de crédits non engagés de l'action "innovation".

L'écart positif de **7 843 281 178 FCFA** au programme vie de l'étudiant s'explique par la rallonge budgétaire octroyée à l'Agence Nationale de Bourses du Gabon.

L'écart négatif de **3 257 134 243 FCFA** au programme pilotage et soutien Recherche scientifique s'explique par le reliquat du montant affecté au paiement de la prime d'incitation à la recherche désormais incluse dans les salaires des enseignants-chercheurs et chercheurs.

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET TITRE

Numéro et intitulé du programme et de l'action		Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
		AE ouvertes en LFR pour 2015 (a)	AE engagés en 2015 (b)	Ecart (b) - (a)	CP ouverts en LFR pour 2015 (c)	CP consommés en 2015 (d)	Ecart (d) - (c)
12.472	Enseignement supérieur	24 827 584 200	20 490 143 326	-4 337 440 874	24 827 584 200	20 490 143 326	-4 337 440 874
	Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel	5 319 469 000	5 285 787 900	-33 681 100	5 319 469 000	5 285 787 900	-33 681 100
	Titre 3. Dépenses de biens et services	7 166 696 700	6 911 758 190	-254 938 510	7 166 696 700	6 911 758 190	-254 938 510
	Titre 4. Dépenses de transfert	5 141 418 500	4 687 717 892	-453 700 608	5 141 418 500	4 687 717 892	-453 700 608
	Titre 5. Dépenses d'investissement	7 200 000 000	3 604 879 344	-3 595 120 656	7 200 000 000	3 604 879 344	-3 595 120 656
	Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
12.479	Recherche scientifique et innovation	735 037 200	682 680 900	-52 356 300	735 037 200	682 680 900	-52 356 300
	Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel	221 416 000	219 334 000	- 2 082 000	221 416 000	219 334 000	- 2 082 000
	Titre 3. Dépenses de biens et services	291 781 200	263 690 900	-28 090 300	291 781 200	263 690 900	-28 090 300
	Titre 4. Dépenses de transfert	221 840 000	199 656 000	-22 184 000	221 840 000	199 656 000	-22 184 000
	Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
	Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
12.486	Vie de l'étudiant	65 023 084 118	72 866 365 296	7 843 281 178	65 023 084 118	72 866 365 296	7 843 281 178
	Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel	1 250 972 000	1 226 512 500	-24 459 500	1 250 972 000	1 226 512 500	-24 459 500
	Titre 3. Dépenses de biens et services	25 372 479 748	15 880 220 426	-9 492 259 322	25 372 479 748	15 880 220 426	-9 492 259 322
	Titre 4. Dépenses de transfert	38 399 632 370	55 759 632 370	17 360 000 000	38 399 632 370	55 759 632 370	17 360 000 000
	Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
	Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
12.493	Pilotage et Soutien des polit	8 276 460 600	5 019 326 357	-3 257 134 243	8 276 460 600	5 019 326 357	-3 257 134 243
	Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel	8 191 430 000	4 515 885 000	-3 675 545 000	8 191 430 000	4 515 885 000	-3 675 545 000
	Titre 3. Dépenses de biens et services	85 030 600	503 441 357	418 410 757	85 030 600	503 441 357	418 410 757
	Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-
	Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
	Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
Total pour la mission		98 862 166 118	99 058 515 879	196 349 761	98 862 166 118	99 058 515 879	196 349 761
	Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel	14 983 287 000	11 247 519 400	-3 735 767 600	14 983 287 000	11 247 519 400	-3 735 767 600
	Titre 3. Dépenses de biens et services	32 915 988 248	23 559 110 873	-9 356 877 375	32 915 988 248	23 559 110 873	-9 356 877 375
	Titre 4. Dépenses de transfert	43 762 890 870	60 647 006 262	16 884 115 392	43 762 890 870	60 647 006 262	16 884 115 392
	Titre 5. Dépenses d'investissement	7 200 000 000	3 604 879 344	-3 595 120 656	7 200 000 000	3 604 879 344	-3 595 120 656
	Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-

Explication des principaux écarts :

Contrairement au montant global octroyé de **98 862 166 118 FCFA** à la mission, un montant de **99 058 515 879 FCFA** a été exécuté soit **100,2%** des crédits votés. Toutefois, il est à noter que les crédits exécutés correspondent en majorité aux mises à disposition des crédits aux opérateurs de la mission (universités, grandes écoles, Agence Nationale de Bourses du Gabon, Centre Nationale de Recherche Scientifique et Technologique, Centre International de Recherche Médical de Franceville et le Centre Nationale des Œuvres Universitaires).

L'écart négatif de **3 735 767 600 FCFA** en titre 2 représente le reliquat du montant affecté au paiement de la prime d'incitation à la recherche. En effet, le nouveau système de rémunération incorpore désormais ladite prime dans les salaires des enseignants-chercheurs et chercheurs.

L'écart négatif de **9 356 877 375 FCFA** en titre 3 représente à plus de **82%** les crédits non consommés par le CNOU. Cette situation est imputable au manque d'informations sur les crédits n'ayant pas fait l'objet de mise à disposition à l'Agence Comptable du CNOU. Le reliquat est constitué de la réserve obligatoire non levée en cours d'exécution.

L'écart positif de **16 884 115 392 FCFA** en titre 4, s'explique en grande partie par le transfert reçu par l'Agence Nationale des Bourses du Gabon pour pallier l'insuffisance de la dotation initiale en matière de bourse.

L'écart positif de **3 595 120 656 FCFA** en titre 5 représente à **30%** le montant de la réserve obligatoire non levée et à **70%** le montant non engagé des crédits.

C'est la sommation de ces écarts de signe contraire e qui donne un écart global positif de **196 349 761 FCFA**.

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DE LA MISSION

Mission		Crédits votés dans la LFR 2015 (a)	Mouvements : débit (b)	Mouvements : crédit (c)	Exécutions 2015 (d)
12	Enseignement supérieur et recherche scientifique	98 862 166 118	-17 582 060 996	17 778 410 757	99 058 515 879
12.472	Enseignement supérieur	24 827 584 200	- 4 337 440 874	-	20 490 143 326
12.479	Recherche scientifique et innovation	735 037 200	-52 356 300	-	682 680 900
12.486	Vie de l'étudiant	65 023 084 118	- 9 516 718 822	17 360 000 000	72 866 365 296
12.493	Pilotage et Soutien des politiques de l'enseignement supérieur et recherche scientifique	8 276 460 600	- 3 675 545 000	418 410 757	5 019 326 357

Explication du total des mouvements d'AE et de CP :

S'agissant des mouvements de crédits en faveur de la mission, on a :

- Un montant de **17 360 000 000 F C FA** qui a permis à l'Agence Nationale des Bourses du Gabon (ANBG) d'assurer le paiement intégral des bourses des étudiants gabonais sur le territoire national et à l'étranger ;
- Un montant de **418 410 757 F CFA** ayant permis l'organisation du CTS du CAMES et le fonctionnement régulier du cabinet du Ministre.

PROGRAMME ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

La politique publique financée par l'État sur le programme « Enseignement Supérieur » est pour l'essentiel mise en œuvre par les opérateurs qui bénéficient, au titre de leur budget, des subventions pour charges de service public.

En effet, l'enseignement supérieur est assuré dans les universités comprenant des facultés, des grandes écoles et des écoles doctorales ainsi que des organismes postdoctoraux chargés des formations et des synergies avec d'autres organismes partenaires bilatéraux et multilatéraux.

Les facultés assurent, à titre principal, des enseignements professionnels diplômant et qualifiants, conformément au système LMD. Ils comprennent des départements, des laboratoires ou unités de recherche universitaires et des centres de documentation.

Les grandes écoles assurent, à titre principal, des enseignements à vocation professionnelle, qualifiants et diplômants, conformément au système LMD et, à titre accessoire, des enseignements à vocation de recherche, destinés à former pour chacune d'elles, des enseignants-chercheurs spécialisés en recherche appliquée.

Chaque grande école est composée, comme les universités, de départements, des laboratoires, ateliers ou unités de recherche et d'un centre de documentation.

Le Gabon compte trois universités (Université Omar Bongo, Université des Sciences et Techniques de Masuku et Université des Sciences de la Santé), quatre grandes écoles et quatre instituts (Ecole normale Supérieure, Institut National des Sciences de Gestion, Institut Supérieur de Technologie, Mathématiques Supérieures, Ecole Nationale des Eaux et Forêts qui est en cotutelle avec le ministère des Eaux et Forêts, Institut Universitaire des Sciences de l'Organisation, Institut National des Sciences d'Agronomie et de Biologie) .

Ce programme, par la formation à la recherche ainsi que par la recherche menée dans les laboratoires universitaires est en imbrication étroite avec les organismes de recherche relevant du programme « Recherches scientifiques et innovation ». Ce partenariat devrait déboucher, à terme, sur la mutualisation des plateaux techniques.

De même, ce partenariat doit s'étendre à l'agence nationale des bourses chargée de la gestion des bourses des étudiants.

Par ailleurs, dans chaque université, les œuvres universitaires sont gérées par les directions des œuvres universitaires et sociales qui dépendent du programme « vie de l'étudiant ».

L'outil principal de pilotage des opérateurs est le contrat d'objectifs et de performance passé avec le Directeur Général de l'Enseignement Supérieur, Responsable du programme. Ce contrat précise les objectifs et les engagements de chacune des parties. Des indicateurs associés permettront d'en suivre la réalisation.

Le programme « Enseignement Supérieur » se décline en plusieurs actions relatives à la formation et à la recherche universitaire :

- Acquisition des connaissances et des compétences ;
- Evaluations, formations et recyclages des enseignants et autres personnels ;
- Appui à l'enseignement privé ;
- Appui à la recherche universitaire ;
- Formation des enseignants du secondaire général et technique.

Dans le domaine de l'enseignement supérieur, des évolutions sont enregistrées depuis quelques années, dont l'organisation des états généraux de l'éducation et de la recherche en 2010 qui ont permis de :
redessiner les voies à suivre pour générer un système éducatif et de recherche d'excellence ;
l'arrimage des 3/4 d'établissements supérieurs au système LMD ;
le lancement des constructions de nouvelles écoles supérieures et techniques.

ACTION N° 1 : Acquisition des connaissances, des compétences techniques et certifications

Cette action comprend l'ensemble des offres de formation proposées par les structures publiques d'enseignement supérieur dans les facultés, les départements et les laboratoires de recherche universitaire.

ACTION N° 2 : Evaluations, formations et recyclages des enseignants et autres personnels

Cette action recouvre l'ensemble des mesures que le ministère de l'enseignement supérieur met en œuvre pour évaluer la qualité des enseignements dispensés, les pratiques d'enseignement et les besoins de formation des enseignants-chercheurs et des autres personnels en vue d'un renforcement des capacités.

Action 3 : Appui à l'enseignement supérieur privé

Cette action recouvre l'ensemble des activités que le ministère de l'enseignement supérieur met en œuvre pour soutenir les établissements supérieurs privés ayant signé une convention avec l'Etat.

Ce soutien est essentiellement financier afin de promouvoir une formation de qualité, conforme aux missions du service public.

A terme, le ministère envisage de faire progressivement entrer ces établissements dans un processus contractuel avec l'État, ce qui va permettre d'apprécier et de valoriser leurs performances en matière de formation et de recherche, et de stimuler les partenariats avec les universités publiques.

Cette action est essentiellement mise en œuvre par la direction des universités, grandes écoles et instituts.

Action 4 : Appui à la recherche universitaire

Cette action concerne l'ensemble des activités de recherche effectuées par les laboratoires des universités et grandes écoles dans les domaines des sciences humaines, chimie, physique, mathématiques, etc.

Cette action est conduite par la direction des universités, grandes écoles et instituts par le biais du service des centres de recherche.

Action 5 : Formation des enseignants du secondaire général et technique

Cette action recouvre l'ensemble des mesures que le ministère de l'enseignement supérieur met en œuvre pour assurer la formation initiale et continue des enseignants de l'enseignement secondaire général et technique.

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

A l'origine, le dispositif d'enseignement supérieur mis en place au Gabon, comme dans la plupart des pays francophones d'Afrique, a été conçu pour former les cadres destinés à diriger le pays nouvellement indépendant.

Les besoins en formation étant bien supérieurs à la demande et les perspectives de croissance économique étant alors optimistes, la question d'une régulation des flux et la nécessité d'une vision prospective à moyen et à long terme pour anticiper les évolutions ne se posait pas.

Les établissements ainsi créés, n'étaient guidés que par le souci de répondre au mieux à la formation des ressources humaines nécessaires au développement national.

Dans ce contexte, aucune pratique de pilotage centralisé pouvant permettre la conception de politiques globales de développement du secteur ne s'est avérée nécessaire durant bien des années.

Si ce dispositif a joué pleinement son rôle entre les années 1960 et 1980, en pourvoyant notamment aux besoins de l'administration, une rupture s'est produite au début des années 1990, sous la conjonction d'un certain nombre de facteurs :

- des facteurs économiques liés notamment à l'insuffisance des budgets alloués à l'enseignement supérieur et à la condition enseignante, problème récurrent qui mine la fonction en général et l'enseignement supérieur en particulier puisqu'elle touche aux conditions de vie des enseignants ;
- des facteurs institutionnels, notamment les faiblesses dans l'orientation académique des élèves et la faible couverture de l'offre de formation et son profond déséquilibre sur le territoire national.

Ces différents facteurs justifient pleinement les difficultés rencontrées dans ce secteur, notamment :

L'insuffisance des infrastructures

L'insuffisance des infrastructures qui se traduit en particulier par des capacités d'accueil très limitées, le faible équipement des bibliothèques, l'absence de connexion internet et la non-informatisation des bibliothèques.

Les faiblesses dans les conditions d'encadrement

Les conditions d'encadrement peu satisfaisantes se caractérisent par l'insuffisance numérique des enseignants par rapport au nombre sans cesse croissant d'étudiants et la faible insertion des institutions d'enseignement supérieur aux réseaux mondiaux de recherche. L'insuffisance du nombre d'enseignants porte également sur les fortes disparités entre les enseignants de rang magistral et les assistants, disparités qui rendent problématiques l'encadrement des mémoires et l'avenir des troisièmes cycles.

Les faibles rendements ou l'inefficacité de l'enseignement supérieur

La pertinence de l'enseignement supérieur, tant du point de vue du contenu des programmes que de leur finalité constitue une préoccupation majeure car l'inadaptation des formations au marché du travail n'est pas le seul fait de la faiblesse du système productif à créer des emplois, mais il l'est aussi du fait de la déconnexion de ces formations aux réalités socioéconomiques du pays.

Cependant, fait notable à souligner, le financement des études au Gabon reste encore un atout majeur pour le pays. En effet, alors que de nombreux pays se sont désengagés, le Gabon reste l'un des rares pays où les bourses et aides sociales continuent d'être accordées aux étudiants

ENJEUX

Afin d'arrimer l'enseignement supérieur aux normes internationales et de répondre aux exigences de la compétition

mondiale, les autorités se sont engagées à développer et diversifier une offre de formation supérieure de qualité en contexte LMD et les capacités institutionnelles, améliorer la gouvernance et les conditions de vie et de travail des étudiants et des personnels du secteur éducatif.

De nombreux résultats sont recherchés de ces différents objectifs, notamment :

- Augmenter le taux de diplômés de l'enseignement supérieur ;
- Assurer un enseignement supérieur compétitif et de qualité ;
- Professionnaliser l'enseignement supérieur ;
- Ouvrir l'enseignement supérieur gabonais aux opérateurs privés et autres partenaires au développement.

RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

OBJECTIF N°1 : Adapter la gestion des établissements d'enseignement supérieur au système Licence-Master-Doctorat

OBJECTIF N°2 : Promouvoir les démarches d'assurance qualité dans les structures d'enseignement supérieur

OBJECTIF N°3 : Faire en sorte que l'enseignement supérieur au Gabon, devienne plus attractif

OBJECTIF N°4 : Former des enseignants de qualité pour le primaire, le secondaire général et technique de l'enseignement public

OBJECTIF N°5 : Augmenter le nombre d'enseignants chercheurs de haut niveau

OBJECTIF STRATEGIQUE N°1 : Adapter la gestion des établissements d'enseignement supérieur au système Licence-Master-Doctorat d'ici 2018

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu N°1 : 12 établissements ayant basculé au système LMD
- Résultat annuel attendu N°2 : 10 comités LMD créés ou réactivés

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel N°1 : le 12e établissement n'a pas basculé au système LMD
- Résultat annuel N°2 : 7 comités LMD créés ou réactivés

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre d'établissements ayant basculé au système LMD	Nombre	11	11	12	11	-1	12	12
Nombre de comités LMD créés/réactivés	Nombre	NC		10	7	-3	12	12

Source des données : Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et les établissements d'enseignement supérieur.

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

- **Résultat 1** : Sur les 12 établissements d'enseignement supérieur que compte le programme, 11 ont basculé en LMD depuis 2013. L'absence d'architecture LMD au niveau de la faculté de médecine n'a pas permis le basculement en 2015. En effet, le doctorat tel que le conçoit le système LMD est équivalent à un doctorat de recherche et ne correspond pas au doctorat d'exercice de médecine qui caractérise l'appellation générique du médecin. La mise en place d'un système LMD nécessite des passerelles entre les différentes formations en sciences de la santé dispensées à l'USS. En outre, le basculement du LMD est conditionné par la restructuration et le renforcement de la formation en sciences fondamentales, notamment par l'amélioration des infrastructures et des équipements pour adapter cette formation aux objectifs des études médicales. A ce jour, l'USS est en cours de restructuration dans le but de s'adapter au système LMD.
- **Résultat2** : sept comités LMD ont été créés ou réactivés à savoir :
 - ✓ 1 comité à l'Université OMAR BONGO ;
 - ✓ 3 comités à l'Université des Sciences et Techniques de MASUKU (1 comité par établissement) ;
 - ✓ 1 comité à l'Université à l'Université des Sciences de la Santé ;
 - ✓ 1 comité à l'Ecole Normale Supérieur ;
 - ✓ 1 comité à l'Ecole Normale Supérieur de l'Enseignement Technique ;

Dans les autres établissements, il existe des entités qui tiennent lieu de comité LMD (conseil scientifique et pédagogique). En effet plusieurs décisions ont été prises au sein des établissements mettant en place ces comités avec des prérogatives clairement définies.

La transmission au R.PROG des rapports sur la mise en œuvre du LMD dans les établissements, ayant accusée du retard, le 2^{ème} séminaire sur le LMD n'a pu avoir lieu. Il a été reprogrammé en 2016.

La restructuration de l'USS étant en cours, l'objectif a une forte probabilité d'être atteint à l'horizon 2018.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°2 : Promouvoir les démarches d'assurance qualité dans les structures d'enseignement supérieur et de recherche

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : mise en place à 100% du Conseil Scientifique d'Assurance Qualité (CSQA)
- Résultat annuel N°2 : 25 évaluations des structures d'enseignement supérieur effectuées
- Résultat annuel N°3 : 10 certifications délivrées

Résultats annuels effectivement atteints :

- Résultat annuel N°1 : 25% de mise en place du CSAQ
- Résultat annuel N°2 : aucune évaluation effectuée
- Résultat annuel N°3 : aucune certification délivrée

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement de la mise en place du CSAQ	%	0	0	100	25	-75	ND	ND
Nombre d'évaluations ;	Nombre			25	0	-25	ND	ND
Nombre de certifications	Nombre			10	0	-10	ND	ND

Source des données : Direction Générale de l'Enseignement Supérieur

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

- **Résultat 1** : Le premier texte portant création et fonctionnement du CSAQ a dû être repris à la suite de l'éclatement en deux ministères du Ministère de l'enseignement supérieur, de l'éducation nationale et de l'enseignement technique. Le nouveau texte étant en cours d'adoption, le CSAQ n'a pu être mis en place.
- **Résultat 2** : le CSAQ n'étant pas mis en place, aucune évaluation n'a été effectuée.
- **Résultat 3** : le CSAQ n'étant pas mis en place, aucune certification n'a pu être effectuée.

La réduction à plus de 50% du niveau des crédits du programme en 2016 n'a pas permis de retenir cet objectif car le fonctionnement de la structure (CSAQ) nécessite des moyens conséquents eu égard à ses missions. Toutefois, cet objectif pourrait être à nouveau retenu si la dotation budgétaire 2017 le permet.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°3 : Faire en sorte que l'enseignement supérieur au Gabon devienne plus attractif

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu N°1 : disposer d'un document de stratégie de promotion du nouvel enseignement supérieur gabonais
- Résultat annuel attendu N°2 : 50 enseignants chercheurs en mobilité au Gabon ;
- Résultat annuel attendu N°3 : 120 enseignants de rang magistral exercent leur activité.

Résultats annuels effectivement atteints :

- Résultat annuel N°1 : 30% d'avancement dans l'élaboration de la stratégie.
- Résultat annuel N°2 : 50 enseignants chercheurs en mobilité au Gabon.
- Résultat annuel N°3 : 122 enseignants de rang magistral exercent leur activité d'enseignement et de recherche

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement de l'élaboration de la stratégie	%	NC	NC	100	30	-70	ND	ND
Nombre d'enseignants-chercheurs en mobilité	Enseignant-chercheur	NC	50	50	50	0	ND	ND
Nombre d'enseignants de rang magistral exerçant leur activité d'enseignement et de recherche	Enseignant-chercheur	NC	104	120	122	+2	ND	ND

Source des données : Direction Générale de l'Enseignement Supérieur, ENS et ENSET

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

- **Résultat 1** : la démarche a été amorcée par la DGES conformément au plan d'action. En effet, les actions suivantes à savoir la mise en place d'une cellule technique de coordination et de supervision du projet et l'état des lieux partiel de l'enseignement supérieur gabonais correspondant à 30% du plan d'action ont été réalisées. Cependant, La non réactivité des établissements a conduit à un changement de stratégie d'action : mettre en place à l'intérieur de chaque établissement, des comités de réflexion chargés de faire parvenir à la Centrale la déclinaison des différentes actions à entreprendre en vue de rendre l'enseignement supérieur plus attractif. La révision de la stratégie explique l'atteinte partielle de la cible.
- **Résultat 2** : les accords entre les établissements de l'enseignement supérieur gabonais et ceux de l'étranger ainsi que les contacts personnels des enseignants-chercheurs avec certains établissements à l'international ont permis d'atteindre le résultat.
- **Résultat 3** : la cible a été atteinte, la mise en place du nouveau système de rémunération ayant entraîné la suppression de la prime d'incitation à la recherche aux enseignants-chercheurs en fonction dans l'Administration.

Au regard des actions qui restent à mener (atelier de validation, fonctionnement des comités de réflexion), des difficultés rencontrées et de la faiblesse des crédits alloués au programme pour 2016, l'objectif n'a pas été reconduit.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°4 : Former des enseignants de qualité pour le primaire, le secondaire général et technique

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu N°1 : l'étude de faisabilité à 100% sur la mise en place de l'Université des Sciences de l'Education (USE) est réalisée
- Résultat annuel attendu N° 2 : 65% des enseignants sont normaliens
- Résultat annuel attendu N°3 : 70% de réussite aux examens nationaux

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel N°1 : aucune étude de faisabilité réalisé
- Résultat annuel N°2 : 53% des enseignants sont normaliens
- Résultat annuel N°3 : Non déterminé

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement de l'étude de faisabilité	%		ND	100	0	-100	ND	ND
pourcentage d'enseignants normalien	%		53	65	53	-12	70	90
Taux d'admission des élèves aux examens nationaux (BAC, BEPC.)	%		-	70	ND	ND	ND	ND

Source des données : Direction Générale de l'Enseignement Supérieur, ENS et ENSET

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

- **Résultat 1** : en l'absence des termes de référence (TDR) du projet de création de l'USE, action préalable au financement des études de faisabilité, l'étude n'a pas été réalisée.
- **Résultat 2** : compte tenu du nombre des diplômés sortant des écoles normales (ENS, ENSET et ENI) la cible a été atteinte. Le recrutement des diplômés de l'ENS et l'ENSET en 2015 étant en cours la donnée n'a pas été actualisée.
- **Résultat 3** : la méthodologie de calcul de l'indicateur étant complexe, les résultats sont présentés par type d'examen.
 - ✓ Taux d'admission au BAC : 60,5%
 - ✓ Taux d'admission au BEPC : 47%

Eu égard au retard accusé dans la mise en place de l'USE et en l'absence des crédits d'investissement en 2016, l'indicateur relatif à la création de cet établissement a été retiré en 2016. De même, la complexité de calcul de l'indicateur 3 a conduit à mesurer cet indicateur par type d'examen en 2016.

Toutefois, l'amélioration des taux d'admission aux examens confirme la probabilité de l'atteinte de l'objectif à l'échéance.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°5 : Augmenter le nombre d'enseignants chercheurs de haut niveau

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu 1 : 6 établissements d'enseignement supérieur sont dotés d'un plan de formation pluriannuel de leurs enseignants
- Résultat annuel attendu 2 : 120 enseignants de rang magistral

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel 1 : 3 établissements disposent de plan de formation
- Résultat annuel 2 : 122 enseignants de rang magistral

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre d'établissements d'enseignement supérieur dotés d'un plan de formation pluriannuel de leurs enseignants	EES	-	-	6	3	-3	ND	ND
Nombre d'enseignants de rang magistral	Enseignant de rang magistral	-	104	120	122	+2	ND	ND

Source des données : UOB, ENS, USTM, USS, ENSET et IUSO

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

- **Résultat annuel 1** : trois établissements sont dotés d'un plan de formation à savoir :
 - ✓ L'Université des Sciences de la Santé (USS) ;
 - ✓ L'Ecole Normale Supérieure de l'Enseignement Technique (ENSET)
 - ✓ L'Institut Universitaire des Sciences de l'Organisation (IUSO).

Les autres établissements n'ont pas jugés opportun d'élaborer un plan de formation, compte tenu de la baisse régulière du budget qui ne permettrait pas d'en envisager sa réalisation.

- **Résultat annuel 2** : la cible a été atteinte du fait de l'admission de dix-huit enseignants chercheurs aux derniers concours du CAMES.

Devant la baisse de près de 60% des crédits alloués au programme en 2016 et le coût financier que représente la réalisation des plans de formation, l'objectif n'a pas été reconduit.

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

	Actions et titres	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
		AE ouvertes en LFR pour 2015 (a)	AE engagées en 2015 (b)	Ecart (b) - (a)	CP ouverts en LFR pour 2015 (c)	CP consommés en 2015 (d)	Ecart (d) - (c)
N°12.472.1	: Acquisition des connaissances, des compétences et certification	16 699 713 600	13 644 874 162	-3 054 839 438	16 699 713 600	13 644 874 162	-3 054 839 438
	Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel	4 592 455 000	4 573 052 900	-19 402 100	4 592 455 000	4 573 052 900	-19 402 100
	Titre 3. Dépenses de biens et services	5 566 758 600	5 399 274 186	-167 484 414	5 566 758 600	5 399 274 186	-167 484 414
	Titre 4. Dépenses de transfert	140 500 000	67 667 732	-72 832 268	140 500 000	67 667 732	-72 832 268
	Titre 5. Dépenses d'investissement	6 400 000 000	3 604 879 344	-2 795 120 656	6 400 000 000	3 604 879 344	-2 795 120 656
	Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
N°12.472.2 :	Evaluation formations et recyclage des enseignants et autres personnels	172 900 000	147 155 000	-25 745 000	172 900 000	147 155 000	-25 745 000
	Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel	-	-	-	-	-	-
	Titre 3. Dépenses de biens et services	154 900 000	147 155 000	-7 745 000	154 900 000	147 155 000	-7 745 000
	Titre 4. Dépenses de transfert	18 000 000	-	-18 000 000	18 000 000	-	-18 000 000
	Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
	Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
N°12.472.3	: Appui à l'Enseignement Privé	14 612 000	6 424 209	-8 187 791	14 612 000	6 424 209	-8 187 791
	Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel	-	-	-	-	-	-
	Titre 3. Dépenses de biens et services	14 612 000	6 424 209	-8 187 791	14 612 000	6 424 209	-8 187 791
	Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-
	Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
	Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
N°12.472.4 :	Appuis à la recherche Universitaire	143 089 600	133 435 120	-9 654 480	143 089 600	133 435 120	-9 654 480
	Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel	-	-	-	-	-	-
	Titre 3. Dépenses de biens et services	93 089 600	88 435 120	-4 654 480	93 089 600	88 435 120	-4 654 480
	Titre 4. Dépenses de transfert	50 000 000	45 000 000	-5 000 000	50 000 000	45 000 000	-5 000 000
	Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
	Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-

	Actions et titres	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
		AE ouvertes en LFR pour 2015 (a)	AE engagées en 2015 (b)	Ecart (b) – (a)	CP ouverts en LFR pour 2015 (c)	CP consommés en 2015 (d)	Ecart (d) – (c)
N°12.472.5	: Formation des Enseignants du Secondaire Général et Technique	7 797 269 000	6 558 254 835	-1 239 014 165	7 797 269 000	6 558 254 835	-1 239 014 165
	Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel	727 014 000	712 735 000	-14 279 000	727 014 000	712 735 000	-14 279 000
	Titre 3. Dépenses de biens et services	1 337 336 500	1 270 469 675	-66 866 825	1 337 336 500	1 270 469 675	-66 866 825
	Titre 4. Dépenses de transfert	4 932 918 500	4 575 050 160	-357 868 340	4 932 918 500	4 575 050 160	-357 868 340
	Titre 5. Dépenses d'investissement	800 000 000	-	-800 000 000	800 000 000	-	-800 000 000
	Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
	Total pour le programme	24 827 584 200	20 490 143 326	-4 337 440 874	24 827 584 200	20 490 143 326	-4 337 440 874
	Titre 1. Charges financières de la dette	5 319 469 000	5 285 787 900	-33 681 100	5 319 469 000	5 285 787 900	-33 681 100
	Titre 2. Dépenses de personnel	7 166 696 700	6 911 758 190	-254 938 510	7 166 696 700	6 911 758 190	-254 938 510
	Titre 3. Dépenses de biens et services	5 141 418 500	4 687 717 892	-453 700 608	5 141 418 500	4 687 717 892	-453 700 608
	Titre 4. Dépenses de transfert	7 200 000 000	3 604 879 344	-3 595 120 656	7 200 000 000	3 604 879 344	-3 595 120 656
	Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
	Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-

Explication des principaux écarts :

Sur le montant global octroyé de **24 827 584 200 FCFA** au programme, un montant de **20 490 143 326 FCFA** a été exécuté soit **82,5%** des crédits votés. Toutefois, il est à noter que les crédits exécutés correspondent en majorité aux mises à disposition des crédits aux opérateurs du programme (universités et grandes écoles).

L'écart constaté s'explique premièrement par la réserve obligatoire instituée par la loi qui n'a pas été levée. En effet, sur le montant de **4 337 440 874 FCFA** d'écart, la réserve obligatoire est de **2 215 395 237 FCFA**, soit **51%** de l'écart total.

Ce niveau d'écart est imputable également au faible taux d'exécution des crédits d'investissement (50% du montant voté). En effet, les crédits non consommés en investissement (**3 595 120 656 FCFA**) représentent **82,9%** de l'écart.

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME

Numéro et intitulé du programme et de l'action		Crédits votés dans la LFR 2015 (a)	Mouvements : débit (b)	Mouvements : crédit (c)	Exécutions 2015 (d)
12.472	Enseignement supérieur	24 827 584 200	- 4 337 440 874	-	20 490 143 326
	Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel	5 319 469 000	- 33 681 100	-	5 285 787 900
	Titre 3. Dépenses de biens et services	7 166 696 700	- 254 938 510	-	6 911 758 190
	Titre 4. Dépenses de transfert	5 141 418 500	- 453 700 608	-	4 687 717 892
	Titre 5. Dépenses d'investissement	7 200 000 000	- 3 595 120 656	-	3 604 879 344
	Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-

Explication des mouvements de crédits :

Les mouvements de crédits retracés dans le tableau ci-dessus représentent les crédits disponibles du programme redéployés dans la mission "Provisions".

Annulations

Le programme n'a pas effectué d'annulation de crédits.

Reports

Le programme n'a pas eu de reports de crédits.

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 31 décembre 2013	Effectifs au 31 décembre 2014	Effectifs au 1 ^{er} janvier 2015	Mouvements d'effectifs en 2015			Effectifs au 31.12. 2015
				Sorties	Entrées	Ecart (entrées - sorties)	
Agents hors catégorie		1	1	0	0	0	1
Agents de catégorie A		34	34	1	0	1	33
Permanents		34	34	1	0	1	33
Non permanents				0	0	0	0
Agents de catégorie B		2	2	0	0	0	2
Permanents		2	2	0	0	0	2
Non permanents				0	0	0	0
Agents de catégorie C		2	2	0	0	0	2
Permanents		2	2	0	0	0	0
Non permanents		0	0	0	0	0	0
Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)		38	38	1	0	1	37
Main d'œuvre non permanente		8	8	0	0	0	8
Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme		47	47	1	0	1	46

Explication des évolutions :

La sortie constatée au cours de l'année 2015 est liée à la nomination d'un agent de la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur au Ministère de l'Education Nationale.

EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS

Emplois rémunérés	Effectifs au 31.12.2013	Effectifs au 31.12.2014	Effectifs au 31.12.2015	Ecart entre fin 2014 et fin 2015
UOB				
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)		493	509	16
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)		138	138	0
Total pour l'opérateur		631	647	16
USS				
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)		154	156	2
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)		47	47	0
Total pour l'opérateur		201	203	2
USTM				
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)		335	361	26
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)		4	4	0
Total pour l'opérateur		339	365	26
EDR				
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)		1	1	0
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)				0
Total pour l'opérateur		1	1	0
ENS				
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)		183	190	7
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)				0
Total pour l'opérateur		183	190	7
ENSET				
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)		22	23	0
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)		0	0	0
Total pour l'opérateur		22	23	0
INSG				
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)		53	63	10
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)		39	39	0
Total pour l'opérateur		92	102	10
IUSO				
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)		36	41	5
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)		42	42	0
Total pour l'opérateur		78	83	5
IST				
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)		55	55	0
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)		19	19	0
Total pour l'opérateur		74	74	0

Emplois rémunérés	Effectifs au 31.12.2013	Effectifs au 31.12.2014	Effectifs au 31.12.2015	Ecart entre fin 2014 et fin 2015
UOB				
Total pour le programme		1621	1687	66

Commentaire sur les effectifs des opérateurs et sur le rapport entre l'évolution des effectifs Etat et l'évolution des effectifs des opérateurs :

L'effectif de l'ensemble des opérateurs du programme a connu une augmentation de soixante-six (66) agents. L'évolution des emplois des opérateurs du programme est due au recrutement de nouveaux enseignants. Le besoin croissant dans les établissements d'enseignement supérieur matérialisé par l'ouverture de nouvelles filières et de nouvelles entités au sein des établissements entraîne cette croissance des effectifs.

ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS

TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LFR		Crédits de titre 2 consommés		Ecart	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (c-a)	CP (d-b)
Masse salariale des emplois de l'administration	5 319 469 000	5 319 469 000	5 285 787 900	5 285 787 900	-33 681 100	-33 681 100
Total des crédits de titre 2 consommés	5 319 469 000	5 319 469 000	5 285 787 900	5 285 787 900	-33 681 100	-33 681 100

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2 :

Les crédits de personnel consommés concernent les frais de vacances payés dans les différentes agences comptables des établissements d'enseignement supérieur et les salaires versés aux agents de la main d'œuvre non permanente.

- Pour l'opérateur-UOB, un montant de **1 763 570 591 FCFA** a été mis à disposition dont **1 244 000 000 FCFA** à l'Agence Comptable de l'UOB, **178 853 591 FCFA** à la Trésorerie Centrale et **340 717 000 FCFA** à la Trésorerie Provinciale de l'Estuaire ;
- Pour l'opérateur-USTM, un montant de **975 582 000 FCFA** a été mis à disposition dont **703 500 000 FCFA** à l'Agence Comptable de l'USTM et **272 082 000 FCFA** à la Trésorerie Provinciale du Haut-Ogooué;
- Pour l'opérateur-USS, un montant de **905 161 309 FCFA** a été mis à disposition dont **524 360 000 FCFA** à l'Agence Comptable de l'USS, **127 390 309 FCFA** à la Trésorerie Centrale et **253 411 000 FCFA** à la Trésorerie Provinciale de l'Estuaire ;
- Pour l'opérateur-INSG, un montant de **324 468 000 FCFA** a été mis à disposition l'Agence Comptable de l'INSG ;
- Pour l'opérateur-ENS, un montant de **517 366 000 FCFA** a été mis à disposition dont **485 500 000 FCFA** à l'Agence Comptable de l'ENS, **31 866 000 FCFA** à la Trésorerie Centrale ;
- Pour l'opérateur-ENSET, un montant de **195 369 000 FCFA** a été mis à disposition dont **182 895 000 FCFA** à l'Agence Comptable de l'ENSET, **12 474 000 FCFA** à la Trésorerie Centrale ;
- Pour l'opérateur-IST, un montant de **304 200 000 FCFA** a été mis à disposition dont **274 500 000 FCFA** à l'Agence Comptable de l'IST, **29 700 000 FCFA** à la Trésorerie Centrale ;
- Pour l'opérateur-IUSO, un montant de **230 343 000 FCFA** a été mis à disposition dont **220 500 000 FCFA** à l'Agence Comptable de l'IUSO, **9 843 000 FCFA** à la Trésorerie Centrale ;
- Pour l'opérateur-EDR un montant de **69 728 000 FCFA** a été mis à disposition à l'Agence Comptable de l'EDR;

TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

ACTION/ Activités	Crédits de titre 3 prévus dans la LFR		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (c-a)	CP (d-b)
ACTION 1 : Acquisition des connaissances, des compétences et certification	5 309 763 969	5 309 763 969	5 596 627 332	5 596 627 332	-107 723 618	-107 723 618
Mise en place et fonctionnement du CSAQ	102 000 000	102 000 000	0	0	-102 000 000	-102 000 000
Activités régaliennes de la Direction Générale	8 054 107	8 054 107	32 497 904	32 497 904	24 443 797	24 443 797
Conduite et suivi des objectifs du PAP	1 215 805	1 215 805	1 215 805	1 215 805	0	0
Dotation allouée à l'opérateur UOB	1 980 634 091	1 980 634 091	1 980 634 091	1 980 634 091	0	0
Dotation allouée à l'opérateur USTM	1 273 300 304	1 273 300 304	1 273 300 304	1 273 300 304	0	0
Dotation allouée à l'opérateur USS	1 024 126 247	1 024 126 247	1 209 406 068	1 209 406 068	185 279 821	185 279 821
Dotation allouée à l'opérateur INSG	226 331 924	226 331 924	226 331 924	226 331 924	0	0
Dotation allouée à l'opérateur ENS	76 897 238	76 897 238	76 897 238	76 897 238	0	0
Dotation allouée à l'opérateur ENSET	13 289 130	13 289 130	13 289 130	13 289 130	0	0
Dotation allouée à l'opérateur IST	242 120 071	242 120 071	242 120 071	242 120 071	0	0
Dotation allouée à l'opérateur IUSO	180 897 526	180 897 526	180 897 526	180 897 526	0	0
Dotation allouée à l'opérateur EDR	180 897 526	180 897 526	180 897 526	180 897 526	0	0
ACTION 2 : Evaluation formations et recyclage des enseignants et autres personnels	131 542 705	131 542 705	131 542 705	131 542 705	0	0
Dotation allouée à l'opérateur UOB	46 392 924	46 392 924	46 392 924	46 392 924	0	0
Dotation allouée à l'opérateur USS	25 922 942	25 922 942	25 922 942	25 922 942		
Dotation à l'opérateur INSG	28 477 215	28 477 215	28 477 215	28 477 215	0	0
Dotation allouée à l'opérateur ENS	11 891 123	11 891 123	11 891 123	11 891 123	0	0
Dotation allouée à l'opérateur IST	18 858 501	18 858 501	18 858 501	18 858 501	0	0
ACTION 3 : Appui à l'Enseignement Privé	13 881 400	13 881 400	9 554 107	9 554 107	-4 327 293	-4 327 293
Conduite et suivi des objectifs du PAP	5 827 293	5 827 293	1 500 000	1 500 000	4 327 293	4 327 293
Dotation allouée à l'USS	8 054 107	8 054 107	8 054 107	8 054 107	0	0
ACTION 4 : Appui à la recherche universitaire	82 704 178	82 704 178	82 704 178	82 704 178	-62	-62
Dotation allouée à l'opérateur UOB	65 846 620	65 846 620	65 846 620	65 846 620		
Dotation allouée à l'opérateur USTM	2 323 165	2 323 165	2 323 165	2 323 165	0	0
Dotation à l'INSG	2 962 855	2 962 855	2 962 855	2 962 855	0	0
Dotation allouée à l'ENS	2 853 869	2 853 869	2 853 869	2 853 869		
Dotation allouée à l'ENSET	8 717 669	8 717 669	8 717 607	8 717 607	-62	-62
ACTION 5 : Formation des Enseignants du Secondaire Général et Technique	1 270 469 675	1 270 469 675	1 270 469 675	1 270 469 675	0	0
Dotation allouée à l'ENS	895 861 772	895 861 772	895 861 772	895 861 772		
Dotation allouée à l'ENSET	374 607 903	374 607 903	374 607 903	374 607 903		
RESERVE OBLIGATOIRE	358 334 838	358 334 838	0	0	-358 334 838	-358 334 838
Total des crédits de titre 3 consommés	7 166 696 765	7 166 696 765	6 911 758 190	6 911 758 190	-254 938 575	-254 938 575

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations individualisées :

La programmation des activités et la répartition des crédits entre la Direction Générale et les opérateurs ont été faites en déduisant la réserve obligatoire.

Du fait, de l'existence à la fin de ce rapport d'une partie réservée au bilan du CAP avec les opérateurs retraçant le détail de l'exécution des crédits de ces organismes, nous présentons ici le commentaire relatif à l'utilisation des crédits du BOP central constitué uniquement de la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur.

Le BOP Central « coordination de la politique de l'enseignement supérieur » a reçu un montant de **117 097 205 FCFA** réparti entre deux actions (**acquisition des connaissances et appui à l'enseignement privé**) afin de réaliser trois principales activités :

1. Mettre en place et assurer le fonctionnement du Comité Scientifique d'Assurance Qualité (CSAQ) ;
2. Conduire et suivre la réalisation des plans d'action des objectifs du PAP ;
3. Assurer les activités régaliennes dévolues à la DGES ;

Sur le montant de **117 097 205 FCFA** alloués au BOP Central au compte de l'exercice budgétaire 2015, seul un montant de **35 213 709 FCFA** a été exécuté, soit **30,1%** des crédits disponibles.

Ce fait s'explique par l'ouverture tardive (en plusieurs tranches) du budget combinée avec le manque d'information et les problèmes techniques de l'application de gestion budgétaire VECTIS.

En outre, le retard pris dans l'adoption du nouveau texte relatif au fonctionnement du CSAQ et la nomination de ses membres, n'a pas permis d'engager les crédits destinés à cette structure.

Sur le montant de **35 213 709 FCFA** des crédits exécuté, seulement un montant de **18 282 209 FCFA** a fait l'objet de règlement par le Trésor soit **51,9%** du budget ouvert pour la DGES.

Les **35 213 709 FCFA** ont servi au financement des activités suivantes :

- Conduite et suivi des objectifs du PAP : **2 200 000 FCFA**;
- Activités régaliennes : **32 497 904 FCFA**.

Le CSAQ n'ayant pas été mis en place, une partie des crédits alloués à cet effet a été utilisée pour assurer le financement des activités régaliennes de la DGES.

NB: le détail d'exécution des dotations allouées à chaque opérateur se trouve dans la partie bilan des contrats annuels de performance (CAP).

TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS

Actions	Crédits de titre 4 prévus dans la LFR		Crédits de titre 4 consommés		Ecart	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (c-a)	CP (d-b)
ACTION 1 : Acquisition des connaissances, des compétences et certification	140 500 000	140 500 000	67 667 732	67 667 732	-72 832 268	-72 832 268
Cotisation internationale Ecole inter-Etats	110 938 800	110 938 800	67 667 732	67 667 732	-43 271 068	-43 271 068
Cotisations Internationales Ecole Doctorale de Franceville	15 000 000	15 000 000	0	0	-15 000 000	-15 000 000
Chaire UNESCO (UOB)	14 561 200	14 561 200	0	0	-14 561 200	-14 561 200
Réserve obligatoire	14 050 000	14 050 000	0	0	-14 050 000	-14 050 000
ACTION 2 : Evaluation formations et recyclage des enseignants et autres personnels	18 000 000	18 000 000	0	0	-18000 000	-18 000 000
Cotisation statutaire CAMES	18000 000	18 000 000	0	0	-18000 000	-18 000 000
ACTION 4 : Appui à la recherche universitaire	50 000 000	50 000 000	45 000 000	45 000 000	-5 000 000	-5 000 000
Subvention CRPH	45 000 000	45 000 000	45 000 000	45 000 000	0	0
Réserve obligatoire	5 000 000	5 000 000	0	0	5 000 000	5 000 000
ACTION 5 : Formation des Enseignants du Secondaire Général et Technique	4 932 918 500	4 932 918 500	4 575 050 160	4 575 050 160	-357 868 340	-357 868 340
Bourses étudiants ENS et accessoires	4 319 422 650	4 319 422 650	4 454 846 160	4 454 846 160	135 423 510	135 423 510
Partenariats ENSET	120 204 000	120 204 000	120 204 000	120 204 000	0	0
Réserve obligatoire	493 291 850	493 291 850	0	0	-493 291 850	-493 291 850
Total des crédits de titre 4 consommés	5 141 418 500	5 141 418 500	4 687 717 892	4 687 717 892	-453 700 608	-453 700 608

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 4 en faisant sortir les différents types de transferts et de bénéficiaires :

Tout comme pour le titre 3, nous ne commentons ici que les crédits de transferts exécutés par le BOP Central « coordination de la politique de l'enseignement supérieur ». L'exécution des subventions CRPH, bourse étudiants ENS et partenaires ENSET relevant des opérateurs USS, ENS et ENSET.

Ainsi sur le montant de **158 500 000 FCFA** inscrits au titre des cotisations internationales, un montant de **67 667 732 FCFA** a été exécuté soit **42,7%** des crédits ouverts.

Ce montant a été affecté aux cotisations CAMES (**41 417 732 FCFA**) et Ecole Inter-Etats des Sciences de Médecine Vétérinaire (**10 000 000 FCA**).

Par ailleurs un montant de **8 750 000 FCFA** a été versé au titre des frais de stage étudiants et un autre de **7 500 000 FCFA** au titre des frais de scolarité des étudiants en formation à l' Ecole Inter-Etats des Sciences de Médecine Vétérinaire.

Notons que l'exécution partielle de la dotation budgétaire destinée au paiement des cotisations internationales a pour conséquence d'augmenter le montant des arriérés des cotisations internationales auprès des écoles inter-Etats.

TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Actions	Crédits de titre 5 prévus dans LFR		Crédits de titre 5 consommés		Ecart	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (c-a)	CP (d-b)
ACTION 1 : Acquisition des connaissances, des compétences et certification	6 400 000 000	6 400 000 000	3 604 879 344	3 604 879 344	-2 795 120 656	-2 795 120 656
Projet : Programme d'urgence Universités et grandes écoles	2 000 000 000	2 000 000 000	0	0	-2 000 000 000	-2 000 000 000
Projet : Pacte social réhabilitation des trois universités existantes (UOB-USTM-ENSET)	3 000 000 000	3 000 000 000	2 635 201 276	2 635 201 276	-364 798 724	-364 798 724
Projet : Programme d'Urgence UOB / USTM	1 400 000 000	1 400 000 000	969 678 068	969 678 068	-430 321 932	-430 321 932
ACTION 5 : Formation des Enseignants du Secondaire Général et Technique	800 000 000	800 000 000	0	0	-800 000 000	-800 000 000
Projet : Programme d'urgence des Grandes Ecoles	800 000 000	800 000 000	0	0	-800 000 000	-800 000 000
Total des crédits de titre 5	7 200 000 000	7 200 000 000	3 604 879 344	3 604 879 344	-3 595 120 656	-3 595 120 656

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 5 en faisant sortir les différents projets de développement et d'équipement :

Le tableau ci-dessous présente le détail de l'exécution des crédits d'investissement de ce programme.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	MONTANT
Acquisition d'équipements médicaux	169 847 415
Réhabilitation du Campus Universitaire de l'USTM	545 017 200
Réhabilitation de l'éclairage au campus universitaire de l'UOB CNOU	133 671 148
Acquisition d'équipements médicaux CNOU	158 953 620
Installation internet Wifi au campus de l'UOB	20 651 984
Fournitures de matériels informatiques pour le CNOU	25 934 474
Etablissement de la carte étudiante électronique	123 041 532
Réhabilitation de la bibliothèque multimédia	202 276 618
Travaux de réhabilitation des plateaux sportifs de l'Université Omar BONGO (UOB)	195 728 009
Terrassement du terrain de football UOB	58 084 320
Réhabilitation du campus universitaire UOB	946 545 450
Fourniture mobilier et équipement des chambres d'étudiants	49 870 035
Fourniture de mobilier et équipement des chambres d'étudiants.	69 161 901
Réhabilitation de la clôture de l'Université Omar Bongo UOB	130 048 052
Réfection du nouveau siège de l'Agence Nationale des Bourses et Stages (Plomberie)	14 922 907
Réfection du nouveau siège de L'AGENCE NATIONALE DES BOURSES DU GABON	29 177 673
Achats équipements orchestre fanfare club théâtre CNOU	67 095 750
Matériels d'impression CNOU	120 158 899
Equipement Centre Médical Université des sciences et Techniques de Masuku CNOU	6 302 555
Equipement centre médical CNOU	10 860 603
Réhabilitation de l'éclairage au campus universitaire UOB	69 244 487
Déploiement internet et Wifi CNOU	48 517 406
Equipements CNOU	93 652 103
Fournitures de Matériels Informatiques CNOU	48 036 448
Réfection réhabilitation et Equipement des pavillons A B C D et E de l'UOB	195 504 510
Travaux de réhabilitation des plateaux sportifs de l'UOB CNOU	72 574 245
TOTAL	3 604 879 344

Source des données : Centre National des Œuvres Universitaires

BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS

OPERATEUR : Université OMAR BONGO

Présentation de l'opérateur

Rappel du statut et des missions de l'Université Omar BONGO (UOB)

L'Université Omar BONGO est régie par les trois Textes suivants :

- Ordonnance 30/71/PR du 19 avril 1971 créant et organisant l'Université Nationale
- Décret N° 01185/PR du 7 décembre 1972 fixant les statuts de l'Université nationale et des Etablissements d'Enseignement Supérieur qui lui sont rattachés.

Statuts de l'Université Omar BONGO :

L'UOB est un établissement public à caractère Scientifique et culturel, doté de la personnalité juridique et de l'autonomie financière.

Missions de l'Université Omar BONGO:

Missions de service public :

L'Université nationale a pour mission fondamentale l'élaboration et la transmission de la connaissance, le développement de la recherche et la formation des hommes. Elle doit s'attacher à porter au plus haut niveau et au meilleur rythme de progrès les formes supérieures de la culture et de la recherche et à en procurer l'accès à tous ceux qui en ont la vocation et la capacité. Elle doit fournir aux secteurs publics et privés des cadres dans tous les domaines et participer au développement économique et social.

Travail avec l'opérateur

Le contrat annuel de performance entre le RPROG et le Recteur de l'UOB a été signé le 31 mars 2015.

Crédits consommés en 2015 par l'opérateur

Contribution financière de l'Etat au titre de l'exercice 2015		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur	1 244 000 000	1 244 000 000
Contribution au fonctionnement de l'opérateur	2 092 873 635	2 092 873 635
Contribution aux investissements propres de l'opérateur	0	0
Total de la contribution financière de l'Etat	3 336 873 635	3 336 873 635

Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'Etat :

Bien que le montant total de la contribution financière ait été mis à disposition à l'Agence Comptable, il convient d'indiquer que tout ce montant n'a pas fait l'objet d'approvisionnement de fonds par le Trésor Public.

Le montant des approvisionnements du Trésor Public vers l'Agence Comptable, en faveur de l'UOB, au titre de l'exercice budgétaire 2015 s'élève à **2 666 393 806 FCFA**, soit un écart de **674 829 749 FCFA**.

A ce jour le montant des approvisionnements a été totalement exécuté, soit un taux d'exécution de 80% des crédits mis à disposition.

Concernant la répartition des approvisionnements par titre, on note qu'elle est faite en fonction des priorités des autorités de l'UOB étant donné qu'aucune distinction n'est faite au niveau du Trésor.

De ce point de vue, les autorités rectorales ont considéré que le titre 2 a été libéré en totalité. Le tableau ci-dessous fait la synthèse de l'exécution par titre et par action.

Exécution du budget 2015 de l'opérateur UOB

Exécution globale par titre et nature			Répartition des dépenses par action		
Titre	libellé Dépense	Montant	Acquisition des connaissances	formations et recyclage des enseignants	Appui à la recherche
2	personnel	1 244 000 000	1 244 000 000	0	0
	charge de personnel	1 244 000 000	1 244 000 000	0	0
3	biens et services	1 422 393 806	1 339 928 242	57 042 435	25 423 129
3	Achat de biens et variation de stock	325 167 433	317 532 404	0	7 635 029
	achat de services	854 835 072	793 403 137	43 643 853	17 788 100
	colloque et séminaire				12 688 100
	jury et soutenance				5 120 000
	CAMES cotisation				
	CAMES préparation			31 021 680	
	habilitation recherche			3 150 000	
	Mission enseignements			9 472 155	
	cotisations internationales	13 398 600	0	13 398 600	0
	charges exceptionnelles	228 992 701	228 992 701	0	0
	Total	2 666 393 806	2 583 928 242	57 042 435	25 423 129

Source des données : UOB

Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

Objectif O/P1.1 : Adapter la gestion des Etablissements d'Enseignement Supérieur au système LMD				
Objectif de rattachement dans le PAP 2015 du Programme : Objectif N° 1				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Ecart
Indicateur 1 : nombre de séminaires organisés	ND	1	0	-1
Indicateur 2 : nombre de rapports préparatoires au séminaire sur le LMD produits	ND	2	1	-1
Indicateur 3 : nombre de Comités LMD créés ou réactivés	ND	1	1	0

Source des données : UOB

La non organisation du séminaire sur le LMD est liée à la non transmission dans les délais des rapports par les établissements au RPROG.

NB : les crédits ayant déjà été mis à disposition en 2015, ce séminaire est reprogrammé pour 2016.

Un comité LMD a été mis en place en fin d'année 2015 conformément aux engagements pris.

Objectif O/P1.2 : Promouvoir les démarches d'assurance-qualité dans les structures d'Enseignement Supérieur				
Objectif de rattachement dans le PAP 2015 du Programme : Objectif N° 2				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Ecart
Indicateur 1 : nombre de cellules d'assurance-qualité mises en place		2	1	-1

Source des données : UOB

Objectif OP1.2 : la commission éthique au sein du conseil scientifique et pédagogique joue pour l'instant ce rôle dévolu à terme au vice rectorat chargé de l'assurance qualité.

Objectif O/P1.3 : participer à la promotion du nouvel Enseignement Supérieur Gabonais Objectif de rattachement dans le PAP 2015 du Programme : Objectif N° 3				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Ecart
Indicateur 1 : nombre de projets de stratégies de promotion de l'E.S. produits		2	0	-2
Indicateur 2 : nombre de rapports sur la mobilité des enseignants produits		8	1	-7

Source des données : UOB

Objectif OP1.3 : un rapport globale qui intègre les éléments de mobilité des enseignants (Université Marien NGOUABI, université de YAOUNDE II-SOA) a été transmis au RPROG.

Objectif O/P1.4 : Augmenter le nombre d'enseignants de rang magistral Objectif de rattachement dans le PAP 2015 du Programme : Objectif N°5				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Ecart
Indicateur 1 : nombre de plans de formation produits		2	0	-2
Indicateur 2 : nombre d'enseignants de rang magistral promus en 2015		8	11	+3

Source des données : UOB

Objectif OP1.4 : il n'existe pas de plan de formation des enseignants au sens strict du terme, cependant la commission CAMES du conseil scientifique et pédagogique organise chaque année deux à trois réunions d'information pour la présentation matérielle des dossiers du CAMES (CTS et agrégation).

La cible 2015 de huit enseignants de rang magistral prévue est largement atteinte et se situe à onze (11) répartis comme suit :

- deux professeurs titulaires ;
- huit maitres de conférences
- un maitre de conférences agrégé

Dotations allouées à l'opérateur par les RPROG pour l'exécution de leurs actions et projets de politique publique				
Programme	Titre 2. Personnel (vacations)		Titre 3. Biens et Services	
	Crédits ouverts	Crédits consommés	Crédits ouverts	Crédits consommés
Acquisition des connaissances, des compétences et certification	1 244 000 000	1 244 000 000	1 980 634 091	1 980 634 091
Evaluations, formations et recyclage des enseignants	0	0	46 392 924	46 392 924
Appui à la Recherche Scientifique	0	0	65 846 620	65 846 620
Total des dotations pour exécution des actions et projets de politique publique	1 244 000 000	1 244 000 000	2 092 873 635	2 092 873 635

Présentation de l'opérateur**Rappel du statut et des missions de l'Université des Sciences et Techniques de Masuku (USTM)**

L'USTM a pour texte de référence la Loi N° 007/85 du 29 janvier 1986 portant création et organisation de l'Université des Sciences et Techniques de Masuku.

Statuts de l'Université des Sciences et Techniques de Masuku :

L'Université des Sciences et Techniques de Masuku est une Institution à caractère scientifique, technique et culturel, dotée de la personnalité juridique et de l'autonomie de gestion financière.

Missions de l'Université des Sciences et Techniques de Masuku:

Missions de service public :

L'Université des Sciences et Techniques de Masuku a pour mission fondamentale l'élaboration, et la transmission de la connaissance, le développement de la recherche et la formation des hommes. Elle doit s'attacher à porter au plus haut niveau et au meilleur rythme de progrès les formes supérieures de la culture et de la recherche et à en procurer l'accès à tous ceux qui en ont la vocation et la capacité. L'Université des Sciences et Techniques de Masuku doit fournir aux secteurs public et privé des cadres dans tous les domaines et participer au développement économique et social.

Travail avec l'opérateur

Le contrat annuel de performance entre le RPROG et le Recteur de l'USTM a été signé le 31 mars 2015.

Crédits consommés en 2015 par l'opérateur USTM

Contribution financière de l'Etat au titre de l'exercice 2015		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur	703 500 000	703 500 000
Contribution au fonctionnement de l'opérateur	1 275 623 469	1 275 623 469
Contribution aux investissements propres de l'opérateur	0	0
Total de la contribution financière de l'Etat	1 979 123 469	1 979 123 469

Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'Etat :

En fin décembre 2015, la totalité des crédits mis à disposition auprès de l'Agence Comptable de l'USTM n'ont pas encore fait l'objet d'approvisionnement de fonds. Notons que les approvisionnements se font de façon globale sans distinction de titre. La répartition par titre est faite par les autorités rectORALES en fonction des priorités.

Sur un montant global de **1 979 123 469 FCFA** mis à disposition, l'Agence Comptable a reçu un niveau d'approvisionnements d'un montant de **1 258 021 000 FCFA**, soit **63,5%** des crédits mis à disposition. La sensibilité des dépenses de personnel a conduit les autorités rectORALES à considérer la totalité du titre 2 comme étant totalement approvisionnée.

Le tableau ci-dessus retrace la réalité de l'exécution par titre et par action.

Exécution globale par titre et nature			Exécution des dépenses par action		
Titre	libellé Dépense	Montant	Acquisition des connaissances	formations et recyclage des enseignants	Appui à la recherche
2	personnel	485 965 797	445 003 419	26 316 230	14 646 148
	charges de personnel	473 415 797	432 453 419	26 316 230	14 646 148
	jury soutenance	12 550 000	12 550 000	0	0
3	biens et services	772 055 203	772 055 203	1 000 000	5 670 272
	charges de personnel	31 965 385	31 965 385		
	primes de rendement	231 805 000	231 805 000		
	frais de mission	29 697 900	29 697 900		
	frais de déplacement	38 216 020	38 216 020		
	conventions entretien	56 623 065	56 623 065		
	convention maintenance	73 645 364	73 645 364		
	maintenance informatique	16 047 820	16 047 820		
	fournitures diverses	43 551 386	43 551 386		
	abonnement internet	53 255 260	53 255 260		
	matériel laboratoires	13 670 272	13 670 272		
	carburant	14 590 000	14 590 000		
	entretien véhicule	16 663 000	16 663 000		
	imprimés spéciaux	3 842 919	3 842 919		
	INFIRMERIE	5 000 000	5 000 000		
	fête du travail	4 970 000	4 970 000		
	produits d'entretien	1 120 372	1 120 372		
	autres charges diverses	137 391 440	137 391 440	1 000 000	5 670 272
	Total	1 258 021 000	1 217 058 622	27 316 230	20 316 420

Source des données : USTM

Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

Objectif O/P1.1 : Adapter la gestion des Etablissements d'Enseignement Supérieur au système LMD Objectif de rattachement dans le PAP 2015 du Programme : Objectif N° 1				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Ecart
Indicateur 2 : nombre de rapports préparatoires au séminaire sur le LMD produits	ND	3	1	-2
Indicateur 3 : nombre de Comités LMD créés ou réactivés	ND	3	3	0

Source des données : USTM

Un rapport global a été produit et sera transmis au RPROG incessamment.
Les comités LMD des trois établissements de l'USTM ont été réactivés.

Objectif O/P1.2 : Promouvoir les démarches d'assurance-qualité dans les structures d'Enseignement Supérieur Objectif de rattachement dans le PAP 2015 du Programme : Objectif N° 2				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Ecart
Indicateur 1 : nombre de cellules d'assurance-qualité mises en place	ND	3	0	-3

Source des données : USTM

Il existe au sein de l'USTM un conseil scientifique et pédagogique ayant pour rôle de statuer sur toutes les questions académiques et de recherche et qui tient lieu de cellule d'assurance qualité.

Objectif O/P1.3 : Contribuer à la promotion du nouvel Enseignement Gabonais Objectif de rattachement dans le PAP 2015 du Programme : Objectif N° 3				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Ecart
Indicateur 1 : nombre de projets de stratégies de promotion de l'E.S. produits		3	0	-3
Indicateur 2 : nombre de rapports sur la mobilité des enseignants produits		12	0	-12

Source des données : USTM

Les offres de formation de troisième cycle sont encore dans leur phase d'expérimentation depuis 2008. Avant d'envisager de nouveaux projets, il est nécessaire de faire le point sur les résultats obtenus.
Bien qu'aucun rapport sur la mobilité n'ait été produit des enseignants de l'USTM effectuent des missions d'enseignement et participent aux jurys de soutenance de thèses dans les universités étrangères.

Objectif O/P1.4 : Augmenter le nombre d'enseignants de rang magistral Objectif de rattachement dans le PAP 2015 du Programme : Objectif N° 5				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Ecart
Indicateur 1 : nombre de plans de formation produits		3	0	-3
Indicateur 2 : nombre d'enseignants de rang magistral promu en 2015		5	5	0

Source des données : USTM

Les mises en stage étant tacitement suspendues par la Fonction Publique et les crédits de recherche étant inexistantes, les plans de formation ne sont pas réalisables.

Les travaux ayant permis d'atteindre l'objectif de cinq (5) nouveaux enseignants de rang magistral ont été menés à l'extérieur en raison de l'absence de structures de recherche appropriées.

Dotations allouées à l'opérateur par les RPROG pour l'exécution de leurs actions et projets de politique publique				
Programme	Titre 2. Personnel (vacations)		Titre 3. Biens et Services	
	Crédits ouverts	Crédits consommés	Crédits ouverts	Crédits consommés
Acquisition des connaissances, des compétences et certification	703 500 000	703 500 000	1 273 300 304	1 273 300 304
Evaluations, formations et recyclage des enseignants	0	0	2 323 165	2 323 165
Total des dotations pour exécution des actions et projets de politique publique	703 500 000	703 500 000	1 275 623 469	1 275 623 469

L,

OPERATEUR : UNIVERSITE DES SCIENCES DE LA SANTE

Présentation de l'opérateur

Rappel du statut et des missions de l'Université des Sciences de la Santé

L'USS est régie par l'ordonnance N° 4/2002/PR du 26 février 2002 portant création de l'Université des Sciences de la Santé.

Statuts de l'Université des Sciences de la Santé :

L'USS est un établissement public d'Enseignement Supérieur.

Missions de l'Université des Sciences de la Santé :

Missions de service public :

- Former des médecins, des chirurgiens-dentistes, des pharmaciens et d'autres catégories de personnel de santé
- Dispenser des soins médico-sanitaires à la collectivité
- Effectuer des recherches sur les problèmes de santé, notamment ceux des pays tropicaux
- Dispenser un enseignement postuniversitaire spécialisé.

Travail avec l'opérateur

Le contrat annuel de performance entre le RPROG et le Recteur de l'USS a été signé le 31 mars 2015.

Crédits consommés en 2015 par l'opérateur

Contribution financière de l'Etat au titre de l'exercice 2015		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur	524 360 000	524 360 000
Contribution au fonctionnement de l'opérateur	1 103 103 296	1 288 383 055
Contribution aux investissements propres de l'opérateur	0	0
Total de la contribution financière de l'Etat	1 627 463 296	1 812 743 055

Le virement de **185 000 000 FCFA** reçu du programme vie de l'étudiant explique le fait que le montant des crédits consommés soit supérieur à celui des crédits ouverts.

Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'Etat :

L'exécution budgétaire de l'université des sciences de la santé permet de constater que la totalité des crédits mis à disposition n'ont pas encore fait l'objet d'approvisionnement à l'Agence Comptable. De ce fait, le tableau ci-dessus retrace la réalité de l'exécution par titre et par action. Notons que les approvisionnements se font de façon globale sans distinction de titre. La répartition par titre est faite par les autorités rectorales en fonction des priorités.

Ainsi, sur un montant global de **1 812 743 055 FCFA** mis à disposition, l'Agence Comptable a reçu des approvisionnements pour un montant de **1 497 081 925 FCFA soit 82,5%** des crédits mis à disposition. Il reste à approvisionner **315 661 130 FCFA** à l'Agence Comptable de l'USS.

C'est ce montant global des approvisionnements qui fait l'objet de justification dans le tableau suivant

			Exécution des dépenses par action		
Titre	libellé Dépense	Montant	Acquisition des connaissances	formations et recyclage des enseignants	Appui à la recherche
2	personnel	482 980 890	482 980 890	0	0
	paiement heures supplémentaires	185 180 150	185 180 150	0	0
	paiement vacances	212 450 600	212 450 600	0	0
	paiement heures Complémentaires	85 350 140	85 350 140	0	0
3	biens et services	1 014 101 035	1 006 001 035	8 100 000	0
3	paiement Primes au personnel	393 750 200	393 750 200	0	0
	Soutenances Thèses & Mémoires	236 622 500	236 622 500	0	0
	Cotisations Internationales	38 600 000	38 600 000	0	0
	Achats Réactifs Laboratoires	76 853 255	76 853 255	0	0
	Réfections Bâtiments Administratifs	26 555 210	26 555 210	0	0
	Comité LMD	34 975 000	34 975 000	0	0
	Papeterie	29 482 500	29 482 500	0	0
	Fournitures Informatiques	23 852 000	23 852 000	0	0
	Achats Combustibles	17 500 000	17 500 000	0	0
	Frais de Missions	27 755 800	27 755 800	0	0
	Titres de Transports	37 655 400	37 655 400	0	0
	Imprimés Spéciaux	29 600 450	29 600 450	0	0
	Produits d'Entretien Bureaux	15 634 120	15 634 120	0	0
	financement CRPH	25 264 600	17 164 600	8 100 000	0
	Total	1 497 081 925	1 488 981 925	8 100 000	0

Source des données : USS

Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

Objectif O/P1.1 : Financer le fonctionnement du CRPH Objectif de rattachement dans le PAP 2015 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : XXX				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Ecart
Indicateur 1 : montant alloué au CRPH		23 453 222 FCFA	31 453 222 FCFA	+34%

Source des données : USS

Sur instructions du RPROG Enseignement Supérieur une contribution financière additionnelle a été accordée au CRPH pour la mise en œuvre de ses activités, d'où l'écart de+34% observé.

Objectif O/P1.2 : Adapter la gestion des Etablissements d'Enseignement Supérieur au système LMD Objectif de rattachement dans le PAP 2015 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : Objectif N° 1				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Ecart
Indicateur 1 : nombre de rapports préparatoires au séminaire sur le LMD produits		1	3	+2
Indicateur 2 : nombre de Comités LMD créés ou réactivés		1	1	0

Source des données : USS

L'indicateur 1 est caractérisé par la production d'un rapport de la commission de coordination du LMD, d'une synthèse du comité de pilotage du LMD et des conclusions du rapport conseil d'université du 25/11/2015 en vue de l'organisation du séminaire sur le LMD. L'écart positif observé est un signe d'engouement de l'USS pour la mise en place du système.

L'indicateur 2 matérialise l'existence d'une commission LMD et 5 sous commissions actives.

Objectif O/P1.3 : Promouvoir les démarches d'assurance-qualité dans les structures d'Enseignement Supérieur Objectif de rattachement dans le PAP 2015 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : Objectif N° 2				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Ecart
Indicateur 1 : nombre de cellules d'assurance-qualité mises en place		1	0	-1

Source des données : USS

L'indicateur de cet objectif est négatif du fait que la cellule assurance qualité n'a pas été mise en place, mais le dernier conseil d'université du 25/11/2015 à adopter le principe qui sera à son tour validé par le conseil d'administration et la mise en place se fera immédiatement.

Objectif O/P1.4 : Participation à la promotion du nouvel Enseignement Supérieur Gabonais Objectif de rattachement dans le PAP 2015 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : Objectif N° 3				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Ecart
Indicateur 1 : nombre de projets de stratégies de promotion de l'E.S. produits		1	1	0
Indicateur 2 : nombre de rapports sur la mobilité des enseignants produits		4	1	-3
Indicateur 3 : nombre d'ateliers de validation organisés		1	0	-1

Source des données : USS

Lors du conseil d'université un projet stratégique de promotion du nouvel enseignement supérieur a été produit en même temps que le plan stratégique de développement de l'USS. Par contre le rapport de mobilité des enseignants a été difficile à mettre en place du fait que le réseau des enseignants avec d'autres établissements n'étant pas déjà fonctionnel, donc il a été décidé la mise en place d'un réseau des enseignants avant d'activer la mobilité. Nous pouvons également regretter l'organisation de l'atelier de validation qui n'a pas lieu à cause de la mobilisation des moyens financiers.

Objectif O/P1.5 : augmentation du nombre d'enseignants de rang magistral Objectif de rattachement dans le PAP 2015 du Programme : Objectif N° 5				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Ecart
Indicateur 1 : nombre de plans de formation produits		1	1	0

Source des données : USS

Le passage en grade étant effectué sur le fait du volontariat il sera difficile de contraindre quiconque de le faire. Alors un dispositif existe déjà dans les départements afin d'accompagner les candidats souhaitant s'inscrire sur les différentes listes d'aptitude. Dans cet optique la décision N° 00011/MESRS/USS/R/cab fixant la procédure de candidature à une inscription sur une liste d'aptitude du CAMES

Dotations allouées à l'opérateur par les RPROG pour l'exécution de leurs actions et projets de politique publique						
Programme	Titre 2. Personnel		Titre 3. Biens et Services		Titre 4. Transferts	
	Crédits ouverts	Crédits consommés	Crédits ouverts	Crédits consommés	Crédits ouverts	Crédits consommés
Acquisition des connaissances, des compétences et certification	524 360 000	524 360 000	1 024 126 247	1 209 406 006	0	0
Evaluations, formations et recyclage des enseignants	0	0	25 922 942	25 922 942	0	0
Appui à l'enseignement Privé	0	0	8 054 107	8 054 107		
Appui à la Recherche Scientifique	0	0	0	0	45 000 000	45 000 000
Total des dotations pour exécution des actions et projets de politique publique	524 360 000	524 360 000	1 058 103 296	1 243 383 055	45 000 000	45 000 000

Présentation de l'opérateur**Rappel du statut et des missions de l'Institut National des Sciences de Gestion**

Deux textes régissent le fonctionnement de l'INSG :

- Ordonnance N° 0006/88/PR du 31 mars 1988 abrogeant et remplaçant l'ordonnance 051/73/PR portant création de l'INSG ;
- Ordonnance N° 0003/91/PR du 31 septembre 1991 portant autorisation de gestion financière aux Universités.

Statuts de l'Institut National des Sciences de Gestion :

L'Institut National des Sciences de Gestion est un établissement public d'Enseignement Supérieur doté d'une autonomie administrative et financière.

Missions de l'Institut National des Sciences de Gestion :

Les Missions de service public dévolues à l'INSG sont :

- la formation des cadres moyens et supérieurs dans les métiers de la gestion, du tourisme et de l'environnement
- le perfectionnement des cadres en activité
- la recherche.

Travail avec l'opérateur

Le contrat annuel de performance entre le RPROG et le Directeur Général de l'INSG a été signé le 31 mars 2015.

Crédits consommés en 2015 par l'opérateur

Contribution financière de l'Etat au titre de l'exercice 2015		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur	324 468 000	324 468 000
Contribution au fonctionnement de l'opérateur	257 771 994	257 771 994
Contribution aux investissements propres de l'opérateur	0	0
Total de la contribution financière de l'Etat	582 239 994	582 239 994

Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'Etat :

Sur les **582 239 994 FCFA** mis à disposition au titre de l'exercice budgétaire 2015, l'Agence Comptable a reçu **347 225 904 FCFA** en approvisionnement par le Trésor Public.

L'approvisionnement du Trésor se faisant sans distinction entre le titre 2 et le titre 3, nous avons priorisé les dépenses de personnel en les engageant en totalité pour privilégier le paiement des vacations des enseignants sans lequel les cours ne peuvent se faire au sein de l'Institut.

De ce point de vue, il reste **235 014 090 FCFA** à approvisionner par le Trésor Public.

Le résumé de l'exécution de l'opérateur Institut des Sciences de Gestion (INSG) est détaillé dans le tableau suivant :

Exécution globale par titre et nature			Exécution des dépenses par action		
Titre	libellé Dépense	Montant	Acquisition des connaissances	formations et recyclage des enseignants	Appui à la recherche
2	personnel	178 086 388	178 086 388	0	0
	Vacations	178 086 388	178 086 388	0	0
3	biens et services	169 139 516	169 139 516	0	0
3	frais de missions	169 139 516	169 139 516	0	0
	transport personnel			0	0
	autres charges diverses			0	0
	Total			347 225 904	347 225 904

Source des données : INSG

Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

Objectif O/P1.1 : Adapter la gestion des Etablissements d'Enseignement Supérieur au système LMD Objectif de rattachement dans le PAP 2015 du Programme : Objectif N° 1				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Ecart
Indicateur 2 : nombre de rapports préparatoires au séminaire sur le LMD produits	ND	1	0	-1
Indicateur 3 : nombre de Comités LMD créés ou réactivés	ND	1	0	-1

Source des données : INSG

Le rapport sur le LMD en cours d'élaboration (les deux semestres 2015) sera transmis au RPROG incessamment
Le conseil d'établissement joue temporairement le rôle du comité LMD faute d'approvisionnement de fonds à l'Agence Comptable.

Objectif O/P1.2 : Promouvoir les démarches d'assurance-qualité dans les structures d'Enseignement Supérieur Objectif de rattachement dans le PAP 2015 du Programme : Objectif N° 2				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Ecart
Indicateur 1 : nombre de cellules d'assurance-qualité mises en place	ND	1	0	-1

Source des données : INSG

La non mise en place du CSAQ n'a pas permis celle de la cellule d'assurance qualité, car cette dernière devrait travailler selon les directives du CSAQ.

objectif O/P1.3. : participation à la promotion du nouvel Enseignement Supérieur Gabonais Objectif de rattachement dans le PAP 2015 du Programme : Objectif N° 3				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Ecart
Indicateur 1 : nombre de projets de stratégies de promotion de l'E.S. produits		1	0	-1
Indicateur 2 : nombre de rapports sur la mobilité des enseignants produits		4	0	-4

Source des données : INSG

Le rapport sur la stratégie du nouvel enseignement supérieur est en cours d'élaboration.

Objectif OP1.4 Augmenter le nombre d'enseignants de rang magistral				
Objectif de rattachement dans le PAP 2015 du Programme : Objectif N° 5				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Ecart
Indicateur 1 : nombre de plans de formation produits		1	0	-1
Indicateur 2 : nombre d'enseignants de rang magistral promu en 2015		1	0	-1

Source des données : INSG

Le passage en grade au CAMES est une démarche individuelle de chaque enseignant-chercheur, l'établissement n'a pas envisagé un autre plan de formation des enseignants-chercheurs.

Dotations allouées à l'opérateur par les RPROG pour l'exécution de leurs actions et projets de politique publique				
Programme	Titre 2. Personnel (vacations)		Titre 3. Biens et Services	
	Crédits ouverts	Crédits consommés	Crédits ouverts	Crédits consommés
Acquisition des connaissances, des compétences et certification	324 468 000	324 468 000	226 331 924	226 331 924
Evaluations, formations et recyclage des enseignants	0	0	28 477 215	28 477 215
Appui à la recherche scientifique	0		2 962 855	2 962 855
Total des dotations pour exécution des actions et projets de politique publique	324 468 000	324 468 000	257 771 994	257 771 994

Présentation de l'opérateur**Rappel du statut et des missions de l'Ecole Normale Supérieure (ENS):**

Le texte de référence de l'ENS est la Loi N° 11/93 du 26 avril 1993 portant réorganisation de l'Ecole Normale Supérieure

Statuts de l'Ecole Normale Supérieure :

L'ENS est un établissement d'enseignement public, doté de la personnalité morale et de l'autonomie de gestion financière.

Missions de l'Ecole Normale Supérieure:

Les missions de service public de l'ENS sont :

L'Ecole Normale Supérieure a pour missions d'assurer la formation professionnelle et le perfectionnement des candidats aux emplois suivants :

- Professeurs du second degré général
- Professeurs d'enseignement du second degré technique et professionnel
- Professeurs d'enseignement normal
- Encadreurs pédagogiques
- Conseillers et attachés de planification orientation en sciences de l'éducation.

Travail avec l'opérateur

Le contrat annuel de performance entre le RPROG et le Directeur Général de l'ENS a été signé le 31 mars 2015.

Crédits consommés en 2015 par l'opérateur

Contribution financière de l'Etat au titre de l'exercice 2015		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur	485 500 000	485 500 000
Contribution au fonctionnement de l'opérateur	987 504 002	987 504 002
Transferts aux étudiants	4 454 846 160	4 454 846 160
Total de la contribution financière de l'Etat	5 927 850 162	5 927 850 162

Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'Etat :

Sur les **5 927 850 162 FCFA** mis à disposition au titre de l'exercice budgétaire 2015, l'Agence Comptable a reçu **5 768 099 010 FCFA** en approvisionnement par le Trésor Public.

L'approvisionnement du Trésor se faisant sans distinction entre le titre 2 et le titre 3, nous avons priorisé les dépenses de personnel en les engageant en totalité pour privilégier le paiement des vacances des enseignants, les salaires des agents.

Le montant restant à approvisionner par le Trésor Public est de **159 751 152 FCFA**.

Le tableau suivant détaille l'exécution des crédits par titre et nature.

Exécution globale par titre et nature			Exécution des dépenses par action			
Titre	libellé Dépense	Montant	Acquisition des connaissances	formations et recyclage des enseignants	Appui à la recherche	formations des enseignants du secondaire
2	personnel	485 000 000	0	0	0	485 000 000
	charges de personnel	485 000 000		0	0	485 000 000
3	biens et services	828 252 850	64 457 367	9 967 464	2 392 191	751 935 828
	charges de personnel	261 274 626				
	primes de rendement	155 219 400				
	primes de gestion	33 200 000				
	fonctionnement commissions	42 330 000				
	conventions bains linguistiques	108 738 323				
	frais de mission	3 000 000				
	frais de déplacement	8 591 200				
	conventions entretien	21 900 000				
	convention maintenance	54 614 723				
	maintenance informatique	8 100 000				
	fournitures diverses	41 720 982				
	abonnement internet	7 434 000				
	matériel laboratoires	3 059 340				
	carburant	1 800 000				
	entretien véhicule	465 000				
	imprimés spéciaux	4 987 500				
	CNAMGS	1 486 048				
	INFIRMERIE	1 499 475				
	fête du travail	7 553 960				
	cérémonie diplômes	9 150 000				
	produits d'entretien	1 500 000				
	autres charges diverses	50 628 273		0	0	
4	Transferts	4 454 846 160	0	0	0	4 454 846 160
	bourses étudiants	4 454 846 160		0		4 454 846 160
	Total	5 768 099 010	64 457 367	9 967 464	2 392 191	5 691 781 988

Source des données : ENS

Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

Objectif O/P1.1 : Participation à la mise en place de l'Université des Sciences de l'Education Objectif de rattachement dans le PAP 2015 du Programme: Objectif N° 4				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Ecart
Indicateur 1 : nombre de projets de TDR produits		1	0	-1
Indicateur 2 : montant réservé pour le fonctionnement du Rectorat de l'USE		50 000 000	0	-50 000 000

Source des données : ENS

L'université des sciences de l'éducation étant un projet gouvernemental l'opérateur attendait une impulsion de la part de la tutelle.

Le montant inscrit au titre du fonctionnement du rectorat de l'USE n'a pas encore fait l'objet de règlement et le rectorat n'étant pas opérationnelle ces crédits pourrait faire l'objet autre que celle prévue.

Objectif O/P1.2 : Améliorer la qualité des enseignements dispensés Objectif de rattachement dans le PAP 2015 du Programme: Objectif N° 4				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Ecart
Indicateur 1 : nombre de rapports d'évaluation des résultats, suite à la révision des programmes du LMD initiée en 2014		1	1	0
Indicateur 2 : nombre de journées pédagogiques consacrées à l'amélioration des programmes de CAPC et CAPES		1	1	0

Source des données : ENS

Objectif OP1.2 : une journée pédagogique ayant pour objet l'évaluation de tout le système pédagogique de l'ENS (formation LMD ; CAPES et CAPC) a été organisée le rapport sera transmis incessamment au RPROG.

Objectif O/P1.3: Adapter la gestion des Etablissements d'Enseignement Supérieur au système LMD Objectif de rattachement dans le PAP 2015 du Programme : Objectif N° 1				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Ecart
Indicateur 1 : nombre de rapports préparatoires au séminaire sur le LMD produits		1	1	0
Indicateur 2 : nombre de Comités LMD créés ou réactivés		1	0	-1

Source des données : ENS

Aucun rapport n'a été produit cependant les conclusions de la journée pédagogique peuvent servir de support pour le rapport sur le LMD.

Le conseil pédagogique joue pour l'instant le rôle dévolu au comité LMD en cours de réactivation.

Objectif O/P1.4 : Promouvoir les démarches d'assurance-qualité dans les structures d'Enseignement Supérieur Objectif de rattachement dans le PAP 2015 du Programme : Objectif N° 2				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Ecart
Indicateur 1 : nombre de cellules d'assurance-qualité mises en place	ND	1	0	-1

Source des données : ENS

Objectif OP1.4 : le CSAQ n'ayant pas été mis en place, la cellule d'assurance qualité au niveau de l'ENS n'a pas vu le jour

Objectif O/P1.5: participation à la promotion du nouvel Enseignement Supérieur Gabonais Objectif de rattachement dans le PAP 2015 du Programme : Objectif N° 3				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Ecart
Indicateur 1 : nombre de projets de stratégies de promotion de l'E.S. produits		1	0	-1
Indicateur 2 : nombre de rapports sur la mobilité des enseignants produits		4	1	-3

Source des données : ENS

Objectif OP1.5 : un rapport d'ensemble sur la mobilité des enseignants est intégré dans le rapport d'activité.

Objectif O/P1.6. participation à la promotion du nouvel Enseignement Supérieur Gabonais Objectif de rattachement dans le PAP 2015 du Programme : Objectif N° 5				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Ecart
Indicateur 1 : nombre de plans de formation produits		1	0	-1
Indicateur 2 : nombre d'enseignants de rang magistral promu en 2015		3	2	-1

Source des données : ENS

Objectif OP1.6 : sur une prévision de trois enseignants seuls deux ont été promus en études ibériques.

Dotations allouées à l'opérateur par les RPROG pour l'exécution de leurs actions et projets de politique publique						
Programme	Titre 2. Personnel		Titre 3. Biens et Services		Titre 4. Transferts	
	Crédits ouverts	Crédits consommés	Crédits ouverts	Crédits consommés	Crédits ouverts	Crédits consommés
Acquisition des connaissances, des compétences et certification	0	0	76 897 238	76 897 238	0	0
Evaluations, formations et recyclage des enseignants	0	0	11 891 123	11 891 123	0	0
Appui à la Recherche Scientifique	0	0	2 853 869	2 853 869		
Formation des enseignants du Secondaire Générale et Technique	485 500 000	485 500 000	895 861 772	895 861 772	4 454 846 160	4 454 846 160
Total des dotations pour exécution des actions et projets de politique publique	485 500 000	485 500 000	987 504 002	987 504 002	4 454 846 160	4 454 846 160

Présentation de l'opérateur

Rappel du statut et des missions de l'Ecole Normale Supérieure de l'Enseignement Technique

L'ENSET est régie par l'ordonnance 81/72 du 30 décembre 1972 portant création et organisation de l'Ecole Normale Supérieure d'Enseignement Technique.

Statuts de l'Ecole Normale Supérieure de l'Enseignement Technique :

L'ENSET est établissement public d'enseignement supérieur doté de la personnalité civile et de l'autonomie financière.

Missions de l'Ecole Normale Supérieure de l'Enseignement Technique:

Les missions de service public dévolues à l'ENSET :

- Assurer la formation des professeurs techniques des lycées techniques et des professeurs techniques des collèges d'enseignement technique
- Contribuer à la formation permanente et au perfectionnement pédagogique des professeurs techniques
- Organiser des travaux de recherches pédagogiques relatives aux enseignements technologiques
- Se tenir en étroite liaison avec les entreprises, établissements et organismes intéressés par son objet

Contribuer à l'éducation permanente.

Travail avec l'opérateur

Le contrat annuel de performance entre le RPROG et le Directeur Général de l'ENSET a été signé le 31 mars 2015.

Crédits consommés en 2015 par l'opérateur

Contribution financière de l'Etat au titre de l'exercice 2015		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur	182 895 000	182 895 000
Contribution au fonctionnement de l'opérateur	516 818 702	516 818 702
Contribution aux investissements propres de l'opérateur	0	0
Total de la contribution financière de l'Etat	699 713 702	699 713 702

Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'Etat :

Le montant total de **699 713 702 FCFA** mis à disposition n'a pas fait l'objet d'approvisionnement par le Trésor Public. Un montant de **428 139 062 FCFA** a fait l'objet d'approvisionnement, soit un reliquat de **271 574 640 FCFA**.

La réalité de l'exécution budgétaire de l'exercice budgétaire 2015 est retracée dans le tableau suivant en attendant la prochaine mise à disposition.

Exécution globale par titre et nature			Exécution des dépenses par action		
Titre	libellé Dépense	Montant	formations et recyclage des enseignants	Appui à la recherche	formations des enseignants du secondaire
2	personnel	19 475 000	0	0	19 475 000
	SPG enseignement	11 500 000	0	0	11 500 000
	jury soutenance	7 975 000	0	0	7 975 000
3	biens et services	367 706 532	44 181 100	500 000	323 025 432
	frais de mission	15 140 000	15 140 000	0	
	frais de transport	29 041 100	29 041 100	0	
	frais de formation	500 000	0	500 000	0
	vacations	140 612 865	0	0	140 612 865
	primes	71 837 925		0	71 837 925
	autres charges diverses	110 574 642	0	0	110 574 642
4	Transferts	40 957 530		9 472 155	
	salaires personnels	40 957 530	0		40 957 530
	Total	428 139 062	44 181 100	9 972 155	342 500 432

Source des données : ENSET

Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

Objectif O/P1.1 : Participation à la mise en place de l'Université des Sciences de l'Éducation Objectif de rattachement dans le PAP 2015 du Programme: Objectif N° 4				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Ecart
Indicateur 1 : nombre de projets de TDR produits		1	0	-1

Source des données : ENSET

L'absence de réunion au niveau central sur la mise en place de l'université des sciences de l'éducation, n'a pas permis l'élaboration des termes de référence.

Objectif O/P1.2 : Améliorer la qualité des enseignements dispensés Objectif de rattachement dans le PAP 2015 du Programme: Objectif N° 4				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Ecart
Indicateur 1 : nombre d'offres de formation à amélioré		3	3	0

Source des données : ENSET

Objectif OP1.2 : les trois offres de formation prévues ont été réalisées. Il s'agit des formations en master ci-après :

- communication organisationnelle
- stratégie marketing
- finance comptabilité

Objectif O/P1.3 : Adapter la gestion des Etablissements d'Enseignement Supérieur au système LMD Objectif de rattachement dans le PAP 2015 du Programme : Objectif N° 1				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Ecart
Indicateur 1 : nombre de rapports préparatoires au séminaire sur le LMD produits		1	0	-1
Indicateur 2 : nombre de Comités LMD créés ou réactivés		1	1	0

Source des données : ENSET

Le rapport a été élaboré mais non transmis au RPROG, le séminaire n'ayant pas été programmé.

Le comité LMD a été réactivé.

Objectif O/P1.4 : Promouvoir les démarches d'assurance-qualité dans les structures d'Enseignement Supérieur Objectif de rattachement dans le PAP 2015 du Programme : Objectif N° 2				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Ecart
Indicateur 1 : nombre de cellules d'assurance-qualité mise en place	ND	1	1	0

Source des données : ENSET

La cellule d'assurance qualité a été mise en place sur décision interne

Objectif O/P1.5 : contribuer à la promotion du nouvel Enseignement Supérieur Gabonais Objectif de rattachement dans le PAP 2015 du Programme : Objectif N° 3				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Ecart
Indicateur 1 : nombre de projets de stratégies de promotion produits		1	1	0
Indicateur 2 : nombre de rapports sur la mobilité des enseignants produits		4	3	-1

Source des données : ENSET

Le projet de promotion du nouvel enseignement supérieur est produit.

Trois rapports sur quatre ont été produits, ils seront transmis au RPROG.

Objectif O/P1.6 : Augmenter le nombre d'enseignants de rang magistral Objectif de rattachement dans le PAP 2015 du Programme : Objectif N° 5				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Ecart
Indicateur 1 : nombre de plans de formation produits		1	1	0

Source des données : ENSET

Le plan de formation a été produit.

Dotations allouées à l'opérateur par les RPROG pour l'exécution de leurs actions et projets de politique publique						
Programme	Titre 2. Personnel		Titre 3. Biens et Services		Titre 4. Transferts	
	Crédits ouverts	Crédits consommés	Crédits ouverts	Crédits consommés	Crédits ouverts	Crédits consommés
Evaluations, formations et recyclage des enseignants	0	0	13 289 130	13 289 130	0	0
Appui à la Recherche Scientifique	0	0	8 717 669	8 717 669		
Formation des enseignants du Secondaire Générale et Technique	182 895 000	182 895 000	374 607 903	374 607 903	120 204 000	120 204 000
Total des dotations pour exécution des actions et projets de politique publique	182 895 0000	182 895 000	396 614 702	396 614 702	120 204 000	120 204 000

Présentation de l'opérateur**Rappel du statut et des missions de l'Institut Supérieur de Technologie (IST)**

L'Institut Supérieur de Technologie est régie par la Loi n° 38/2010 du 12 novembre 2010 portant création, organisation et fonctionnement de l'Institut Supérieur de Technologie.

Statuts de l'Institut Supérieur de Technologie :

L'Institut Supérieur de Technologie est un établissement public d'Enseignement Supérieur à vocation professionnelle, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

Missions de l'Institut Supérieur de Technologie :

Les missions de service public de l'IST sont :

- la formation initiale des cadres dans le domaine technologique
- la formation continue et perfectionnement des cadres en activité dans les entreprises et administrations
- la formation à la recherche scientifique et technologique et appui au développement du secteur technologique
- l'exécution des programmes de recherche-développement dans le domaine des technologies.

Travail avec l'opérateur

Le contrat annuel de performance entre le RPROG et le Directeur Général de l'IST a été signé le 31 mars.

Crédits consommés en 2015 par l'opérateur

Contribution financière de l'Etat au titre de l'exercice 2015		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur	274 500 000	274 500 000
Contribution au fonctionnement de l'opérateur	260 978 572	260 978 572
Contribution aux investissements propres de l'opérateur	0	0
Total de la contribution financière de l'Etat	535 478 572	535 478 572

Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'Etat :

Le montant total de **535 478 572 FCFA** mis à disposition n'a pas fait l'objet d'approvisionnement dans son entièreté par le Trésor Public. Un montant de **426 397 522 FCFA** a fait l'objet d'approvisionnement, soit un reliquat de **109 081 050 FCFA**.

En tenant compte du caractère sensible des dépenses de vacations, nous avons considéré que le titre 2 est entièrement disponible à l'Agence Comptable. Le tableau suivant résume la consommation des crédits des deux titres dont nous disposons.

Exécution globale par titre et nature			Exécution des dépenses par action		
Titre	libellé Dépense	Montant	Acquisition des connaissances	formations et recyclage des enseignants	Appui à la recherche
2	personnel	223 087 540	223 087 540	0	0
	Vacations	223 087 540	223 087 540	0	0
3	biens et services	203 309 982	203 309 982	0	0
	achat de biens			0	0
	paiement commissions				
	fournitures informatiques	203 309 982	203 309 982		
	travaux laboratoire				
	Total	426 397 522	426 397 522	0	0

Source des données : IST

Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

Objectif O/P1.1 : Adapter la gestion des Etablissements d'Enseignement Supérieur au système LMD Objectif de rattachement dans le PAP 2015 du Programme : Objectif N° 1				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Ecart
Indicateur 1 : nombre de rapports préparatoires au séminaire sur le LMD produits		1	0	-1
Indicateur 2 : nombre de Comités LMD créés ou réactivés		1	1	0

Source des données : IST

Objectif OP1.1 : le comité LMD a été réactivé, le rapport d'activité contient des éléments relatifs au LMD.

Objectif O/P1.2 : Promouvoir les démarches d'assurance-qualité dans les structures d'Enseignement Supérieur Objectif de rattachement dans le PAP 2015 du Programme : Objectif N° 2				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Ecart
Indicateur 1 : nombre de cellules d'assurance-qualité mise en place	ND	1	0	-1

Source des données : IST

Objectif OP1.2 : la non mise en place du CSAQ n'a pas permis celle de la cellule d'assurance qualité.

Objectif O/P1.3 : contribuer à la promotion du nouvel Enseignement Supérieur Gabonais Objectif de rattachement dans le PAP 2015 du Programme : Objectif N° 3				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Ecart
Indicateur 1 : nombre de projets de stratégies de promotion produits		1	0	-1
Indicateur 2 : nombre de rapports sur la mobilité des enseignants produits		4	0	-4

Source des données : IST

Objectif OP1.3 : aucun projet de stratégie du nouvel enseignement supérieur n'a été produit.

Objectif O/P1.4. : Augmenter le nombre d'enseignants de rang magistral				
Objectif de rattachement dans le PAP 2015 du Programme : Objectif N° 5				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Ecart
Indicateur 1 : nombre de plans de formation produits		1	0	-1

Source des données : IST

Objectif OP1.4 : aucun plan de formation n'a été envisagé.

Dotations allouées à l'opérateur par les RPROG pour l'exécution de leurs actions et projets de politique publique				
Programme	Titre 2. Personnel		Titre 3. Biens et services	
	Crédits ouverts	Crédits consommés	Crédits ouverts	Crédits consommés
Acquisition des connaissances, des compétences et certification	274 500 000	274 500 000	242 120 071	242 120 071
Evaluations, formations et recyclage des enseignants	0	0	18 858 501	18 858 501
Total des dotations pour exécution des actions et projets de politique publique	274 500 000	274 500 000	260 978 572	260 978 572

Présentation de l'opérateur**Rappel du statut et des missions de l'Institut Universitaire des Sciences de l'Organisation****Statuts de l'Institut Universitaire des Sciences de l'Organisation :**

A sa création, l'Ecole Nationale Supérieure de Secrétariat, devenue Institut Universitaire des Sciences de l'Organisation (IUSO) en 2008, était un Etablissement public doté de la personnalité civile et de l'autonomie de gestion financière (ordonnance 0077/84/PR).

Missions de l'Institut Universitaire des Sciences de l'Organisation :

Missions de service public :

L'école Nationale de Secrétariat (ENSS) avait pour mission de former, en deux ans, les cadres opérationnels pour les travaux de secrétariat, sténographie, sténotypie et dactylographie (ordonnance 0077/84/PR).

Devenu Institut Universitaire des Sciences de l'Organisation (IUSO) en 2008, l'établissement forme actuellement dans les métiers de l'assistanat et des stratégies d'organisation du management allant jusqu'au niveau Master

Travail avec l'opérateur

Le contrat annuel de performance entre le RPROG et le Directeur Général de l'IUSO a été signé le 31 mars 2015.

Crédits consommés en 2015 par l'opérateur

Contribution financière de l'Etat au titre de l'exercice 2015		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur	220 500 000	220 500 000
Contribution au fonctionnement de l'opérateur	180 897 526	180 897 526
Contribution aux investissements propres de l'opérateur		
Total de la contribution financière de l'Etat	401 397 526	401 397 526

Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'Etat :

Le montant des approvisionnements du Trésor Public en 2015 vers l'Agence Comptable, en faveur de l'IUSO, au titre de l'exercice budgétaire 2015 s'élève à **270 089 513 FCFA** au lieu de **401 397 526 FCFA** soit un écart de **131 308 013 FCFA** représentant le reste à pourvoir du Trésor Public. La réalité de l'exécution est résumée dans le ci-après :

Exécution globale par titre et nature			Exécution des dépenses par action		
Titre	libellé Dépense	Montant	Acquisition des connaissances	formations et recyclage des enseignants	Appui à la recherche
2	personnel	134 351 268	134 351 268	0	0
	Vacations	114 476 268	114 476 268	0	0
	soutenances	19 875 000	19 875 000	0	
3	biens et services	135 738 245	135 738 245	0	0
	produit d'entretien	675 000		0	0
	maintenance climatiseurs	9 581 800	9 581 800		
	fournitures informatiques	12 334 195	12 334 195		
	impression carte	17 808 050	17 808 050		
	frais de transport	10 349 550	10 349 550		
	frais de mission	1 000 000	1 000 000		
	maintenance informatique	1 420 000	1 420 000		
	entretien bâtiments	11 981 600	11 981 600		
	charges diverses	21 958 050	21 958 050		
	primes	48 630 000	48 630 000		
	Total	270 089 513	270 089 513	0	0

Source des données : IUSO

Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

Objectif O/P1.1 : Adapter la gestion des Etablissements d'Enseignement Supérieur au système LMD Objectif de rattachement dans le PAP 2015 du Programme : Objectif N° 1				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Ecart
Indicateur 1 : nombre de rapports préparatoires au séminaire sur le LMD produits		1	1	0
Indicateur 2 : nombre de Comités LMD créés ou réactivés		1	0	-1

Source des données : IUSO

Objectif OP1.1 : le conseil pédagogique joue temporairement le rôle du comité LMD non encore mis en place du fait du retard accusé dans l'approvisionnement des fonds à l'Agence Comptable.

Objectif O/P1.2 : Promouvoir les démarches d'assurance-qualité dans les structures d'Enseignement Supérieur Objectif de rattachement dans le PAP 2015 du Programme : Objectif N° 2				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Ecart
Indicateur 1 : nombre de cellules d'assurance-qualité mise en place	ND	1	0	-1

Source des données : IUSO

Lanon mise en place du CSAQ n'a permis celle de la cellule d'assurance qualité

Objectif O/P1.3 : contribuer à la promotion du nouvel Enseignement Supérieur Gabonais Objectif de rattachement dans le PAP 2015 du Programme : Objectif N° 3				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Ecart
Indicateur 1 : nombre de projets de stratégies de promotion produits		1	0	-1
Indicateur 2 : nombre de rapports sur la mobilité des enseignants produits		4	1	-3

Source des données : IUSO

La très faible mobilité des enseignants dans l'année a conduit les services à ne produire qu'un seul rapport.

Objectif O/P1.4 : Augmenter le nombre d'enseignants de rang magistral Objectif de rattachement dans le PAP 2015 du Programme : Objectif N° 5				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Ecart
Indicateur 1 : nombre de plans de formation produits		1	1	0

Source des données : IUSO

Le plan de formation est produit et disponible

Dotations allouées à l'opérateur par les RPROG pour l'exécution de leurs actions et projets de politique publique				
Programme	Titre 2 biens et services		Titre 3. bs	
	Crédits ouverts	Crédits consommés	Crédits ouverts	Crédits consommés
Acquisition des connaissances, des compétences et certification	220 500 000	220 500 000	180 897 526	180 897 526
Total des dotations pour exécution des actions et projets de politique publique	220 500 000	220 500 000	180 897 526	180 897 526

Présentation de l'opérateur**Rappel du statut et des missions de l'Ecole Doctorale Régionale de l'Afrique Centrale en Infectiologie Tropicale****Statuts de l'Ecole Doctorale Régionale de l'Afrique Centrale en Infectiologie Tropicale :**

Ecole sous régionale régie par la convention signée le 11 février 2005 entre la République Centrafricaine, la République du Congo, la République Gabonaise et la République du Tchad d'une part, et l'Organisation Internationale de la Francophonie et l'Agence Universitaire de la Francophonie d'autre part, mais financièrement soutenue par l'Etat Gabonais depuis sa création.

Missions de l'Ecole Doctorale Régionale de l'Afrique Centrale en Infectiologie Tropicale :**Missions de service public :**

Formation à la recherche et par la recherche, de spécialistes en infectiologie tropicale par l'organisation de cycles d'enseignement, séminaires et stages, menant à la préparation de diplômes de troisième cycle : M2 recherche en infectiologie tropicale et doctorat en sciences biomédicales.

■

Missions de développement :

Projet de collaboration avec les services de santé, en vue de leur amélioration, qui devrait déboucher sur la mise en place de structures de prise en charge des maladies d'infectiologie tropicale : laboratoires d'analyse, mise au point de traitements spécifiques...

Travail avec l'opérateur

Le contrat annuel de performance entre le RPROG et le Directeur Général de l'EDR a été signé le 31 mars 2015.

Crédits consommés en 2015 par l'opérateur

Contribution financière de l'Etat au titre de l'exercice 2015		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur	69 728 000	69 728 000
Contribution au fonctionnement de l'opérateur	180 897 526	180 897 526
Contribution aux investissements propres de l'opérateur	0	0
Total de la contribution financière de l'Etat	250 625 526	250 625 526

Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'Etat :

Le montant des approvisionnements du Trésor Public en 2015 vers l'Agence Comptable, en faveur de l'EDR, au titre de l'exercice budgétaire 2015 s'élève à **180 000 000 FCFA au lieu de 250 625 526 FCFA** soit un écart de **70 625 526 FCFA** représentant le reste à pourvoir du Trésor Public. La réalité de l'exécution est résumée dans le ci-après :

Exécution globale par titre et nature			Exécution des dépenses par action		
Titre	libellé Dépense	Montant	Acquisition des connaissances	formations et recyclage des enseignants	Appui à la recherche
2	personnel	125 000 000	125 000 000	0	0
	salaires	60 000 000	60 000 000		
	primes	26 000 000	26 000 000		
	vacations	39 000 000	39 000 000	0	0
3	biens et services	55 000 000	55 000 000	0	0
	frais de communication	21 000 000	21 000 000	0	0
	frais matériel Labo	11 000 000	11 000 000		
	Frais de transport	9 000 000	9 000 000	0	0
	frais d'entretien	14 000 000	14 000 000	0	0
	Total	180 000 000	180 000 000	0	0

Source des données : EDR

Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

Objectif O/P1.1 : Adapter la gestion des Etablissements d'Enseignement Supérieur au système LMD Objectif de rattachement dans le PAP 2015 du Programme : Objectif N° 1				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Ecart
Indicateur 1 : nombre de rapports préparatoires au séminaire sur le LMD produits		1	0	-1
Indicateur 2 : nombre de Comités LMD créés ou réactivés		1	0	-1

Source des données : EDR

Le conseil scientifique et pédagogique de l'EDR joue le rôle de comité LMD car il statue sur le sur le programme et la qualité de l'enseignement dispensé. Par ailleurs, le fait que le séminaire sur le LMD n'a pas été programmé, a retardé la production du rapport sur le LMD

Objectif O/P1.2 : Promouvoir les démarches d'assurance-qualité dans les structures d'Enseignement Supérieur Objectif de rattachement dans le PAP 2015 du Programme : Objectif N° 2				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Ecart
Indicateur 1 : nombre de cellules d'assurance-qualité mise en place	ND	1	0	-1

Source des données : EDR

La qualité de l'enseignement dispensé à l'EDR est garantie par le conseil pédagogique. Ainsi, il n'existe pas de cellule qualité institué mais le conseil pédagogique joue pleinement ce rôle.

Objectif O/P1.3. : contribuer à la promotion du nouvel Enseignement Supérieur Gabonais Objectif de rattachement dans le PAP 2015 du Programme : Objectif N° 3				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Ecart
Indicateur 1 : nombre de projets de stratégies de promotion produits		1	0	-1
Indicateur 2 : nombre de rapports sur la mobilité des enseignants produits		4	0	-4

Source des données : EDR

Aucun projet de stratégie ne produit, mais plusieurs propositions sont disponibles.

Objectif O/P1.4. : Augmenter le nombre d'enseignants de rang magistral Objectif de rattachement dans le PAP 2015 du Programme : Objectif N° 5				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Ecart
Indicateur 1 : nombre de plans de formation produits		1	0	-1

Source des données : EDR

L'EDR n'ayant qu'un seul enseignant permanent à ce jour, aucun plan de formation n'est indispensable.

Dotations allouées à l'opérateur par les RPROG pour l'exécution de leurs actions et projets de politique publique				
Programme	Titre 4. Transferts		Titre 5. Investissements	
	Crédits ouverts	Crédits consommés	Crédits ouverts	Crédits consommés
Acquisition des connaissances, des compétences et certification	69 728 000	69 728 000	180 897 526	180 897 526
Total des dotations pour exécution des actions et projets de politique publique	69 728 000	69 728 000	180 897 526	180 897 526

PROGRAMME RECHERCHE SCIENTIFIQUE

BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme Recherche Scientifique et Innovation est porté par la Direction Générale de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (DGRSI), créée par décret n° 632/PR/MENESRSI. Le responsable du programme est le **Directeur Général de la Recherche Scientifique et de l'Innovation**.

La DGRSI est chargée d'assurer la réalisation des objectifs de la politique du Gouvernement en matière de recherche et d'innovation.

Elle comprend trois (3) directions :

- la direction de la Recherche Scientifique, composée de trois (3) services (Recherche en sciences expérimentales, Recherche en sciences humaines, Recherche en sciences de la santé) et qui est chargée d'assurer la coordination des programmes des recherches scientifiques des différents organismes publics et privés ;
- la direction de l'Institut Pédagogique National (IPN) qui a la charge, entre autres, de concevoir et d'élaborer les programmes d'études et les outils didactiques et pédagogiques nécessaires aux différents niveaux d'enseignement, et qui est composée de cinq (5) services chargés respectivement de la recherche appliquée à l'enseignement pré-primaire, primaire, secondaire, normal et de la psychologie et de l'orientation ;
- la direction de l'innovation chargée notamment de la promotion de la formation en vue de l'innovation et qui comprend trois (3) services (Innovation scientifique, Innovation technologique, Propriété Intellectuelle).

La Direction Générale de la Recherche Scientifique et de l'Innovation définit la politique nationale en matière de recherche et d'innovation, mais la mise en œuvre de cette politique est assurée par le Centre National de la Recherche Scientifique (CENAREST).

Pour y parvenir, le CENAREST est structuré en cinq (5) Instituts de recherche comprenant différents départements et laboratoires.

Outre les services administratifs centrés autour du Commissaire Général, le CENAREST comprend :

- l'Institut de Recherche en Ecologie Tropicale (IRET) composé de deux (2) départements, dont l'un en écologie végétale et l'autre en écologie animale, de deux (2) laboratoires et de deux (2) stations de recherche ;
- l'Institut de Recherche Technologique (IRT) comprenant quatre départements (Biotechnologies appliquées, Mycologie, Biochimie et Technologies alimentaires, Ingénierie) et de six (6) laboratoires ;
- l'Institut de Recherche en Sciences Humaines (IRSH) composé de six (6) départements (Philosophie, Géographie, Archéologie et Science Politique, Sociologie-Anthropologie-Psychologie, Sciences marines, Littérature-Sciences du langage et de la communication) et de dix (10) laboratoires ;
- l'Institut de la pharmacopée et de la Médecine traditionnelles (IPHAMETRA) qui a cinq (5) départements (Herbier national, Phytochimie-pharmacologie et Toxicologie, Médecine traditionnelle, Centre thérapeutique, Arboretum de Sibang) ;
- l'Institut de Recherches Agronomiques et Forestières (IRAF) comprenant quatre (4) départements (Agronomie générale, Economie rurale, Sciences forestières et Zootechnique).

Le programme Recherche scientifique et innovation est en articulation avec le programme Enseignement supérieur compte tenu des activités de recherche menées par les universités et les grandes écoles.

ACTION N° 1 : Médecine moderne, traditionnelle et pharmacopée

D'une manière générale, la recherche en médecine moderne, traditionnelle et pharmacopée concerne la recherche faite par les universités, le CENAREST à travers l'IPHAMETRA, les centres comme le Centre de Recherche Médicale de LAMBARENE (CERMEL) et le Centre International de Recherches Médicales de Franceville (CIRMF).

S'agissant particulièrement de la médecine traditionnelle, discipline aussi vieille que l'humanité, aussi ancienne que la douleur, est une pratique qui permet de diagnostiquer, de prévenir, de soigner ou de délivrer d'une maladie. La maladie doit être comprise ici comme un déséquilibre qualitatif, quantitatif et proportionnel entre les composantes physiques et subtiles de l'homme.

La Pharmacopée, c'est l'ensemble des ingrédients qui composent les recettes traditionnelles, notamment les éléments animaux, végétaux et minéraux. On parle ici de pharmacopée traditionnelle par opposition à la pharmacopée classique qui est un recueil de médicaments écrit dans un livre.

ACTION N° 2 : Technologie et industrie

L'invention et l'innovation technologiques dans le but de valoriser les savoirs, les savoirs faire, les matériaux et les produits locaux ainsi que l'assainissement de l'environnement.

Cette action est mise en œuvre par l'Institut de Recherche technologique (IRT).

ACTION N° 3 : Sciences humaines et sociales

Cette action concerne la recherche menée dans les domaines de la littérature (lettres) et les autres disciplines qui étudient l'humain dans les manifestations de son esprit, à l'exemple de la philosophie, la psychologie, la sociologie, la géographie, l'histoire, l'archéologie, l'anthropologie, les sciences politiques, les sciences de l'éducation et les langues.

La recherche en sciences humaines et sociales est mise en œuvre par l'Institut de Recherche en Sciences Humaines (IRSH).

ACTION N° 4 : Sciences fondamentales

La recherche en sciences fondamentale est celle effectuée par les instituts et centres de recherche dans le domaine des sciences expérimentales tels que l'Institut de Recherches Agronomiques et Forestières (IRAF), l'Institut de Recherche en Ecologie Tropicale (IRET), l'Institut de Recherches Technologiques (IRT) et l'Institut de Pharmacopée et de Médecine Traditionnelles (IPHAMETRA).

En sommes, il s'agit des sciences qui étudient le vivant, à l'exemple de la biologie, de l'écologie, de la chimie et de la physique.

ACTION N° 5 : Ecologie et biodiversité

Cette action a pour objectif d'établir la richesse biologique des écosystèmes gabonais, de déterminer les processus écologiques fondamentaux qui expliquent cette biodiversité et de proposer les outils, sur la base des connaissances scientifiques acquises, qui permettent à tous les acteurs de l'utiliser ou de la gérer/conservé de manière durable.

ACTION N° 6 : Agronomie et forêt

Cette action regroupe les activités agronomiques et forestières mises en œuvre par l'Institut de Recherche agronomique et forestière.

ACTION N° 7: Innovation

C'est une activité transversale à toutes les structures de recherche, il s'agit de la mise en œuvre d'un produit (bien ou service), d'un procédé nouveau, d'une nouvelle méthode ou sensiblement d'une amélioration introduite avec succès sur le marché. Face au succès suscité par le produit, afin de réussir à bénéficier d'un gain acceptable, il est essentiel d'utiliser les outils de la propriété intellectuelle pour contribuer à la réduction du risque de contrefaçon. En outre, l'innovation nécessite dans la plupart des cas l'exploitation des connaissances scientifiques et techniques.

L'innovation est mise en œuvre par tous les instituts et centres de recherche puis coordonnée par la Direction de

l'Innovation.

Les éléments de contexte qui impactent le programme Recherche scientifique et innovation sont principalement :

- la multiplication des domaines potentiels de recherche
- le poids prédominant des opérateurs privés dans les activités de recherche
- le rôle essentiel joué par les partenaires extérieurs (Union européenne, Japon, ACP...) dans le financement et l'orientation de l'activité publique de recherche
- l'apparition de l'enjeu d'innovation
- des accords-cadres signés par le Gabon dans le domaine climatique et qui se traduisent par la mise en œuvre de projets spécifiques de recherche
- le projet de création d'une cité verte dédiée à l'éducation et au développement de la recherche

Les attentes des partenaires extérieurs et bailleurs de fonds vis-à-vis du programme sont la production de résultats significatifs dans le cadre des différents projets de recherche, susceptibles d'être valorisés dans de multiples domaines d'application, aussi bien au Gabon qu'à l'international. Les partenaires attendent par ailleurs du programme qu'il améliore les procédures et les outils de suivi de l'utilisation des fonds qu'ils investissent dans les projets publics de recherche. Ils attendent enfin du programme qu'il respecte intégralement les engagements pris dans le cadre des conventions, notamment en termes de cofinancement des projets.

Pour leur part, les autorités politiques attendent du programme une dynamisation de la recherche scientifique et de l'innovation pour déboucher sur le développement de nouvelles activités économiques et la création de richesse et d'emplois.

Plusieurs points forts peuvent d'ores et déjà être mis à l'actif du programme :

- l'augmentation du nombre d'études publiées par les chercheurs gabonais ces dernières années
- l'expertise croissante des chercheurs dans les centres et instituts
- le nombre important des projets de recherche conduits avec les partenaires et la qualité des résultats obtenus le plus souvent dans le cadre de ces projets
- la prise en charge de nouvelles thématiques de recherche tels que les maladies émergentes, les changements climatiques, le développement durable...

Cependant, un certain nombre de manques et difficultés restent à traiter notamment :

- l'absence d'une commande publique en matière de recherche
- la non-prise en compte des résultats des recherches par les décideurs politiques
- le cloisonnement des activités de recherche entre différents ministères
- la faible coopération entre recherche institutionnelle et recherche universitaire
- la dispersion des activités de recherche au sein de plusieurs ministères
- la vulgarisation insuffisante des recherches faites par les nationaux
- le faible encadrement des chercheurs
- le faible accès aux TIC (seulement 23,8% des chercheurs ont accès à titre personnel)
- le faible parrainage en matière de publication (près de 15% des chercheurs n'ont jamais publié)
- le faible taux de financement des projets (10% des projets présentés trouvent un financement)
- l'insuffisance des structures de recherche (56 unités sur l'étendue du territoire)
- l'insuffisance des ressources humaines de qualité, au niveau central.

ENJEUX

- Enjeu : Faire de la recherche et de l'innovation des leviers pour développer l'économie du Pays et l'influence internationale du Gabon

RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

OBJECTIF N°1 : Avoir réussi à réorienter les activités de la recherche scientifique et l'innovation au Gabon d'ici 2016.

OBJECTIF N°2 : Avoir réussi à constituer un corps de chercheurs de haut niveau avec suffisamment d'encadrants.

OBJECTIF N°3: Avoir réussi à développer les partenariats de recherche public(les opérateurs) / privé (partenaires nationaux et internationaux) et les contractualiser.

OBJECTIF N°4: Avoir réussi à susciter l'émergence d'innovations issues de la recherche Gabonaise.

OBJECTIF N°5:Disposer d'un contrat annuel de performance de chaque institut de Recherche avec l'échelon central (CGC-RPROG).

OBJECTIF STRATEGIQUE N°1 : Avoir réussi à réorienter les activités de la recherche scientifique et l'innovation au Gabon d'ici 2016.

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- **Résultat annuel attendu 1** : Disposer du plan stratégique quinquennal pour la recherche scientifique et l'innovation.
- **Résultat annuel attendu 2** : Disposer du plan d'investissement quinquennal visant à rendre performantes les différentes structures de recherche.
- **Résultat annuel attendu 3** : Disposer d'un projet de statut particulier des chercheurs et techniciens.
- **Résultat annuel attendu 4** : Disposer d'un projet de loi d'orientation de la recherche.

Résultats annuels effectivement atteints

- **Résultat annuel 1** : 85% du plan stratégique quinquennal pour la recherche scientifique et l'innovation sont élaborés.
- **Résultat annuel 2** : 85% du plan d'investissement quinquennal visant à rendre performantes les différentes structures de recherche sont élaborées.
- **Résultat annuel 3** : 85% du projet de statut particulier des chercheurs et techniciens sont élaborés.
- **Résultat annuel 4** : 85% du projet de loi d'orientation de la recherche sont élaborés.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2015 Prévision PAP	2015 Réalisée	Ecart 2015	Cible 2016 PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement de l'élaboration du plan stratégique quinquennal pour la recherche	%	0	5	100	85	-15	100	
Taux d'avancement de l'élaboration du plan d'investissement quinquennal	%		5	100	85	-15	100	
Taux d'avancement de l'élaboration du projet de statut particulier des chercheurs et techniciens	%		5	100	85	-15	100	
Taux d'avancement de l'élaboration du projet de loi d'orientation de la recherche.	%		5	100	85	-15	100	
Taux de réalisation du plan d'orientation de la politique en matière de recherche	%		0	0	0	0	20	100 (2021)

Source des données : Direction Générale de la Recherche Scientifique et Innovation et le CENAREST

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel 1, 2, 3 et 4 : Les 85% représentent la contribution des participants à la préparation et à l'organisation de l'atelier.

Un atelier sur la structuration de la recherche scientifique au Gabon et l'harmonisation des partenariats a été organisé. Toutefois, cet atelier a été réalisé hors financements du programme. Les conclusions de cet atelier vont certainement répondre aux résultats attendus dans cet objectif.

Nous osons espérer que les conclusions issues de cet atelier seront être prises en compte dans le programme au titre du budget 2017.

Au regard de l'amenuisement de la dotation budgétaire en 2016, l'objectif n'a pas été reconduit.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°2 : Avoir réussi à constituer un corps de chercheurs de haut niveau avec suffisamment d'encadrants.

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- **Résultat annuel attendu 1** : Avoir 4 Directeurs de recherche (2 nouveaux Directeurs) encadrant effectivement un département
- **Résultat annuel attendu 2** : Avoir 5 nouveaux Maîtres de recherche encadrant effectivement un département ou un laboratoire
- **Résultat annuel attendu 3** : Avoir 10 nouveaux Chargés de recherche supplémentaires
- **Résultat annuel attendu 4** : Parvenir à 100 % de lauréats aux CTS du CAMES en 2015.

Résultats annuels effectivement atteints

- **Résultat annuel 1** : 2 anciens Directeurs encadrant effectivement un département
- **Résultat annuel 2** : 4 nouveaux Maîtres de recherche encadrant effectivement un département ou un laboratoire
- **Résultat annuel 3** : 22 nouveaux Chargés de recherche
- **Résultat annuel 4** : 80 % de lauréats aux CTS du CAMES en 2015.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2015 Prévision PAP	2015 Réalisée	Ecart 2015	Cible 2016 PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de départements dirigés par les Directeurs de recherche		2	2	4	2	-2	ND	
Nombre de laboratoires ou départements dirigés par les maîtres de recherche		4	9	14	13	-1	ND	
Nombre de projet de recherche porté par les Chargés de recherche		35	41	51	63	+12	ND	
Taux de réussite des candidats au CTS du CAMES	%			100%	80%	-20%	100%	

Source des données : CENAREST

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

- **Résultat annuel 1** : l'absence de Directeurs de recherche dans les autres instituts de recherche du CENAREST est dû au fait que les maîtres de recherche n'ont pas encore atteint le quota d'année nécessaire pour le passage en grade, d'une part. Le dépôt de candidature aux différents CTS du CAMES se fait sous la base du volontariat, d'autre part.
- **Résultat annuel 2** : l'écart de -1 est constaté du fait que le dépôt de candidature aux différents CTS du CAMES se fait sous la base du volontariat.
- **Résultat annuel 3** : Ce résultat de +12, favorable occulte les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des projets de recherche. Afin de maintenir ce résultat, il est nécessaire d'allouer aux instituts un financement conséquent pour les activités de recherche.
- **Résultat annuel 4** : En 2015, il y a eu près de 80 % de lauréats inscrits sur la liste d'aptitude des CTS du CAMES et 20% d'ajourné dû à l'obstination des candidats malgré la mise en garde du comité de sélection de candidature qui devrait donner quitus.

L'objectif a été reconduit en 2016, cependant les trois premiers indicateurs ont été reformulés afin de mieux traduire les résultats à atteindre. Compte tenu des résultats atteints en 2015, la cible 2015 du résultat 4 a été reconduite en 2016.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°3 : Avoir réussi à développer les partenariats publics / privés (partenaires nationaux et internationaux) et les contractualiser

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- **Résultat annuel attendu 1** : Avoir eu en 2015 vingt projets de recherche en cours d'exécution en partenariat public/privé.
- **Résultat annuel attendu 2** : Disposer de 8 projets en partenariats/commande non étatiques
- **Résultat annuel attendu 3** : Disposer de 5 projets de recherche en co-financement issus des coopérations
- **Résultat annuel attendu 4** : Parvenir à ce que la part de financement des projets de recherche par le secteur non étatique représente 20%du financement total par institut du CENAREST.

Résultats annuels effectivement atteints

- **Résultat annuel 1** : 5 projets de recherche en cours d'exécution en partenariat public/privé.
- **Résultat annuel 2** : 7 projets en partenariats/commande non étatiques
- **Résultat annuel 3** : 6 projets de recherche en co-financement issus des coopérations
- **Résultat annuel 4** : 20%dufinancement des projets de recherche proviennent du secteur non étatique pour les instituts du CENAREST.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2015 Prévision PAP	2015 Réalisée	Ecart 2015	Cible 2016 PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de partenariats/commandes publics	Nombre			20	5	-15	ND	
Nombre de partenariats/commande non étatiques	Nombre			8	7	-1	ND	
Nombre de projet de recherche issu des coopérations ayant obtenue un co-financement	Nombre	0		5	6	+1	ND	
Part du secteur non étatique dans le financement de la recherche au CENAREST;	%		10	20	20	0	ND	

Source des données : Direction Générale de la Recherche Scientifique et Innovation et le CENAREST

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

- **Résultat annuel 1** : Malgré les contacts auprès du secteur Public (ORIAM, GRAINE, ONEL,...) peu ont répondu favorablement à notre sollicitation, d'où cet écart de -15.
- **Résultat annuel 2** : cet écart se justifie par le peu de sollicitation des partenaires non étatiques.
- **Résultat annuel 3** : Le plus souvent les instituts sont sollicités par des partenaires au développement pour des accords à terme.
- **Résultat annuel 4** : Il est difficile de dépasser ce taux de financement dans la mesure où notre plateau technique est obsolète. Afin d'avoir un partenariat efficace, il est urgent de réhabiliter les infrastructures existantes (construire et équiper).

Au regard des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des actions permettant l'atteinte de l'objectif, ce dernier a été supprimé en 2016.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°4 : Avoir réussi à susciter l'émergence d'innovations issues de la recherche gabonaise.

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- **Résultat annuel attendu 1** : Etre en mesure en 2016 de produire des statistiques fiables sur les innovations et inventions d'origines Gabonaises
- **Résultat annuel attendu 2** : Disposer du document stratégique de mise en valeur des innovations et des inventions au Gabon.

Résultats annuels effectivement atteints

- **Résultat annuel 1** : L'appareil de production de statistiques fiables sur les innovations et inventions d'origines Gabonaises est mise en œuvre à 40%.
- **Résultat annuel 2** : Le document stratégique de mise en valeur des innovations et des inventions au Gabon n'est pas disponible.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2015 Prévision PAP	2015 Réalisée	Ecart 2015	Cible 2016 PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux de mise en œuvre de l'appareil statistiques permettant de produire des statistiques fiables sur les innovations et inventions Gabonaises	%		30%	100%	40%	-60%	ND	
Taux d'avancement du document stratégique de mise en valeur des innovations et inventions	%		0%	100%	0%	- 100%	ND	

Source des données : Direction Générale de la Recherche Scientifique et Innovation

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

- **Résultat annuel 1** : Pour être en mesure en 2016 de produire des statistiques fiables sur les innovations et inventions d'origines Gabonaises, nous avons pris part à un atelier national de formation sur la collecte des données de la recherche et développement et de l'innovation organisé en 2015. La capitalisation de cette formation et les moyens financiers adaptés permettront de produire des statistiques fiables en partenariat avec la Direction de la statistique.
- **Résultat annuel 2** : Ce résultat ne peut être atteint que si le premier résultat est totalement réalisé.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°5 : Disposer d'un contrat annuel de performance de chaque institut avec l'échelon central (CGC-RPROG).

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- **Résultat annuel attendu 1** : Un contrat signé entre le Commissariat Général du CENAREST et le RPROG.
- **Résultat annuel attendu 2** : Un contrat signé entre le RPROG et chaque Centre partenaire.
- **Résultat annuel attendu 3** : Un contrat signé entre chaque Institut et le Commissaire Général du CENAREST.
- **Résultat annuel attendu 4** : Le respect à 100% des engagements pris.

Résultats annuels effectivement atteints

- **Résultat annuel 1** : Un contrat signé entre le Commissariat Général du CENAREST et le RPROG.

- **Résultat annuel 2** : Un contrat signé entre le RPROG et chaque Centre partenaire.
- **Résultat annuel 3** : Un contrat signé entre chaque Institut et le Commissaire Général du CENAREST.
- **Résultat annuel 4** : Le respect à 60% des engagements pris.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2015 Prévision PAP	2015 Réalisée	Ecart 2015	Cible 2016 PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de contrat signés	Nombre		0	6	6	0		
Taux de respect des engagements pris	%		0	100%	60%	-40%		

Source des données : Direction Générale de la Recherche Scientifique et Innovation et le CENAREST

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

- **Résultat annuel 1** : En réalité un seul contrat contenant six closes a été signé entre le Commissariat Général du CENAREST, chaque Directeur d'institut de recherche et le RPROG.
- **Résultat annuel 2** : Le respect à 60% des engagements pris s'explique par l'indisponibilité de la totalité des fonds prévus pour la réalisation des objectifs par les instituts.

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres		Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
		AE ouvertes en LFR pour 2015 (a)	AE engagées en 2015 (b)	Ecart (b) - (a)	CP ouverts en LFR pour 2015 (c)	CP consommés en 2015 (d)	Ecart (d) - (c)
12.479.1	Médecine moderne, traditionnelle et pharmacopée	279 770 100	253 181 795	-26 588 305	279 770 100	253 181 795	-26 588 305
	Titre 1. Charges financières de la dette		0	0		0	0
	Titre 2. Dépenses de personnel	3 864 000	2 163 000	-1 701 000	3 864 000	2 163 000	-1 701 000
	Titre 3. Dépenses de biens et services	54 066 100	51 362 795	-2 703 305	54 066 100	51 362 795	-2 703 305
	Titre 4. Dépenses de transfert	221 840 000	199 656 000	-22 184 000	221 840 000	199 656 000	-22 184 000
	Titre 5. Dépenses d'investissement		0	0		0	0
	Titre 6. Autres dépenses		0	0		0	0
12.479.2	Technologie et industrie	22 876 400	21 732 580	-1 143 820	22 876 400	21 732 580	-1 143 820
	Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
	Titre 2. Dépenses de personnel	0	0	0	0	0	0
	Titre 3. Dépenses de biens et services	22 876 400	21 732 580	-1 143 820	22 876 400	21 732 580	-1 143 820
	Titre 4. Dépenses de transfert		0	0		0	0
	Titre 5. Dépenses d'investissement		0	0		0	0
	Titre 6. Autres dépenses		0	0		0	0
12.479.3	Sciences humaines et sociales	41 384 200	39 314 990	-2 069 210	41 384 200	39 314 990	-2 069 210
	Titre 1. Charges financières de la dette		0	0		0	0
	Titre 2. Dépenses de personnel		0	0		0	0
	Titre 3. Dépenses de biens et services	41 384 200	39 314 990	-2 069 210	41 384 200	39 314 990	-2 069 210
	Titre 4. Dépenses de transfert		0	0		0	0
	Titre 5. Dépenses d'investissement		0	0		0	0
	Titre 6. Autres dépenses		0	0		0	0
12.479.4	Sciences fondamentales	240 340 000	237 208 000	-3 132 000	240 340 000	237 208 000	-3 132 000
	Titre 1. Charges financières de la dette			0			0
	Titre 2. Dépenses de personnel	182 200 000	181 975 000	-225 000	182 200 000	181 975 000	-225 000
	Titre 3. Dépenses de biens et services	58 140 000	55 233 000	-2 907 000	58 140 000	55 233 000	-2 907 000
	Titre 4. Dépenses de transfert		0	0		0	0
	Titre 5. Dépenses d'investissement		0	0		0	0
	Titre 6. Autres dépenses		0	0		0	0
12.479.5	Ecologie et biodiversité	29 004 000	27 553 800	-1 450 200	29 004 000	27 553 800	-1 450 200
	Titre 1. Charges financières de la dette		0	0		0	0
	Titre 2. Dépenses de personnel		0	0		0	0
	Titre 3. Dépenses de biens et services	29 004 000	27 553 800	-1 450 200	29 004 000	27 553 800	-1 450 200
	Titre 4. Dépenses de transfert		0	0		0	0

Actions et titres		Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
		AE ouvertes en LFR pour 2015 (a)	AE engagées en 2015 (b)	Ecart (b) - (a)	CP ouverts en LFR pour 2015 (c)	CP consommés en 2015 (d)	Ecart (d) - (c)
	Titre 5. Dépenses d'investissement		0	0		0	0
	Titre 6. Autres dépenses		0	0		0	0
12.479.6	Agronomie et forêt	52 404 200	49 783 990	-2 620 210	52 404 200	49 783 990	-2 620 210
	Titre 1. Charges financières de la dette		0	0		0	0
	Titre 2. Dépenses de personnel		0	0		0	0
	Titre 3. Dépenses de biens et services	52 404 200	49 783 990	-2 620 210	52 404 200	49 783 990	-2 620 210
	Titre 4. Dépenses de transfert		0	0		0	0
	Titre 5. Dépenses d'investissement		0	0		0	0
	Titre 6. Autres dépenses		0	0		0	0
12.479.7	Innovation	69 258 300	53 905 745	-15 352 555	69 258 300	53 905 745	-15 352 555
	Titre 1. Charges financières de la dette		0	0		0	0
	Titre 2. Dépenses de personnel	35 352 000	35 196 000	-156 000	35 352 000	35 196 000	-156 000
	Titre 3. Dépenses de biens et services	33 906 300	18 709 745	-15 196 555	33 906 300	18 709 745	-15 196 555
	Titre 4. Dépenses de transfert		0	0		0	0
	Titre 5. Dépenses d'investissement		0	0		0	0
	Titre 6. Autres dépenses		0	0		0	0
	Total pour le programme	735 037 200	682 680 900	-52 356 300	735 037 200	682 680 900	-52 356 300
	<i>Dont : FDC, ADP (2) et autres ressources attendus</i>						
	Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
	Titre 2. Dépenses de personnel	221 416 000	219 334 000	-2 082 000	221 416 000	219 334 000	-2 082 000
	Titre 3. Dépenses de biens et services	291 781 200	263 690 900	-28 090 300	291 781 200	263 690 900	-28 090 300
	Titre 4. Dépenses de transfert	221 840 000	199 656 000	-22 184 000	221 840 000	199 656 000	-22 184 000
	Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
	Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0

Explication des principaux écarts :

Sur le montant global octroyé de **735 037 200 FCFA** au programme, un montant de **682 680 900 FCFA** a été exécuté soit **92,9%** des crédits votés. Toutefois, il est à noter que les crédits exécutés correspondent en majorité aux mises à disposition des crédits à l'opérateur (CENAREST) du programme et à la subvention du Centre International de Recherche Médicale de Franceville (CIRMF).

Les écarts constatés sont liés principalement à la non levé de la réserve obligatoire. En effet, les six (6) premières actions sont menées par l'opérateur CENAREST qui reçoit des mises à disposition de crédits du titre 2 et du titre 3 au niveau de son Agence Comptable. L'écart au titre 4 concernant la subvention du CIRMF, s'explique par la même raison.

Pour ce qui est de la dernière action "innovation" portée par le BOP Central "Recherche" une partie de l'écart s'explique par la réserve obligatoire et une autre par les difficultés liées à l'exécution des crédits au niveau de l'administration centrale.

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME

Numéro et intitulé du programme et du titre		Crédits votés dans la LFR 2015 (a)	Mouvements : débit (b)	Mouvements : crédit (c)	Exécutions 2015 (d)
12.479	Recherche scientifique et innovation	735 037 200	- 52 356 300	-	682 680 900
	Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel	221 416 000	- 2 082 000	-	219 334 000
	Titre 3. Dépenses de biens et services	291 781 200	- 28 090 300	-	263 690 900
	Titre 4. Dépenses de transfert	221 840 000	- 22 184 000	-	199 656 000
	Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-
	Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-

Explication des mouvements de crédits :

Les mouvements de crédits retracés dans le tableau ci-dessus représentent les crédits disponibles du programme redéployés dans la mission "Provisions".

Annulations

Le programme n'a pas effectué d'annulation de crédits.

Reports

Le programme n'a pas effectué de reports de crédits.

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 31 décembre 2013	Effectifs au 31 décembre 2014	Effectifs au 1 ^{er} janvier 2015	Mouvements d'effectifs en 2015			Effectifs au 31.12. 2015
				Sorties	Entrées	Ecart (entrées - sorties)	
Agents hors catégorie		0	0	0	0	0	0
Agents de catégorie A		325	325	0	0	0	325
Permanents		325	325	0	0	0	325
Non permanents				0	0	0	0
Agents de catégorie B		139	139	0	1	1	140
Permanents		139	139	0	1	1	140
Non permanents				0	0	0	0
Agents de catégorie C		1	1	0	0	0	1
Permanents		1	1	0	0	0	1
Non permanents		0	0	0	0	0	0
Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)		465	465	0	1	1	466
Main d'œuvre non permanente		112	112	0	0	0	112
Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme		577	577	0	1	1	578

Explication des évolutions :

En attente des actes de recrutement officiels, les effectifs du programme au niveau de l'administration centrale n'ont pas trop évolué. Seul un agent de catégorie B a été recruté.

EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS

Emplois rémunérés	Effectifs		
	Réalisation2013(1)	Prévision2014	Prévision2015
Operateur COMMISSARIAT GENERAL CENAREST			
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)		51	51
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)		0	0
Total pour l'opérateur		51	51
Operateur IPAHMETRA			
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)		112	112
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)		0	0
Total pour l'opérateur		112	112
Operateur IRAF			
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)		139	139
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)		0	0
Total pour l'opérateur		139	139
Operateur IRET			
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)		55	97
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)		0	0
Total pour l'opérateur		97	97
Operateur IRSH			
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)		178	178
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)		0	0
Total pour l'opérateur		178	178
Operateur IRT			
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)		30	30
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)		0	0
Total pour l'opérateur		30	30
Total pour le programme		565	607

Commentaire sur les effectifs des opérateurs et sur le rapport entre l'évolution des effectifs Etat et l'évolution des effectifs des opérateurs :

La faible remontée d'informations par les Instituts du CENAREST ne permet pas à ce jour d'évaluer l'évolution des effectifs de cet opérateur.

ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS

TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LFR		Crédits de titre 2 consommés		Ecart	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (c-a)	CP (d-b)
Masse salariale des emplois de l'administration	221 416 000	221 416 000	219 334 000	219 334 000	-2 082 000	-2 082 000
Masse salariale des emplois des opérateurs, rémunérés par le programme, inclus dans le plafond d'emplois du ministère						
Total des crédits de titre 2 consommés	221 416 000	221 416 000	219 334 000	219 334 000	-2 082 000	-2 082 000

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2 :

Dans cette rubrique, le titre 2 est constitué uniquement de la main d'œuvre non permanente et de la main d'œuvre villageoise utilisées par la DGRSI et le CENAREST.

Au titre de la main d'œuvre villageoise, un montant de **139 000 000 FCFA** a été mis à la disposition du CENAREST. Pour ce qui est de la main d'œuvre non permanente, un montant de **80 334 000 F CFA** a été mis à la disposition à la trésorerie provinciale de l'Estuaire dont **35 196 000 FCFA** pour la DGRSI et **45 138 000 FCFA** pour le CENAREST.

TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

Action	Crédits de titre 3 prévus dans la LFR		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (c-a)	CP (d-b)
Action 1 : Médecine moderne, traditionnelle et pharmacopée	51 362 795	51 362 795	51 362 795	51 362 795	0	0
Fonctionnement du cabinet et des laboratoires	51 362 795	51 362 795	51 362 795	51 362 795	0	0
Action 2 : Technologie et industrie	21 732 580	21 732 580	21 732 580	21 732 580	0	0
Fonctionnement du cabinet et des laboratoires	21 732 580	21 732 580	21 732 580	21 732 580	0	0
Action 3 : Sciences humaines et sociales	39 314 990	39 314 990	39 314 990	39 314 990	0	0
Fonctionnement du cabinet et des laboratoires	39 314 990	39 314 990	39 314 990	39 314 990	0	0
Action 4 : Sciences fondamentales	55 233 000	55 233 000	55 233 000	55 233 000	0	0
Administration générale du CENAREST	55 233 000	55 233 000	55 233 000	55 233 000	0	0
Action 5 : Ecologie et biodiversité	27 553 800	27 553 800	27 553 800	27 553 800	0	0
Fonctionnement du cabinet et des laboratoires	27 553 800	27 553 800	27 553 800	27 553 800	0	0
Action 6 : Agronomie et forêt	49 783 990	49 783 990	49 783 990	49 783 990	0	0
Fonctionnement du cabinet et des laboratoires	49 783 990	49 783 990	49 783 990	49 783 990	0	0
Innovation	32 210 985	32 210 985	18 709 745	18 709 745	-13 501 240	-13 501 240
Fonctionnement du Cabinet du DG coordination de la politique de Recherche Scientifique et innovation	9 110 000	9 110 000	6 956 253	6 956 253	-2 153 747	-2 153 747

Action	Crédits de titre 3 prévus dans la LFR		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (c-a)	CP (d-b)
actualisation de la politique de la recherche scientifique et de l'innovation	3 000 300	3 000 300	3 000 300	3 000 300	0	0
Fonctionnement IPN	20 100 685	20 100 685	8 753 192	8 753 192	-11 347 493	-11 347 493
Reserve obligatoire pour l'ensemble du programme	14 589 060	14 589 060	0	0	-14 589 060	-14 589 060
Total des crédits de titre 3 consommés	291 781 200	291 781 200	263 690 900	263 690 900	-28 090 300	-28 090 300

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations individualisées :

La programmation des activités et la répartition des crédits entre la Direction Générale et les opérateurs ont été faites en tenant compte des prérogatives de chaque entité. Ainsi, sur un montant global en biens et services de **291 781 200 FCFA**, le BOP central «Recherche » constitué uniquement de la Direction Générale de la Recherche Scientifique et Innovation a reçu au titre des biens et services un montant de **32 210 985 FCFA**.

Du fait, de l'existence d'une partie dédiée au détail de l'exécution des crédits des opérateurs à la fin de ce rapport, nous présentons ici le commentaire relatif à l'utilisation des crédits du BOP central.

Le montant de **32 210 985 FCFA** reçu par ce BOP concerne uniquement l'action «innovation ». Ces crédits avaient été prévus pour:

1. Piloter le projet d'actualisation de la politique de recherche scientifique et innovation avec un montant de **9 100 000 FCFA** ;
2. Coordonner la politique de recherche scientifique et innovation à travers le suivi des plans d'action des objectifs du PAP avec un montant de **3 000 000 FCFA** ;
3. Assurer le fonctionnement de l'Institut Pédagogique National avec un montant de **20 100 685 FCFA**.

Pour le pilotage du projet d'actualisation de la politique de recherche scientifique et innovation un montant de **6 956 553 FCFA** a été exécuté soit **76,4%** des crédits prévus. Sur ce montant, seuls **3 644 000 FCFA** ont été payés par le Trésor, soit **52,4%** des crédits exécutés par l'unité opérationnelle (UO) « fonctionnement du cabinet ». Cette activité rentre dans la réalisation de l'objectif 1.

S'agissant de la coordination de la politique de recherche et innovation, le montant de **3 000 000 FCFA** est une mise à disposition à l'Agence Comptable du CENAREST pour le compte de l'unité opérationnelle « Recherche ». Le détail de l'exécution est à fournir par l'ancien chef de service sciences fondamentales.

Concernant le fonctionnement de l'Institut Pédagogique National, un montant de **8 753 192 FCFA** a été exécuté, soit **43,5%** des crédits alloués pour l'unité opérationnelle « action pédagogique ». Avec ce niveau d'exécution, l'IPN a fonctionné avec peine. Toutefois, deux activités phares ont été réalisées à savoir un atelier sur l'adoption des finalités éducatives et des travaux de validation de curriculum du pré-primaire en équipe pédagogique

TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS

Actions	Crédits de titre 4 prévus dans la LFR		Crédits de titre 4 consommés		Ecart	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (b-a)	CP (d-c)
Subvention CIRMIF	221 840 000	221 840 000	199 656 000	199 656 000	-22 184 000	-22 184 000
Total des crédits de titre 4 consommés	221 840 000	221 840 000	199 656 000	199 656 000	-22 184 000	-22 184 000

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 4 en faisant ressortir les différents types de transferts et de bénéficiaires :

La subvention allouée au CIRMIF a été mise à disposition à hauteur de 90% du montant prévu dans la loi de finances rectificative à l'agence comptable du CIRMIF du fait de la mise en réserve de 10% .

BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS

OPERATEUR CENAREST

Présentation de l'opérateur

Statuts du Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CENAREST) :

Le CENAREST est un établissement public dédié à la recherche scientifique et technologique composé d'un commissariat général et de 5 instituts qui sont des structures techniques. Le commissaire général représente l'institution sur le plan administratif, il est secondé par un coordonnateur scientifique et technique pour les activités scientifiques et techniques. Les instituts ont des missions statutaires et spécifiques que l'on retrouve dans leur intitulé.

Missions du CENAREST :

Missions de service public :

Le Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CENAREST) a pour missions de :

1. Elaborer les projets de planification de recherche scientifique à soumettre au Conseil National de la Recherche Scientifique ;
2. Exécuter les programmes de recherche ;
3. Exercer le contrôle permanent de l'exécution des programmes élaborés par les organismes de recherche non nationaux qui utilisent les matériaux scientifiques gabonais ;
4. Assurer la coordination des activités de recherche scientifique et technique ;
5. Assurer le transfert et l'adaptation des technologies en vue de leur application au développement social et économique au Gabon ;
6. Promouvoir les structures nationales de recherche ;
7. Favoriser la formation et la promotion des chercheurs nationaux ;
8. Faciliter les échanges entre chercheurs dans le cadre d'une coopération scientifique et technique à l'échelon tant national qu'international ;
9. Etablir un réseau d'informations scientifiques et techniques.

Travail avec l'opérateur

Le contrat annuel de performance (CAP) entre le RPROG, le Commissaire Générale et les directeurs d'instituts du CENAREST a été signé le février 2015.

Crédits consommés en 2015 par l'opérateur

Contribution financière de l'Etat au titre de l'exercice 2015		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur	139 000 000	139 000 000
Contribution au fonctionnement de l'opérateur	257 874 947	244 981 155
Contribution aux investissements propres de l'opérateur		
Total de la contribution financière de l'Etat	396 874 900	383 981 155

Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'Etat :

Le CENAREST est un opérateur composé de six unités opérationnelles. A cet effet, l'exécution se fait dans chaque institut et au commissariat général tous rattachés à l'unique agence comptable CENAREST.

De façon globale, sur les **383 981 155 FCFA**, montant net de la réserve mis à disposition, seul un montant de **230 578 959 FCFA** a fait l'objet d'approvisionnement à l'agence comptable, soit **60%**.

Pour chaque institut participant à la réalisation d'une action précise du programme Recherche Scientifique, le détail de l'exécution des crédits par nature et par action est retracé dans le tableau suivant.

Exécution globale par titre et nature				Exécution des dépenses par action				
Titre	libellé Dépense	Montant	Médecine moderne, traditionnelle et pharmacopée	Technologie et industrie	Sciences humaines et sociales	Sciences fondamentales	Ecologie et biodiversité	Agronomie et forêt
2	personnel	90 347 390	0	0	0	90 347 390	0	0
	charges de personnel	90 347 390	0	0	0	90 347 390	0	0
3	biens et services	140 231 569	36 909 079	10 343 874	26 430 536	34 776 343	17 139 380	14 632 357
	Inscription CAMES	5 600 000	400 000	0	5 200 000	0	0	0
	Commission dossiers CAMES	1 950 000	0	0	60 000	1 890 000	0	0
	Etude et Mission de terrain	20 345 000	0	4 980 000	6 900 000	4 665 000	3 800 000	0
	Entretien bâtiment	15 019 372	0	2 503 629	0	6 000 000	3 179 380	3 336 363
	Publication	500 000	0	0	500 000	0	0	0
	Equipement département	99 960	0	0	99 960	0	0	0
	équipement Direction Institut	449 790	0	0	449 790	0	0	0
	Equipement projets	29 827 029	29 279 079		547 950	0	0	0
	produits d'entretien	4 100 000	0	0	0	1 550 000	2 050 000	500 000
	Per diem lauréats CAMES	6 085 000	0	0	0	6 085 000	0	0
	Carburant	5 200 000			1 000 000	1 500 000	1 200 000	1 500 000
	fournitures de bureaux	18 727 080	1 000 000	1 556 245	6 800 836	5 119 999	3 000 000	1 250 000
	frais de déplacement	1 054 000		804 000				250 000
	entretien climatisation	3 369 800		500 000	197 000		2 410 000	262 800
	travaux électricité	3 840 000	0	0	0	0	0	3 840 000
	Séminaire Scientifique	7 440 000	5 440 000		2 000 000	0	0	0
	Dépôt brevet	750 000	750 000	0	0	0	0	0
	entretien véhicule	8 434 538	0	0		5 241 344		3 193 194
	Prestation sociale	2 500 000	0	0	2 000 000	0	0	500 000
	fête du travail	2 725 000	0	0		2 725 000	0	0
	frais de publication	500 000	0	0	500 000	0	0	0
	frais postal	215 000	40 000		175 000	0	0	0
	fournitures projet	1 500 000	0	0	0	0	1 500 000	0
	Total	230 578 959	36 909 079	10 343 874	26 430 536	125 123 733	17 139 380	14 632 357

Source des données : Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (chaque Institut a fourni les données d'exécution 2015, à chaque action correspond un institut)

Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

Objectif O/P1.5 : Parvenir à 100% de respect des engagements pris par chacune des parties dans le cadre du nouveau mode de fonctionnement contractuel.				
Objectif de rattachement dans le PAP 2015 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : Etre parvenu à fonctionner sur un mode contractuel entre le Commissaire Général du CENAREST et le RPROG d'une part et entre les Directeurs des instituts et le Commissaire Général du CENAREST d'autre part				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Ecart
Indicateur 1 : taux de respect des engagements du Commissariat Général vis-à-vis des instituts du CENAREST	-	100%	100%	
Indicateur 2 : taux de respect des engagements du Commissariat Général vis-à-vis du RPROG	-	100%	100%	

Source des données : Direction Générale de la Recherche Scientifique et innovation et le Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique

Objectif O/P1.6 : Parvenir à 100% de respect des engagements pris par chacune des parties dans le cadre du nouveau mode de fonctionnement contractuel.				
Objectif de rattachement dans le PAP 2015 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : Etre parvenu à fonctionner sur un mode contractuel entre le Commissaire Général du CENAREST et le RPROG d'une part et entre les Directeurs des instituts et le Commissaire Général du CENAREST d'autre part				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Ecart
Indicateur 1 : Taux d'avancement du projet Diabète et Recettes traditionnelles à base de plantes	50%	60%	60%	0%
Indicateur 2 : Taux d'avancement du projet Etudes des plantes à activité anti-hypertensive	50%	60%	60%	0%
Indicateur 3 : Taux d'avancement du projet Etudes des plantes antipaludiques	30%	40%	40%	0%
Indicateur 4 : Taux d'avancement du projet Etude de plantes anthelmin-tiques utilisées en médecine traditionnelle gabonaise	20%	30%	30%	0%
Indicateur 5 : Taux d'avancement du projet Flore du Gabon	60%	70%	70%	0%
Indicateur 6 : Taux d'avancement du projet Etude des plantes aromatiques et oléagineuses du Gabon	50%	60%	60%	0%
Indicateur 7 : Taux d'avancement du projet Système d'information sur les organisations d'économie sociale	30%	60%	60%	0%
Indicateur 8 : Taux d'avancement du projet Etude sur la régulation des systèmes alimentaires	30%	60%	60%	0%
Indicateur 9 : Taux d'avancement du projet Enquête sur les retraités et leur mode de vie	40%	80%	80%	0%
Indicateur 10 : Taux d'avancement du projet Etude cartographique des risques naturels	30%	60%	60%	0%
Indicateur 11 : Taux d'avancement du projet Enquête sur l'état des langues nationales	30%	60%	60%	0%
Indicateur 12 : Taux d'avancement du projet pratiques, Savoirs et représentations des Nganga du Gabon	30%	60%	60%	0%
Indicateur 13 : Taux d'avancement du projet Journée continue	30%	70%	70%	0%
Indicateur 14 : Taux d'avancement du projet Journée continue	30%	70%	70%	0%
Indicateur 15 : Taux d'avancement du projet Environnement et santé des populations au Gabon : le cas des populations de Mindoubé	30%	60%	60%	0%
Indicateur 16 : Taux d'avancement du projet Etude inventaire du patrimoine culturel, oral et immatériel	30%	60%	60%	0%

Source des données : Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique

Objectif O/P1.7 : Parvenir à 223 publications				
Objectif de rattachement dans le PAP 2015 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : Améliorer la notoriété de la recherche gabonaise auprès des communautés scientifiques				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Ecart
Indicateur 1 : nombre de publications réalisées par les instituts du CENAREST dans des revues nationales	82	109	126	+17
Indicateur 2 : nombre de publications réalisées par les instituts du CENAREST dans des revues internationales	182	83	77	-6
Indicateur 3 : nombre de publications réalisées par les instituts du CENAREST dans des revues internationales avec facteurs d'impact	83	31	26	-5

Source des données : Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique

Objectif O/P1.8 : Parvenir à déposer 5 nouvelles demandes de brevets et à générer 5 inventions débouchant sur un produit ou un service commercialisable				
Objectif de rattachement dans le PAP 2015 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : Augmenter le nombre d'inventions (brevetées ou pas) des chercheurs des instituts du CENAREST ayant débouché sur des produits et services commercialisables				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Ecart
Indicateur 1 : nombre de demandes de brevets déposées par les chercheurs des instituts du CENAREST	3	5	12	+7
Indicateur 2 : nombre d'inventions de chercheurs des instituts du CENAREST ayant débouché sur un produit ou un service commercialisable	0	5	3	-2

Source des données : Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique

Objectif O/P1.9 : Avoir encadré 11 agents en master et 17 agents en doctorat, avoir encadré 39 étudiants en master et 12 étudiants en doctorat, et enfin avoir obtenu la validation de 20 masters et de 6 doctorats				
Objectif de rattachement dans le PAP 2015 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : Encadrer d'avantage d'agents en master ou en doctorat et assurer la réussite de leurs travaux				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Ecart
Indicateur 1 : nombre d'agents en master encadrés dans les instituts du CENAREST	11	11	5	-6
Indicateur 2 : nombre d'agents en doctorat encadrés dans les instituts du CENAREST	23	17	13	-4
Indicateur 3 : nombre de masters validés pour les instituts du CENAREST	12	20	10	-10
Indicateur 4 : nombre de doctorats validés pour les instituts du CENAREST	7	6	4	-2

Source des données : Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique

Dotations allouées à l'opérateur par les RPROG pour l'exécution de leurs actions et projets de politique publique				
Programme	Titre 2.		Titre 3.	
	Crédits ouverts	Crédits consommés	Crédits ouverts	Crédits consommés
Médecine moderne, traditionnelle et pharmacopée			54 066 100	51 362 975
Technologie et industrie			22 876 400	21 732 580
Sciences humaines et sociales			41 384 200	39 314 990
Sciences fondamentales	139 000 000	139 000 000	50 8 14027	55 2330 00
Ecologie et biodiversité			29 004 020	27 553 800
Agronomie et forêt			52 404 200	49 783 990
Total des dotations pour exécution des actions et projets de politique publique	139 000 000	139 000 000	257 8749 47	244 981 155

PROGRAMME VIE DE L'ETUDIANT

BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme vie de l'étudiant, qui découle de la mission « Enseignement Supérieur et Recherche » se décline en 2 actions : vie associative, culturelle et sportive et prise en charge de l'étudiant pour les apprenants ayant dépassé le cap du Baccalauréat de l'enseignement général, de l'enseignement technique et professionnel. Il a pour finalité de fournir aux étudiants des conditions de vie et d'études propices à la réussite universitaire.

La politique publique des œuvres universitaires est mise en œuvre par les structures publiques ci-après :

- La Direction Générale des Œuvres Universitaires du Ministère de l'Enseignement Supérieur, responsable du programme Vie de l'étudiant, est composée du Cabinet du Directeur Général, de la Direction de la Coordination des œuvres universitaires et de la Direction de la Programmation et des Equipements.

Les opérateurs de l'Etat rattachés fonctionnellement au programme sont :

- Le Centre National des Œuvres Universitaires (CNOU) qui réalise les œuvres universitaires
- Dans le cadre des bourses universitaires, il y a l'Agence Nationale des Bourses du Gabon (ANBG)
- Dans le cadre des activités sportives universitaires, il y a l'Office Gabonais des Sports Scolaires et Universitaires (OGSSU) et la Fédération Gabonaise des Sports Universitaires (FEGASU). Les budgets de ces opérateurs sont pris en compte par la mission Sport et Loisirs du Ministère de la Jeunesse et des Sports.

La politique publique des œuvres universitaires déploie ses compétences dans les domaines de l'hébergement, de la restauration, du suivi médical, des bourses, et des activités socioculturelles et sportives.

La politique publique des œuvres universitaires a des compétences qui réfèrent à des métiers et expertises que l'on retrouve dans diverses entreprises et secteurs d'activités du privé ainsi que l'obligation de tenir compte des exigences des secteurs de la santé publique, de la psychologie, de l'assistance sociale, des organisations associatives.

Une des particularités dans le champ du programme est que les structures des œuvres universitaires sont le plus souvent administrées par des professionnels relevant de Ministères/Programmes autres, notamment dans le domaine de la santé, du sport, de la psychologie, de l'assistance sociale et qui sont mis à la disposition du programme pour emploi.

Conformément à l'esprit de la BOP, la politique publique de la bourse relève du programme Vie de l'étudiant bien que l'ANBG soit rattachée à la Présidence de la République pour des besoins d'administration. Et de ce fait, les ambitions, les objectifs retenus entre le RPROG et son opérateur/ANBG seront soumis à la décision du Conseil d'Administration de l'opérateur à l'effet de prise de décision par le président de son conseil, en l'occurrence le Président de la République. Les décisions du Conseil d'Administration doivent être conformes aux orientations fixées par le PAP et déclinées dans le COP-CAP.

Le programme vie de l'étudiant noue plusieurs partenariats publics privés dans les domaines de la restauration universitaire.

Bien que relevant normalement des œuvres universitaires, les activités ci-après ne relèvent pas des compétences présentes dans le champ du programme:

- La gestion de la bibliothèque relève du programme enseignement supérieur ;
- Le recrutement des personnels soignant, social et sportif relève d'autres programmes et Ministères : Ministère de la Santé et de la prévoyance Sociale ; Ministère de la Jeunesse et des Sports

ACTION N° 1 : Vie associative, culturelle et sportive

- Le programme conçoit et élabore la politique publique en matière de vie associative, culturelle et sportive et s'assure de sa mise en œuvre, notamment par les opérateurs de politique publique dans le champ du programme.
- Les activités sont encadrées par le décret portant création et organisation de la Direction Générale des Œuvres Universitaires

ACTION N° 2 : Prise en charge de l'étudiant

- Le programme conçoit et élabore la politique publique en matière de prise en charge des étudiants. Il s'assure de sa mise en œuvre, notamment par les opérateurs de politique publique dans le champ du programme.
- Les activités sont encadrées par le décret portant création et organisation de la Direction Générale des Œuvres Universitaires

Parmi les éléments de contexte qui impactent le programme, il faut noter :

- la croissance forte du nombre d'étudiants dans la période récente
- la dégradation ces dernières années du climat interne dans les universités autour des questions de l'attribution des bourses et des conditions d'étude et de vie des étudiants ; le rôle joué par les journaux et la télévision dans la médiatisation de plus en plus forte de ces difficultés
- le nombre important de structures administratives impliquées dans l'enjeu d'amélioration des conditions de vie de l'étudiant, au-delà de la DGOSU
- la création en 2011 de l'Agence Nationale des Bourses du Gabon
- le sponsoring de manifestations sportives dans les établissements universitaires par les grandes entreprises internationales installées au Gabon

Les attentes des étudiants vis-à-vis du programme sont principalement les suivantes :

- bénéficier d'un soutien financier grâce aux bourses universitaires
- bénéficier d'une solution d'hébergement dans les campus
- pouvoir pratiquer des activités culturelles et sportives diversifiées
- être pris en charge sur le plan médical en cas d'accident ou de maladie
- pouvoir étudier et vivre en sécurité dans l'établissement, sans crainte d'être agressé ou cambriolé.

Les autorités politiques attendent de l'action du programme, pour leur part, une amélioration forte et globale des conditions de vie des étudiants, ces conditions de vie étant clairement perçues comme un facteur majeur de réussite universitaire.

D'ores et déjà, plusieurs points forts peuvent être mis à l'actif des pouvoirs publics dans le champ du programme :

- des premières actions de réhabilitation ou d'extension des infrastructures de vie dans les établissements (chambres d'étudiants et centres médicaux universitaires notamment)
- l'externalisation de toute la restauration universitaire à un prestataire privé soumis à un cahier des charges strict
- l'adoption en 2012 d'une loi d'orientation pour l'Education nationale, fixant des axes clairs pour l'amélioration des conditions de vie des étudiants

Reste cependant un certain nombre de difficultés et insuffisances à traiter, notamment :

- l'écart considérable entre les réalisations dans le champ du programme et les besoins des étudiants en termes d'infrastructure de vie et de qualité de vie dans les établissements
- le système d'information encore embryonnaire (profil et besoins des étudiants, situation des infrastructures et équipements, action des opérateurs et des partenaires...)
- le cadre juridique pour partie dépassé
- la faiblesse des partenariats avec le secteur privé, avec les organisations internationales, avec les structures homologues à l'étranger
- le manque de programmation et de plan d'actions pour préparer efficacement la mise en œuvre
- la faiblesse des dispositifs et des pratiques de pilotage et d'évaluation de l'action et des projets
- le manque de coordination entre les différents acteurs publics impliqués dans le champ d'action du programme ou dans des champs connexes (autres administrations, opérateurs de l'Etat)
- le manque de personnel de conception et d'encadrement au sein de l'administration
- le manque de bureaux pour les agents de l'administration.

ENJEU

- Enjeu: Fournir aux étudiants, par le biais d'une coopération étroite avec les autres administrations et les partenaires, des conditions de vie en établissement qui soient propices à leur réussite universitaire.

RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

OBJECTIF N°1 : Etre parvenu d'ici à la fin 2016 à bien connaître les attentes / besoins des étudiants ainsi que leur niveau de satisfaction par rapport aux Œuvres Universitaires

OBJECTIF N°2 : Avoir élaboré d'ici à la fin 2016 la politique nationale des Œuvres Universitaires et avoir élaboré ou actualisé les textes juridiques et les normes qui le nécessitent sur tout le champ du programme

OBJECTIF N°3 : Sur la période 2015-2018, avoir réussi à réhabiliter les infrastructures Œuvres Universitaires de 03 Etablissements d'Enseignement Supérieur Public (UOB, USS, USTM)

OBJECTIF N°4 : Avoir réussi, sur la période 2014-2017, à susciter l'adhésion des étudiants aux activités socioculturelles et sportives

OBJECTIF N°5: D'ici à la fin 2016, tous les étudiants résidents pourront bénéficier d'un suivi médical

OBJECTIF N°6: Avoir rénové, d'ici à la fin 2016, l'exercice de la tutelle sur les opérateurs ainsi que les modalités de travail ensemble avec les autres administrations impliquées dans le champ du programme

OBJECTIF N°7: D'ici à la fin 2016, avoir signé 10 nouveaux Partenariats Public Privé (avec des entreprises, des organisations internationales, des associations...) pour améliorer les conditions de vie de l'étudiant

OBJECTIF N°8: D'ici à la fin 2016, 100 % des étudiants auront été dotés d'une carte de réduction Œuvres Universitaires

OBJECTIF N°9 : D'ici à la fin 2016, avoir amélioré la performance du processus

OBJECTIF STRATEGIQUE N°1 : Être parvenu d'ici à la fin 2016 à bien connaître les attentes/ besoins des étudiants ainsi que leur niveau de satisfaction par rapport aux œuvres universitaires

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : Elaboration de 6 dossiers de synthèse thématique : Hébergement, Restauration, Médecine, Activités Socio-éducatives et Sportives, Sécurisation, Bourses.
- Résultat annuel N°2 : une enquête à réaliser sur la vie des étudiants à l'université.
- Résultat annuel N°3:100% du dispositif d'écoute des étudiants mis en place

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel N°1: aucun dossier de synthèse n'a été élaboré
- Résultat annuel N°2 : aucune enquête n'a été réalisée
- Résultat annuel N°3 : 0% du dispositif d'écoute mis en place

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de dossiers de synthèse documentaire élaboré par semestre	Dossier	0	0	6	0	-6	3	6
Nombre d'études ou enquêtes réalisées sur la vie des étudiants à l'université	Etude	0	0	1	0	-1	1	
Taux d'avancement de la mise en place d'un dispositif permanent d'écoute et de suivi de la satisfaction des étudiants	%	0	0	100%	0%	-100%	100%	

Source des données : Direction Générale des Œuvres Universitaires et le Centre National des Œuvres Universitaires

Explications du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat1 : l'absence des collaborateurs des opérateurs CNOU et ANBG aux rencontres programmées par le RPROG n'a pas permis l'atteinte du résultat attendus.

Résultat2: La scission de la Direction Générale des Œuvres Scolaires et Universitaires en 2015 ayant entraîné la création de la Direction Générale des Œuvres Universitaires dépourvu de personnel n'a pas permis la réalisation de l'enquête.

Résultat3: l'enquête sur le suivi et la satisfaction n'ayant pas été réalisée faute de personnel, le dispositif permanent d'écoute n'a pu être mis en place.

En 2016, cet objectif a été fusionné avec l'objectif 2. Les indicateurs 1 et 3 de cet objectif sont reconduits dans le cadre du PAP 2016. Toutefois, la cible de l'indicateur 1 a été réduite de moitié.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°2 : Avoir élaboré d'ici à la fin 2016 la politique nationale des œuvres universitaires et avoir élaboré ou actualisé les textes juridiques et les normes qui le nécessitent sur tout le champ du programme

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : 100% de la politique nationale élaborée
- Résultat annuel N°2 : 100% des textes élaborés
- Résultat annuel N°3 : 50% du manuel des normes élaboré
- Résultat annuel N°4 :100% des textes actualisés

Résultats annuels effectivement atteints

Résultat annuel N°1 : aucun texte sur la politique nationale n'a été élaboré

Résultat annuel N°2 : 40% des textes élaborés

Résultat annuel N°3 : aucun manuel des normes n'a été élaboré

Résultat annuel N°4 : aucun texte n'a été actualisé

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement dans l'élaboration de la politique nationale	%	0	0	100%	0%	-100%	80%	100%
Taux d'élaboration des textes	%	0	0	100%	40%	-60%	100%	
Taux d'élaboration du manuel de normes	%	0	0	50%	0%	-50%	ND	
Taux d'actualisation des textes	%	0	0	100%	0%	-100%	100%	

Source des données : Direction Générale des Œuvres Universitaires

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

- **Résultat 1** : l'enquête sur les œuvres universitaires n'ayant pas été réalisée, il n'a pas été possible d'élaborer les textes sur la politique nationale.
- **Résultat 2** : sur les cinq textes à rédiger, seuls deux ont été élaborés et transmis au Gouvernement pour adoption (les décrets portant création, attributions, organisation et réorganisation de la Direction Générale des Œuvres Universitaires et du Centre National des Œuvres Universitaires).
- **Résultat 3** : l'absence de rencontres avec tous les opérateurs CNOU et ANBG n'a pas permis l'atteinte du résultat attendu.
- **Résultat 4** : aucun texte n'a fait l'objet d'actualisation, les opérateurs CNOU et ANBG ne s'étant pas retrouvés avec le RPROG.

En 2016, cet objectif a été fusionné avec l'objectif 1. l'indicateur 3 a été supprimé, la cible de l'indicateur 1 a été réduit à 80%.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°3 : Sur la période 2015-2018 avoir réussi à réhabiliter les infrastructures universitaires des 3 établissements d'Enseignement Supérieur Public (UOB, USS, USTM).

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : Réhabilitation de 6 pavillons
- Résultat annuel N°2 : 50% de réhabilitation des aires de jeux
- Résultat annuel N°3 : 10 infrastructures réhabilitées

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel N°1 : 3 pavillons réhabilités
- Résultat annuel N°2 : 35% des aires de jeux réhabilitées
- Résultat annuel N°3 : 8 infrastructures réhabilitées

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de pavillons réhabilités	Nombre			6	3	-3	ND	
Taux d'avancement des réhabilitations des aires de jeux	%			50%	35%	-15%	ND	
Nb d'infrastructures réhabilitées	Nombre			10	5	-5	ND	

Source des données : Centre National des Œuvres Universitaires

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Malgré l'absence de mobilisation des fonds à l'ANGTI et les règlements sur les deux lignes inscrites en investissement, les travaux déclinés ci-après ont fait l'objet de réalisation :

- **Résultat 1** : trois pavillons ont été réhabilités ;
- **Résultat 2** : sur la réhabilitation des aires de jeux, l'estimation de 35% ne concerne que l'UOB à savoir (stade de football, deux terrains de basket-ball, un terrain de volley-ball, un terrain de tennis et deux terrains de hand-ball) ;
- **Résultat 3** : sur la réhabilitation des infrastructures, huit sur dix ont fait l'objet de réhabilitation (deux centres médicaux, une infirmerie et deux restaurants universitaires).

La mission n'ayant pas reçue de crédits d'investissement en 2016, l'objectif a été supprimé.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°4 : Avoir Réussi sur la période 2015 – 2017, à susciter l'adhésion des étudiants aux activités socioculturelles et sportives

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : 100% des établissements ont communiqué leurs statistiques au Ministère
- Résultat annuel N°2 : 25% des étudiants participent à la vie associative
- Résultat annuel N°3 : 50% des étudiants participant sont satisfaits

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel N°1 : aucun établissement n'a communiqué ses statistiques au Ministère
- Résultat annuel N°2 : non déterminé
- Résultat annuel N°3 : non déterminé

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
% d'établissements ayant communiqué au Ministère les statistiques de participation des étudiants à la vie associative	%	0	0	100%	0%	-100%		
Taux moyen de participation des étudiants à la vie associative (football, basket Ball, théâtre...)	%	0	0	25%	ND	ND	25%	35%
Taux de satisfaction des étudiants participants aux activités	%	0	0	50%	ND	ND	80%	85%

Source des données : Direction Générale des Œuvres Universitaires et le Centre National des Œuvres Universitaires

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

- **Résultat 1** : faute de collaboration entre le Ministère et les établissements, aucun rapport sur les activités socioculturelles et sportives n'a été communiqué à la tutelle.
- **Résultat 2** : les rapports sur la participation des étudiants aux activités socioculturelles et sportives, n'ayant pas été communiqués, le taux moyen de participation des étudiants à la vie associative n'a pu être calculé.
- **Résultat 3** : l'atteinte de ce résultat est également liée au résultat 1.

Par ailleurs, les agents de la DGOU ont été mobilisés pour une enquête du PNUD, ce qui n'a pas permis de mettre le plan d'action de cet objectif.

L'objectif a été reconduit en 2016 avec l'ambition d'un taux de satisfaction des étudiants à 80% au lieu de 75% prévu.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°5 : D'ici à la fin 2016, tous les étudiants pourront bénéficier d'un suivi médical

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : 100% des étudiants résidents ont passé une visite médicale
- Résultat annuel N°2 : Avoir enregistré 80% des étudiants résidents au suivi médical
- Résultats annuel N°3 : 60% des étudiants effectivement suivis au centre médical

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel N°1 : 100% des étudiants résidents ont passé une visite médicale
- Résultat annuel N°2 : absence de statistiques dans les centres médicaux
- Résultat annuel N°3 : absence de statistiques dans les centres médicaux

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
% d'étudiants résidents ayant passé une visite médicale	%	0	0	100%	100%	0%		
% d'étudiants enregistrés au suivi médical dans un centre médical universitaire	%	0	0	80%	ND	ND		
% d'étudiants effectivement suivis au centre médical	%	0	0	60%	ND	ND		

Source des données : Centre National des Œuvres Universitaires

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat 1 : tous les étudiants résidents (campus USS et USTM) en 2015 ont fait l'objet d'une visite médicale.

Résultat2 : L'absence de statistiques au sein des centres médicaux et infirmerie ne permet pas de déterminer le pourcentage d'étudiants suivis dans ces structures.

Résultat 3 : L'absence de statistiques au sein des centres médicaux et infirmerie ne permet pas de déterminer le pourcentage d'étudiants suivis dans ces structures.

Cet objectif a été supprimé en 2016

OBJECTIF STRATEGIQUE N°6 : Avoir rénové d'ici à la fin 2016, l'exercice de la tutelle sur les opérateurs ainsi que les modalités de travail ensemble avec les autres administrations impliquées dans le champ du programme

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : Avoir signé 3 CAP (ANBG, CNOU et ANGT)
- Résultat annuel N°2 : Avoir signé 3 partenariats avec des administrations gabonaises
- Résultat annuel N°3 : Avoir signé 5 partenariats avec les organismes étrangers

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel N°1 : 2 CAP (ANBG et CNOU)
- Résultat annuel N°2 : aucun partenariat signé avec des administrations gabonaises
- Résultat annuel N°3 : aucun partenariat signé avec des organismes étrangers

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de CAP signés avec les opérateurs du programme	Nombre			3	2	-1		
Nombres de partenariats formalisés avec des administrations gabonaises	Nombre			3	0	-3		
Nombre de partenariats signés avec des organismes étrangers et internationaux	Nombre			5	0	-5		

Source des données : Direction Générale des Œuvres Universitaires

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

- **Résultat 1 :** sur trois CAP, seuls ceux des opérateurs rattachés au programme ont été signés, l'ANGTI n'ayant contractualisé avec aucun programme.
- **Résultat 2 :** l'absence de texte adopté en Conseil des Ministres permettant à la DGOU d'avoir une existence légale a été un frein dans les démarches à mener auprès des partenaires.
- **Résultat 3 :** l'absence de texte adopté en Conseil des Ministres permettant à la DGOU d'avoir une existence légale a été un frein dans les démarches à mener auprès des partenaires.

Cet objectif a été supprimé en 2016.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°7D'ici à la fin 2016, avoir signé 10 nouveaux Partenariats Publics Privés (avec des entreprises, des organisations internationales, des associations...) pour améliorer les conditions de vie de l'étudiant

Rappel du résultat attendu

- Résultat annuel N°1 :Avoir signé 4 partenariats

Résultat annuel effectivement atteint

- Résultat annuel N°1 : 3 partenariats signés

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP (cumulé)	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP (cumulé)	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de PPP signés	PPP	0	8	12	11	-1	16	20

Source des données : Centre National des Œuvres Universitaires

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

- Résultat :** Trois partenariats sur quatre prévus ont été signés, notamment avec AIRTEL-MONEY, CNAMGS et l'ANBG. Ces partenariats portent sur :
- ✓ la collecte des fonds propres pour le partenariat avec AIRTEL-MONEY ;
 - ✓ la prise en charge des étudiants pour le partenariat avec CNAMGS ;
 - ✓ l'information et le traitement en amont des dossiers des étudiants pour le partenariat avec l'ANBG.

L'objectif est maintenu en 2016. Toutefois, la cible a été revue à la hausse passant de 15 à 16.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°8 : D'ici à la fin 2016, 100% des étudiants auront été dotés d'une carte de réduction des œuvres universitaires

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : 100% de la réalisation de l'étude sur la carte de réduction des œuvres universitaires
- Résultat annuel N°2 : 5 partenaires prêts à s'engager

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel N°1 : 15% de l'étude réalisée
- Résultat annuel N°2 : aucun partenaire

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement dans l'élaboration de l'étude	%	0	0	100%	15%	-85%		
Nombre de partenaires prêts à s'engager	Nombre	0	0	5	0	-5	8	

Source des données : Direction Générale des Œuvres Universitaires

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

- **Résultat 1** : la démarche a été amorcée par le chef de file et son équipe par la recherche de partenaires, une réflexion a été menée également sur le type de carte envisageable. Au regard des réponses négatives reçues des potentiels partenaires, la tutelle a demandé un approfondissement de la question.
- **Résultat 2** : aucun des potentiels partenaires n'a marqué son accord de principe sur la mise en place de la carte d'étudiant.

Au regard de la faible probabilité de l'atteinte de l'objectif, il a été supprimé en 2016.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°9 : D'ici à la fin 2016, avoir amélioré la performance du processus d'attribution et de paiement de bourses

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : 15 000 dossiers de bourses transitent par le CNOU
- Résultat annuel N°2: 50% des étudiants ayant déposés leurs dossiers au CNOU sont satisfaits par le nouveau processus.

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel N°1 : 9357 dossiers de bourse ont transité par le CNOU
- Résultat annuel N°2 : non déterminé

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de dossiers de bourses ayant transités par le CNOU	Nombre	ND	ND	15 000	9357	-5643	20 000	
Taux de satisfaction des étudiants	%	ND	ND	ND	ND	ND	65%	
Taux de satisfaction de l'ANBG	%	ND	ND	ND	ND			

Source des données : Centre National des Œuvres Universitaires

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

- **Résultat 1** : le système mis en place étant dans sa première année d'expérimentation, certains étudiants ont continué à déposer leurs dossiers à l'ANBG. C'est ce fait qui explique en grande partie l'écart observé entre la cible et la réalisation. En outre, la communication n'a pas été assez intensifiée dans les différents établissements.
- **Résultat 2** : Le processus de suivi des dossiers ayant transités par le CNOU et ayant reçu l'avis favorable de la commission des bourses n'a pas été clairement mis en place. Ce qui ne permet pas d'évaluer la satisfaction. Un mécanisme de traçabilité des dossiers sera mis en place pour cerner la satisfaction des étudiants mais aussi de l'ANBG.

Cet objectif n'a pas été reconduit en 2016.

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LFR pour 2015 (a)	AE engagées en 2015 (b)	Ecart (b) – (a)	CP ouverts en LFR pour 2015 (c)	CP consommés en 2015 (d)	Ecart (d) – (c)
N°12.486.1 : Vie associative	30 000 000	28 500 000	-1 500 000	30 000 000	28 500 000	-1 500 000
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	0	0	0	0	0	0
Titre 3. Dépenses de biens et services	30 000 000	28 500 000	-1 500 000	30 000 000	28 500 000	-1 500 000
Titre 4. Dépenses de transfert	0	0	0	0	0	0
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
N°12.486.2 : Prise en charge de l'étudiant	64 993 084 118	72 837 865 296	7 844 781 178	64 993 084 118	72 837 865 296	7 844 781 178
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	1 250 972 000	1 226 512 500	-24 459 500	1 250 972 000	1 226 512 500	-24 459 500
Titre 3. Dépenses de biens et services	25 342 479 748	15 851 720 426	-9 490 759 322	25 342 479 748	15 851 720 426	-9 490 759 322
Titre 4. Dépenses de transfert	38 399 632 370	55 759 632 370	17 360 000 000	38 399 632 370	55 759 632 370	17 360 000 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
Total pour le programme	65 023 084 118	72 866 365 296	7 843 281 178	65 023 084 118	72 866 365 296	7 843 281 178
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	1 250 972 000	1 226 512 500	-24 459 500	1 250 972 000	1 226 512 500	-24 459 500
Titre 3. Dépenses de biens et services	25 372 479 748	15 880 220 426	-9 492 259 322	25 372 479 748	15 880 220 426	-9 492 259 322
Titre 4. Dépenses de transfert	38 399 632 370	55 759 632 370	17 360 000 000	38 399 632 370	55 759 632 370	17 360 000 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0

Explication des principaux écarts :

Contrairement au niveau de l'enveloppe budgétaire **65 023 084 118 FCFA** octroyé au programme, un montant de **72 866 365 296 FCFA** a été exécuté, soit un dépassement de **7 843 281 178 F CFA** des crédits votés. Ce dépassement cache l'exécution partielle (62,6%) des crédits de biens et services notamment.

En effet, il est observé un écart négatif de **9 492 259 322 FCFA** en titre 3 correspondant pour **13,4%** à la réserve obligatoire et pour **86,6%** au niveau de crédits non consommés par le CNOU. Cette situation est imputable au manque d'informations sur les crédits n'ayant pas fait l'objet de mise à disposition à l'Agence Comptable du CNOU. En, effet une partie des crédits destinés à l'opérateur devaient faire l'objet d'engagement au niveau central via la Direction Centrale des Affaires Financières.

L'écart positif de **17 360 000 000 FCFA** en titre 4, s'explique par le transfert reçu par l'Agence Nationale des Bourses du Gabon pour pallier l'insuffisance de la dotation initiale en matière de bourse.

C'est la sommation de ces deux écarts de signe contraire et celui du titre 2 combinée avec le montant de **1 270 123 987 FCFA** représentant la réserve non levée qui donne un écart global positif de **7 843 281 178 FCFA**.

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME

Numéro et intitulé du programme et de l'action		Crédits votés dans la LFR 2015 (a)	Mouvements : débit (b)	Mouvements : crédit (c)	Exécutions 2015 (d)
12.486	Vie de l'étudiant	65 023 084 118	- 9 516 718 822	17 360 000 000	72 866 365 296
	Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel	1 250 972 000	- 24 459 500	-	1 226 512 500
	Titre 3. Dépenses de biens et services	25 372 479 748	- 9 492 259 322	-	15 880 220 426
	Titre 4. Dépenses de transfert	38 399 632 370	-	17 360 000 000	55 759 632 370
	Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-
	Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-

Explication des impacts de chaque transfert :

Le transfert reçu par le programme a permis à l'ANBG d'assurer le paiement intégral des bourses des étudiants gabonais sur le territoire nationale et à l'étranger.

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 31 décembre 2013	Effectifs au 31 décembre 2014	Effectifs au 1 ^{er} janvier 2015	Mouvements d'effectifs en 2015			Effectifs au 31.12. 2015
				Sorties	Entrées	Ecart (entrées - sorties)	
Agents hors catégorie		0	0	0	0	0	0
Agents de catégorie A		34	34	24	0	-24	10
Permanents		34	34	24	0	-24	10
Non permanents				0	0	0	0
Agents de catégorie B		5	5	4	0	-4	1
Permanents		5	5	4	0	-4	1
Non permanents				0	0	0	0
Agents de catégorie C		1	1	1	0	-1	0
Permanents		1	1	1	0	-1	0
Non permanents				0	0	0	0
Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)		40	40	29	0	-29	11
Main d'œuvre non permanente	0	9	9	9	0	-9	0
Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme		49	49	38	0	-38	11

Explication des évolutions :

La Direction Générale des Œuvres Universitaires (DGOU) est une Administration récente née de la scission de l'ancienne Direction Générale des Œuvres Scolaires et Universitaires dont la majorité des agents étaient du ministère de l'éducation nationale qui a finalement récupéré ces agents.

Un fort besoin en personnel est à combler pour assurer les missions dévolues à la DGOU.

EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS

Opérateur :

Emplois rémunérés	Effectifs au 31.12.2013	Effectifs au 31.12.2014	Effectifs au 31.12.2015	Ecart entre fin 2014 et fin 2015
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)	0	696	696	0
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)	0	0	0	0
Total pour l'opérateur CNOU	0	696	696	0
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)	0	54	54	0
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)	0	0	0	0
Total pour l'opérateur ANBG	0	54	54	0
Total pour le programme	0	750	750	0

Commentaire sur les effectifs des opérateurs et sur le rapport entre l'évolution des effectifs Etat et l'évolution des effectifs des opérateurs :

Les effectifs des opérateurs n'ont pas évolués au courant de l'année 2015, comme ceux de l'administration. Le grand écart entre l'effectif du CNOU et ceux de la Direction Générale des Œuvres est dû au fait que ce sont les opérateurs qui mettent en œuvre la politique nationale des œuvres universitaires.

ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS

TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LFR		Crédits de titre 2 consommés		Ecart	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (c-a)	CP (d-b)
Masse salariale des emplois de l'administration	1 250 972 000	1 250 972 000	1 226 512 500	1 226 512 500	-24 459 500	-24 459 500
Masse salariale des emplois des opérateurs, rémunérés par le programme, inclus dans le plafond d'emplois du ministère						
Total des crédits de titre 2 consommés	1 250 972 000	1 250 972 000	1 226 512 500	1 226 512 500	-24 459 500	-24 459 500

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2 :

Dans cette rubrique, le montant du titre 2 concerne uniquement la main d'œuvre non permanente utilisée par les deux opérateurs rattachés au programme à savoir l'ANBG et le CNOU avec ces quatre composantes (Administration générale, COU-UOB, COU-USS et COU-USTM). L'exécution détaillée est la suivante :

- Pour l'administration générale du CNOU un montant de **153 762 000 FCFA** réglé dont **149 604 000 FCFA** à la Trésorerie Provinciale de l'Estuaire et **4 158 000 FCFA** à la Trésorerie Centrale ;
- Pour le COU-UOB un montant de **353 305 500 FCFA** a été réglé dont **194 874 000 FCFA** à la Trésorerie Provinciale de l'Estuaire et **158 431 500 FCFA** à la Trésorerie Centrale ;
- Pour le COU-USTM un montant de **345 928 000 FCFA** à la Trésorerie Provinciale du Haut-Ogooué ;
- Pour le COU-USS un montant de **363 248 000 FCFA** a été réglé dont **174 886 000 FCFA** à la Trésorerie Provinciale de l'Estuaire et **188 362 000 FCFA** à la Trésorerie Centrale ;
- Pour l'ANBG un montant de **10 269 000 FCFA** a été réglé à la Trésorerie Centrale.

TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

	Crédits de titre 3 prévus dans la LFR		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (c-a)	CP (d-b)
Action 1 : Vie associative	30 000 000	30 000 000	28 500 000	28 500 000	-1 500 000	-1 500 000
Missions régaliennes	7 125 000	7 125 000	7 125 000	7 125 000	0	0
Elaboration et actualisation des textes de la DGOU	7 125 000	7 125 000	7 125 000	7 125 000	0	0
Promotion du sport universitaire et des autres activités socioculturelles	7 125 000	7 125 000	7 125 000	7 125 000	0	0
Conduite et suivi des objectifs du PAP	7 125 000	7 125 000	7 125 000	7 125 000	0	0
Réserve	1 500 000	1 500 000	0	0	-1 500 000	-1 500 000
Action 2 : prise en charge de l'étudiant	25 342 479 748	25 342 479 748	15 851 720 426	15 851 720 426	-9 490 759 322	-9 490 759 322
Dotation allouée au fonctionnement l'administration générale CNOU	385 000 000	385 000 000	385 000 000	385 000 000	0	0
Dotation allouée à au COU-UOB	220 879 935	220 879 935	220 879 935	220 879 935	0	0
Dotation allouée au COU-USTM	208 135 920	208 135 920	208 135 920	208 135 920	0	0

	Crédits de titre 3 prévus dans la LFR		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (c-a)	CP (d-b)
Dotation allouée au COU-USS	157 163 859	157 163 859	157 163 859	157 163 859	0	0
Dotation allouée à la réalisation de la politique publique	23 104 176 047	23 104 176 047	14 880 540 712	14 880 540 712	-8 223 635 335	-8 223 635 335
Réserve	1 267 123 987	1 267 123 987	0	0	-1 267 123 987	-1 267 123 987
Total des crédits de titre 3 consommés	25 372 479 748	25 372 479 748	15 880 220 426	15 880 220 426	-9 492 259 322	-9 492 259 322

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations individualisées :

La programmation des activités et la répartition des crédits entre la BOP « œuvres universitaires » et l'opérateur CNOU ont été faites en tenant compte des prérogatives de chaque entité. Ainsi, sur un montant global en biens et services de **25 372 479 748 FCFA**, le BOP central a reçu au titre de l'exercice 2015 un montant de **30 000 000 FCFA**.

Du fait, de l'existence d'une partie sur le détail d'exécution des crédits des opérateurs à la fin de ce rapport, nous présentons le commentaire relatif à l'utilisation des crédits du BOP central qui est constitué uniquement de la Direction Générale des Œuvres Universitaires (DGOU).

Le montant de **30 000 000 FCFA** reçu par la DGOU concerne uniquement l'action vie associative. Ces crédits ont été exécutés à hauteur de **28 500 000 FCFA soit le** montant total disponible lorsqu'on déduit la réserve.

Ces crédits avaient été prévus pour:

1. Assurer les missions régaliennes de la DGOU avec un montant de **7 500 000 FCFA**;
2. Elaborer et actualiser les textes des œuvres universitaires avec un montant de **7 500 000 F CFA** ;
3. Coordonner la promotion du sport universitaire avec un montant de **7 500 000 FCFA** ;
4. Conduire et suivre la mise en œuvre des plans d'actions des objectifs du PAP avec de **7 500 000 FCFA**.

Pour ce qui est des missions régaliennes, la totalité des crédits a été consommée conformément à la prévision.

S'agissant de l'élaboration des textes, cette activité n'a pas été réalisée comme prévue, ainsi une partie des crédits dédiée à cette activité a servi à l'ameublement des nouveaux locaux de la DGOU.

Concernant la coordination de la promotion du sport universitaire, aucune activité n'a été réalisée mais les crédits ont servi à l'achat des meubles pour la DGOU.

Enfin la conduite et le suivi des objectifs du PAP a été faite conformément aux prévisions par le déploiement des différents chefs de file sur le terrain et des séances de travail organisées.

Il faut dire que les activités indiquées n'ont pas été toutes effectuées, en raison de l'achat des meubles de bureau pour équiper les nouveaux locaux de la DGOU. En effet, la DGOU a dû déménager car elle occupait quelques bureaux au sein des locaux abritant le ministère de l'Education Nationale. Ce déménagement a entraîné l'achat du matériel d'équipement de bureau (meubles et accessoires..).

TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS

Actions	Crédits de titre 4 prévus dans la LFR		Crédits de titre 4 consommés		Ecart	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (c-a)	CP (d-b)
ACTION2 : Prise en charge de l'étudiant	38 399 632 370	38 399 632 370	55 759 632 370	55 759 632 370	17 360 000 000	17 360 000 000
Dotation allouée à l'ANBG	38 399 632 370	38 399 632 370	55 759 632 370	55 759 632 370	17 360 000 000	17 360 000 000
Total des crédits de titre 4 consommés	38 399 632 370	38 399 632 370	55 759 632 370	55 759 632 370	17 360 000 000	17 360 000 000

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 4 en faisant sortir les différents types de transferts et de bénéficiaires :

Les commentaires relatifs à l'utilisation de ce titre se trouvent dans la partie bilan CAP avec l'opérateur ANBG.

BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS

OPERATEUR : CENTRE NATIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES

Présentation de l'opérateur

Rappel du statut et des missions du CNOU

Statuts du CNOU:

Le Centre National des Œuvres Universitaires (CNOU) est un établissement public à caractère administratif à compétence nationale créé par l'ordonnance n°34/71/PR du 19 avril 1971. Il est doté de la personnalité juridique et de l'autonomie de gestion financière.

Missions du CNOU :

Missions de service public :

L'action 63 : « Le service aux étudiants » du Programme Stratégique Gabon Emergent (PSGE) définit la mission de service public confiée au CNOU comme une amélioration de la qualité de la vie éducative par la mise à niveau des services offerts aux étudiants du Gabon.

Aux termes de l'ordonnance n°005/PR/2003 du 14 février 2003, portant restructuration du Centre National des Œuvres Universitaires et de la loi n°017/2004 du 06 janvier 2005 portant ratification de l'ordonnance n°005/PR/2003 du 14 février 2003, portant restructuration du Centre National des Œuvres Universitaires, le centre National des Œuvres Universitaires est chargé d'organiser :

- l'hébergement des étudiants ;
- la restauration des étudiants ;
- le paiement des bourses et indemnités allouées aux étudiants par l'Etat, par les universités ou tous autres organismes souhaitant utiliser les services du CNOU ;
- la protection médicale et sociale des étudiants ;
- l'information des étudiants ;
- les activités socioculturelles et sportives.

Travail avec l'opérateur

Le contrat annuel de performance entre le RPROG et le Directeur Général du CNOU a été signé le 19 février 2015.

Crédits consommés en 2015 par l'opérateur

Contribution financière de l'Etat au titre de l'exercice 2015		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur	148 710 996	148 710 996
Contribution au fonctionnement de l'opérateur	971 178 714	971 178 714
Dotations allouées à l'opérateur par le RPROG pour l'exécution de leurs actions	21 984 286 337	14 731 830 716
Total de la contribution financière de l'Etat	23 104 176 047	15 851 720 426

Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'Etat :

La contribution au financement des emplois de l'opérateur a servi au paiement des salaires des agents du CNOU non fonctionnaires. Une soixantaine d'agents sont rémunérés par la subvention allouée au CNOU en attendant leur intégration dans la main d'œuvre non permanente.

La contribution au fonctionnement de l'opérateur, cette dotation a permis le fonctionnement de la Direction Générale et de ses trois délégations logées au sein des universités. Ce montant est réparti comme suit :

- ✓ Direction Générale : 385 000 000 FCFA
- ✓ COU-UOB : 220 878 935 FCFA
- ✓ COU-USTM : 208 135 920 FCFA
- ✓ COU-USS : 157 163 859 FCFA
- ✓ paiement des salaires des agents hors solde permanente : 148 710 996 FCFA

La dotation allouée à l'opérateur pour l'exécution de leurs actions de politique publique :

Sur un montant de crédits ouverts (21 984 286 337FCFA), seuls 14 731 830 716 FCFA ont été consommés.

Ce montant est réparti comme ci-après :

Exécution globale par nature	
biens et services	Montant
RESTAURATION	10 554 248 193
SECURISATION DES SITES	62 225 000
ENTRETIEN ET REPARATION	1 772 025 000
MAINTENANCE	1 357 000 000
FRAIS DE DEPLACEMENT ET DE MISSION	22 000 000
ACHAT DE CARBURANT	15 000 000
AIDE AUX ACTIVITES SOCIOCULTURELLES ET SPORTIVES	12 375 023
RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES	100 000 000
REDEVANCE INTERNET ET ABONNEMENT CANAL +	87 500 000
IMPRESSIONS ET PUBLICATIONS	35 000 000
FOURNITURES DE BUREAUX ET INFORMATIQUES	25 000 000
PAIEMENT LOYER BUREAUX DG	35 000 000
PRIMES DU PERSONNEL	500 000 000
ACHAT PRODUITS PHARMACEUTIQUES	25 000 000
ORGANISATION DES COMMISSIONS DE CHAMBRES	16 000 000
FRAIS DE GARDIENNAGE	68 457 500
ENTRETIEN ESPACES VERTS	18 000 000
AIDES FINANCIERES AUX ETUDIANTS ET AGENTS	27 000 000
TOTAL	14 731 830 716

Source des données : Centre National des Œuvres Universitaires

Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

Objectif contributif/P.1 : Etre parvenu d'ici la fin septembre 2015 à réaliser une étude sur la vie des étudiants dans les universités mission permanente de l'opérateur				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Ecart
Taux d'avancement de l'étude	0	100%	10%	-90%

Source des données : Centre National des Œuvres Universitaires

Le résultat de 100% escompté n'a certes pas été atteint, cependant un questionnaire a été élaboré et transmis aux étudiants de l'USS pris comme établissement pilote pour cette enquête d'où la justification des 10%.La suite des travaux à savoir le dépouillement , l'analyse et le traitement des données , la formation sur le nouveau logiciel se fera lors du prochain approvisionnement des fonds par le Trésor.

Objectif contributif/P.2 : Nous faire parvenir d'ici la fin mars 2015 les textes juridiques actualisés ou non de la création du CNOU à ce jour et avoir mis à disposition les normes disponibles dans nos domaines de compétence				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Ecart
Indicateur 1 : Nombre de textes mis à disposition	0	1	1	0
Indicateur2 : Nombre de dossiers de normes envoyés	0	3	0	-3

Source des données : Centre National des Œuvres Universitaires

Le texte actualisé portant création, attributions et organisation du CNOU a été élaboré et transmis au gouvernement pour adoption en Conseil des Ministres. Des travaux sur les normes sont en cours d'élaboration et seront transmis au RPROG.

Objectif contributif/P.3 : Sur la période 2015-2018, avoir réussi à réhabiliter les infrastructures Œuvres Universitaires de 3 Etablissements d'Enseignement Supérieur Public (UOB, USS, USTM)				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Ecart
Indicateur 1 : Nombre de pavillons réhabilités	1	25	3	-22
Indicateur 2 : Taux d'avancement de la réhabilitation des aires de jeux	30%	50%	35%	-15%
Indicateur 3 : Nombre d'infrastructures réhabilitées	0	20	8	-12

Source des données : Centre National des Œuvres Universitaires

Malgré l'absence de mobilisation des fonds à l'ANGTI et les règlements sur les deux lignes inscrites en investissement, les travaux déclinés ci-après ont fait l'objet de réalisation :

- ✓ trois pavillons sur vingt-cinq ont été réhabilités ;
- ✓ Sur la réhabilitation des aires de jeux, l'estimation de 35% ne concerne que l'UOB à savoir (stade de football, deux terrains de basket-ball, un terrain de volley-ball, un terrain de tennis et deux terrains de hand-ball) ;
- ✓ Sur la réhabilitation des infrastructures, huit sur vingt ont fait l'objet de réhabilitation (trois pavillons, deux centres médicaux, une infirmerie et deux restaurants universitaires).

Objectif /P.4 : Avoir réussi, sur la période 2015-2017, à susciter l'adhésion des étudiants aux activités socioculturelles et sportives				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Ecart
Indicateur 1 : % d'établissements ayant communiqué au Ministère les statistiques de participation des apprenants à la vie associative	0	100%	0%	-100%
Indicateur 2 : Taux moyen de participation des étudiants à la vie associative (football, basketball, théâtre, etc.)	0	25%	ND	ND
Indicateur 3 : Taux de satisfaction des étudiants participants sur les activités	0	50%	ND	ND

Source des données : Centre National des Œuvres Universitaires

Faute de statistiques sur la participation des étudiants aux activités socio-culturelles et sportives, aucun rapport n'a été communiqué à la tutelle et aucune estimation n'a été faite sur la participation et la satisfaction des étudiants aux dites activités.

Objectif /P.5 : Avoir réussi à organiser des compétitions socioculturelles et sportives dans les campus, entre les universités et inter-établissements				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Ecart
Indicateur 1 : Nombre de compétitions organisées	0	3	2	-1

Source des données : Centre National des Œuvres Universitaires

Sur trois compétitions programmées, deux ont été organisées à savoir :

- ✓ tournoi USGEIG (Union Sportive des Grandes Ecoles et Instituts du Gabon)
- ✓ Tournoi NDZIMBA (inter-département UOB)

Objectif /P.6: D'ici à la fin 2016, tous les étudiants résidents pourront bénéficier d'un suivi médical				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Ecart
Indicateur 1 : % d'étudiants résidents ayant passé une visite médicale	0	100%	100%	0%
Indicateur 2 : % d'étudiants enregistrés au suivi médical d'un centre médical universitaire	0	50%	ND	ND
Indicateur 3 : % d'étudiants effectivement suivis au centre médical	0	30%	ND	ND

Source des données : Centre National des Œuvres Universitaires

Tous les étudiants résidents (campus USS et USTM) en 2015 ont fait l'objet d'une visite médicale. L'absence de statistiques au sein des centres médicaux et infirmerie ne permet pas de déterminer le pourcentage d'étudiants suivis dans ces structures.

Objectif /P.7: D'ici à la fin 2016, avoir signé 10 nouveaux Partenariats Public Privé (avec des entreprises, des organisations internationales, des associations...) pour améliorer les conditions de vie de l'étudiant				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Ecart
Indicateur 1 : Nombre de PPP signés	0	1	3	+2

Source des données : Centre National des Œuvres Universitaires

La cible 2015 a été largement dépassée, en effet sur un partenariat programmé à la signature trois ont été conclus à savoir :

- ✓ Un partenariat avec AIRTEL-MONEY pour la collecte des fonds propres ;
- ✓ Un partenariat avec CNAMGS pour la prise en charge des étudiants ;
- ✓ Un partenariat avec l'ANBG pour l'information et le traitement en amont des dossiers des étudiants

Objectif /P.8 : D'ici à la fin 2016, 100% des étudiants auront été dotés d'une carte de réduction Œuvres Universitaires				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Ecart
Indicateur 1 : Taux d'avancement dans l'élaboration de l'étude	0	100%	ND	ND

Source des données : Centre National des Œuvres Universitaires

Objectif 8 : la tutelle a demandé un approfondissement de l'étude du projet les potentiels partenaires n'ayant pas marqué leur intérêt.

Objectif /P.9 : D'ici à la fin 2016, avoir amélioré la performance du processus d'attribution et de paiement des bourses				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Ecart
Indicateur 1 : Nombre de dossiers de bourse ayant transités par le CNOU	0	15 000	9357	-5643
Indicateur 2 : Taux de satisfaction des étudiants	0	50%	ND	ND

Source des données : Centre National des Œuvres Universitaires

Le système mis en place étant dans sa première année d'expérimentation, certains étudiants ont continué à déposer leurs dossiers à l'ANBG.

Dotations allouées à l'opérateur par les RPROG pour l'exécution de leurs actions et projets de politique publique				
Programme	Titre 4. Transferts		Titre 3 biens et services	
	Crédits ouverts	Crédits consommés	Crédits ouverts	Crédits consommés
Prise en charge de l'étudiant			22 955 466 051	14 731 830 716
Total des dotations pour exécution des actions et projets de politique publique			22 955 466 051	14 731 830 716

Présentation de l'opérateur

Missions de service public :

L'Agence Nationale des Bourses du Gabon assure l'accompagnement financier des élèves du Secondaire et des écoles spécialisées. Par ailleurs, elle oriente les étudiants et attribue des allocations d'études à ces derniers.

Travail avec l'opérateur

Le contrat annuel de performance entre le RPROG et le Directeur Général de l'ANBG a été signé le 24 février 2015.

Crédits consommés en 2015 par l'opérateur

Contribution financière de l'Etat au titre de l'exercice 2015		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur		
Contribution au fonctionnement de l'opérateur	1 382 512 123	1 382 512 123
Contribution à la politique nationale de bourse	37 017 120 247	54 377 120 247
Total de la contribution financière de l'Etat	38 399 632 370	55 759 632 370

Dans le tableau ci-dessus, il est fait mention des crédits mis à disposition au titre de l'exercice 2015 à savoir la dotation initiale de **38 399 632 370 FCFA** et la rallonge reçue à hauteur de **17 360 000 000 FCFA**. Toutefois, l'exécution effective de l'ANBG s'élève à **53 283 867 718 FCFA**. Le montant additionnel de **384 235 348 FCFA** provient de la subvention Bourses Hydrocarbures **500 000 000 FCFA**.

Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'Etat :

En tenant compte de la contribution financière de l'Etat et des ressources additionnelles (subvention Bourses Hydrocarbures), le plan d'exécution de **53 283 867 718 FCFA** par l'ANBG a été ventilé comme suit :

- **51 901 355 595 FCFA** consacrées à la mise en œuvre de la politique de bourse, soit **98%** du montant exécuté ;
- **1 382 512 123 FCFA** pour au fonctionnement de l'ANBG, soit **2%** du montant exécuté.

Le détail de l'exécution est retracé dans les tableaux suivants.

1. Pour le financement des bourses

Rubrique	Exécution	Bénéficiaires
Bourses secondaire	4 359 600 000	72 931 élèves
Bourses Ecoles spécialisées	81 933 000	273 élèves
Bourses Enseignement supérieur Gabon	33 576 816 788	23 192 étudiants
Bourses Enseignement supérieur Etranger	12 275 723 573	1 818 étudiants
Divers frais de bourse (Frais de gestion Bancarisation)	470 371 818	5 Banques: BICIG, ECOBANK, LOXIA, POSTEBANK, UBA ; l'allocation recherche
Transport	1 136 910 416	1 900 étudiants
Total	51 901 355 595	

Source des données : Agence Nationale des Bourses du Gabon

2. Pour le fonctionnement de l'ANBG

Nature de la dépense	Montant
Charges de personnel et charges sociales	830 196 079
Mission et transport du personnel	25 920 000
Entretien Bâtiments	241 266 151
Autres dépenses de Fonctionnement	285 129 893
Total	1 382 512 123

Source des données : Agence Nationale des Bourses du Gabon

Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

Objectif contributif / P1: Nous faire parvenir d'ici la fin mars 2015, des données statistiques et la documentation pour alimenter le dossier sur la bourse Mission permanente de l'opérateur : ANBG				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Ecart
Indicateur 1: nombre de documents mis à disposition	0	2	0	-2

Source des données : Agence Nationale des Bourses du Gabon

Les deux documents relatifs aux informations budgétaires et académiques n'ayant pas remis à temps, un engagement a été pris pour avant la fin du premier semestre 2016.

Objectif / P2: Avoir élaboré d'ici la fin 2016 la politique nationale des œuvres universitaires et avoir élaboré ou actualisé des textes juridiques et les normes qui le nécessitent sur tout le champ du programme				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Ecart
Indicateur 1: taux d'avancement dans l'élaboration de la politique nationale	0	100%	25%	-75%

Source des données : Agence Nationale des Bourses du Gabon

Une actualisation des textes a été entreprise par l'ANBG mais des modifications ont été demandées par la tutelle et sont en cours d'élaboration.

Objectif contributif / P3: Nous faire parvenir d'ici la fin mars 2016 les textes actualisés ou non de la création de l'ANBG à ce jour Mission permanente de l'opérateur : ANBG				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Ecart
Indicateur 1: nombre de textes mis à disposition	0	4	4	0

Source des données : Agence Nationale des Bourses du Gabon

Tous les textes relatifs à la création de l'ANBG et à son fonctionnement ont été transmis à la tutelle.

Objectif / P4: D'ici la fin 2016, avoir amélioré la performance du processus d'attribution et de paiement de bourses Objectif de rattachement dans le PAP 2015				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Ecart
Indicateur 1: Taux de satisfaction des étudiants	0	ND	0	
Indicateur 2: Taux de satisfaction de l'ANBG	0	ND	0	

Source des données : Agence Nationale des Bourses du Gabon

Suite aux opérations de déménagement courant 2015 et aux contraintes budgétaires, l'ANBG n'a pas pu réaliser d'enquête de satisfaction.

Dotations allouées à l'opérateur par les RPROG pour l'exécution de leurs actions et projets de politique publique				
Programme	Titre 2. Transferts		Titre 4. Transferts	
	Crédits ouverts	Crédits consommés	Crédits ouverts	Crédits consommés
Prise en charge de l'étudiant	0	0	370179120247	51 901 355 595
Total des dotations pour exécution des actions et projets de politique publique	0	0	37 0179120 247	51 901 355 595

NB : Au titre de l'année 2015, quatre vingt dix-huit mille deux cent quinze (98215) élèves et étudiants ont bénéficié d'une prise en charge de l'Etat.

PROGRAMME PILOTAGE ET SOUTIEN

BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme pilotage et soutien des politiques publiques menées par la mission intervient de façon transversale dans l'exécution des autres programmes et fonctions supports du Ministère. Ce programme centralise et met à disposition les moyens transversaux nécessaires à l'exécution des activités des programmes rattachés au Ministère. Le programme est en cohérence avec ceux de l'enseignement supérieur ; de la recherche scientifique et de l'innovation ainsi que de la vie de l'étudiant.

Plus spécifiquement, le programme met à disposition des autres programmes de la mission, un accompagnement, notamment, dans les domaines suivants :

- conduite et évaluation de la politique gouvernementale en matière d'enseignement supérieur, de recherche scientifique et d'œuvres universitaires (orientation, suivi, pilotage des moyens) ;
- accompagnement aux actions réglementaires, de communication, des systèmes d'information, de programmation budgétaire, d'immobilier, etc. ;
- coordination de toutes les activités du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;
- gestion des ressources humaines (recrutement, formation, etc.).

Pour l'heure, le programme s'étend aux structures suivantes :

- Cabinet du Ministre ;
- Secrétariat Général ;
- Direction Centrale des Ressources Humaines ;
- Direction Centrale des Affaires Financières ;
- Direction Centrale des Systèmes Informatiques.

Le responsable du programme est le Secrétaire Général du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

ACTION N° 1 : Pilotage de la stratégie ministérielle

Cette fonction recouvre :

- la mise en œuvre des politiques, le suivi et l'exécution de celles-ci au niveau central et au niveau des services déconcentrés ;
- la conception des politiques d'enseignement supérieur, de recherche et de vie étudiante ;
- le pilotage budgétaire et financier et celui de l'ensemble des procédures de gestion administrative du Ministère.

Le Cabinet du Ministre, l'Inspection Générale, les directions et les services rattachés au Secrétariat Général participent à cette action.

ACTION N° 2 : Coordination administrative

Le programme met à disposition des autres programmes de la mission, l'expertise et les compétences dans les domaines de l'administration, des finances, de la comptabilité, de la gestion des ressources humaines, du patrimoine immobilier, des moyens généraux, du système d'information, informatique, bureautique, documentation, archivage, courrier, secrétariat, reprographie, services intérieurs, production des données statistiques, la communication, le juridique et contentieux.

ANALYSE STRATEGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

Dans l'ambition du Gabon à devenir un pays émergent à l'horizon 2025, la stratégie gouvernementale pour y parvenir s'appuie notamment sur des ressources humaines de qualité par la pertinence de leur formation supérieure. Dans le même temps, la recherche scientifique se doit d'être un outil au service du développement durable du pays. La stratégie du programme réside donc dans sa capacité à faciliter l'atteinte de cet objectif de qualification et de professionnalisation des diplômés issus du système national d'enseignement supérieur ainsi que de pertinence de la recherche scientifique. Cette mission de coordination et de facilitation se heurte à la pénurie des moyens d'intervention en ressources humaines, en capacités d'accueil, en équipements ainsi qu'en moyens financiers. Ceci obère toute capacité à assurer une bonne exécution du service public en rapport avec les missions assignées. Le programme entend cependant s'appuyer sur la motivation, l'expérience et l'expertise des équipes rompues à la gouvernance des systèmes d'enseignement supérieur, de recherche et de la vie étudiante sur la base des capacités devant être renforcées.

Le programme entend également améliorer sa relation aux institutions décentralisées (universités, grandes écoles, instituts de recherche, Centre National des Œuvres Universitaires) pour de meilleures synergies d'action. Il envisage également promouvoir une gestion de proximité par des déplacements in situ à Libreville et à l'intérieur du pays. Il compte, enfin, prendre part aux rencontres internationales d'échange sur la gestion des systèmes d'enseignement supérieur, de recherche et de vie étudiante.

Les usagers attendent de l'administration un service public de qualité en termes d'accueil, de diligence dans le traitement des dossiers et de communication. Ce service s'appuie sur des ressources humaines issues du milieu de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Ces ressources apparaissent néanmoins insuffisantes au regard de la densité et de la complexité des tâches à accomplir quotidiennement. La pénurie des ressources humaines se trouve être au cœur des problématiques relatives à l'accomplissement des missions de l'administration en matière de régulation, contrôle, coordination et suivi des activités ministérielles.

ENJEUX

- **Enjeu 1** : fonctionnalité de tous les services, y compris des fonctions supports ;
- **Enjeu 2** : mettre en cohérence la vision politique ministérielle avec les activités des différents programmes de la mission ;
- **Enjeu 3** : doter le programme de ressources humaines suffisantes et d'un cadre de travail adéquat.

Le programme se doit de faciliter, pour l'ensemble des services, l'acquisition de tous les moyens nécessaires à l'exécution de leurs activités. Il s'agit des moyens en termes d'espaces de travail, de ressources humaines, d'équipements, etc. Le programme doit également assurer la coordination inter services pour établir des synergies d'actions convergentes pour un meilleur service aux usagers. Il doit jouer un rôle d'interface entre le Cabinet du Ministre et les entités administratives, d'une part, puis entre ces dernières et les autres administrations publiques et parapubliques, y compris les établissements publics relevant de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique d'autre part. Le programme a un rôle d'orientation et d'encadrement dans l'exécution sur le terrain de la politique publique en matière d'enseignement supérieur et de recherche scientifique.

RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

OBJECTIF N°1 : Conduire de manière proactive les différents projets de la réforme

OBJECTIF N°2 : Disposer d'un système d'information et de communication modernisé et organisé

OBJECTIF N°3 : Mettre en place des stratégies transversales de suivi, coordination et facilitation des activités du Ministère

OBJECTIF N°4 : Renforcer les capacités organisationnelles, techniques et opérationnelles des ressources humaines

OBJECTIF STRATEGIQUEN°1 : Conduire de manière proactive les différents projets de la réforme

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : Elaborer 2feuilles de routes sur les différents projets de reforme
- Résultat annuel N°2 : 100% de mise en œuvre des feuilles de route élaborées
- Résultat annuel N°3 :75% des tableaux de bord des différents objectifs du programme sont élaborés

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel N°1 : aucune feuille de route élaborée
- Résultat annuel N°2 : 0%
- Résultat annuel N°3 : 0%

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de feuilles de route élaborées			0	2	0	-2	3	3
Taux de mise en œuvre des feuilles de route déjà élaborées			0%	100%	0%	-100%	100%	100%
Taux d'élaboration des tableaux de bord			<i>Néant</i>	75%	0%	-75%	100%	100%

Source des données : Secrétariat Général du Ministère de l'Enseignement Supérieur

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

- **Résultat 1** : Les feuilles de routes n'ont pas été élaborées car les fonctions support du Secrétariat Général ne dépendent pas directement de celui-ci. En outre, ces directions n'étaient pas structurées en 2015 du fait du manque de personnel.
- **Résultat 2** : Les feuilles n'ayant pas été élaborées, aucune mise en œuvre n'a été faite.

Cet objectif a été redéfini en 2016, prenant seulement les aspects de pilotage et de coordination. De même les indicateurs ont changé pour s'arrimer à la nouvelle formulation de l'objectif stratégique.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°2 : Disposer d'un système d'information et de communication modernisé et organisé

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : Mettre en place un site web du Ministère
- Résultat annuel N°2 : Réaliser quatre (4) reportages sur les activités du Ministère

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel N°1 : site web du ministère mis en place
- Résultat annuel N°2 : 6 reportages ont été effectivement réalisés

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux de réalisation du site web	%	Néant	Néant	100%	100%	0	-	-
Nombre de reportages réalisés	Nombre	Néant	Néant	4	6	+2	8	12

Source des données : Secrétariat Général du Ministère de l'Enseignement Supérieur

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat 1 : Pour ce qui est de l'indicateur intitulé taux de réalisation du site web, le résultat attendu en 2015 a été totalement atteint. Le site web est régulièrement actualisé pour tenir compte des activités menées au sein du ministère.

Résultat 2 : Pour l'indicateur nombre de reportages réalisés, le résultat attendu était de 4 et le résultat effectivement atteint en 2015 est de 6.

L'objectif a été supprimé en 2016.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°3 : Mettre en place des stratégies transversales de suivi, coordination et facilitation des activités du Ministère

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : 15 missions de terrain effectuées
- Résultat annuel N°2 : 4 rapports d'activités produits
- Résultat annuel N°3 : 8 conseils d'université et d'administration tenus
- Résultat annuel N°4 : 100% d'élaboration du TDR sur la carte universitaire

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel N°1 : 1 mission de terrain effectuée essentiellement à Libreville
- Résultat annuel N°2 : 0 rapport d'activités produit
- Résultat annuel N°3 : 4 conseils d'université et deux conseils d'administration (ENSET et UOB)
- Résultat annuel N°4 : 15%

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de rapports d'activités	Nombre	Néant	Néant	4	0	-4	ND	
Nombre de missions de terrain effectuées	Nombre	Néant	Néant	15	1	-14	ND	
Nombre de conseils d'université et d'administration tenus	Nombre	Néant	Néant	8	4	-4	12	
Taux d'élaboration du TDR sur la carte universitaire	%	Néant	Néant	100%	15%	-85%	ND	

Source des données : Secrétariat Général du Ministère de l'Enseignement Supérieur

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

- **Résultat 1 :** Le résultat attendu en 2015 concernant le nombre de missions de terrain effectuées était de 15 missions. Cependant une seule mission a été réalisée. L'écart se justifie par l'insuffisance des moyens financiers alloués au programme, l'inexistence des moyens roulants dans le programme et le déficit en personnel qualifié aux métiers de l'administration. Toutes ces préoccupations ont souvent été évoquées lors des conférences budgétaires et d'économies structurelles.
- **Résultat 2 :** aucun rapport d'activité n'a été élaboré en raison du déficit en personnel de conception et du départ de certains agents promus à des fonctions en dehors du programme. A ce jour, le Secrétariat Général ne fonctionne qu'avec deux chargés d'études.

- **Résultat 3** : L'écart relève du manque d'application des textes règlementaires par les responsables d'établissements supérieurs.
- **Résultat 4** : Le taux d'élaboration du TDR sur la carte universitaire présente un écart de -85% imputable au déficit de personnel, aux difficultés de collecte de données statistiques et à la quasi absence de moyens roulants. Toutefois, 15% des données statistiques ont été collectées

Compte tenu de l'exiguïté de la dotation budgétaire allouée au programme, cet objectif aussi bien que les deux autres ont mué en un seul objectif pour l'année 2016. Le bilan des résultats atteint ces trois dernières années est négatif.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°4 : Renforcer les capacités organisationnelles, techniques et opérationnelles des ressources humaines

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel du résultat attendu

- Résultat annuel N°1 : Réaliser quatre (4) actions de formation

Résultat annuel effectivement atteint

- Résultat annuel N°1 : 0 action de formation réalisée

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre d'actions de formations	Nombre	Néant	Néant	4	0	-4	ND	ND

Source des données : Secrétariat Général du Ministère de l'Enseignement Supérieur

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat : la cause de la non atteinte du résultat est l'inexistence des moyens financiers destinés à réaliser les actions de formation. Le budget alloué au programme étant un insuffisant, l'essentiel a servi au fonctionnement régulier de l'administration.

Compte tenu de l'exiguïté de la dotation budgétaire allouée au programme, cet objectif aussi bien que les trois autres ont mué en un seul objectif pour l'année 2016. Le bilan des résultats atteint ces trois dernières années est négatif.

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LFR pour 2015	AE engagées en 2015	Ecart	CP ouverts en LFR pour 2015	CP consommés en 2015	Ecart
	(a)	(b)	(b) – (a)	(c)	(d)	(d) – (c)
Action 1 : Pilotage de la stratégie Ministérielle	47 896 300	128 096 075	80 199 775	47 896 300	128 096 075	80 199 775
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	15 324 000	3 885 000	-11 439 000	15 324 000	3 885 000	-11 439 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	32 572 300	124 211 075	91 638 775	32 572 300	124 211 075	91 638 775
Titre 4. Dépenses de transfert	0	0	0	0	0	0
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0	0		0	0
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0		0	0
Action2 : Coordination administrative	8 228 564 300	4 891 230 282	-3 337 334 018	8 228 564 300	4 891 230 282	-3 337 334 018
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	8 176 106 000	4 512 000 000	-3 664 106 000	8 176 106 000	4 512 000 000	-3 664 106 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	52 458 300	379 230 282	326 771 982	52 458 300	379 230 282	326 771 982
Titre 4. Dépenses de transfert	0	0	0	0	0	0
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
Total pour le programme	8 276 460 600	5 019 326 357	-3 257 134 243	8 276 460 600	5 019 326 357	-3 257 134 243
<i>Dont : FDC, ADP (2) et autres ressources attendus</i>	0	0	0	0	0	0
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	8 191 430 000	4 515 885 000	-3 675 545 000	8 191 430 000	4 515 885 000	-3 675 545 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	85 030 600	503 441 357	418 410 757	85 030 600	503 441 357	418 410 757
Titre 4. Dépenses de transfert	0	0	0	0	0	0
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0

Explication des principaux écarts

Sur une enveloppe budgétaire de **8 276 460 600 FCFA** allouée au programme, un montant de **5 019 326 357 FCFA** a été exécuté soit, **60,6%** des crédits votés.

L'écart négatif de **3 675 545 000 FCFA** en titre 2 s'explique par l'institution du nouveau système de rémunération qui a entraîné un reliquat sur le montant destiné au paiement de la Prime d'Incitation à la Recherche (PIR) désormais adossée directement aux salaires des enseignants-chercheurs et chercheurs.

L'écart positif de **418 410 775 FCFA** en titre 3, s'explique par les opérations de fongibilité réalisées au détriment du titre 2. Ces opérations ont permis de financer l'organisation des comités consultatifs interafricains dans le cadre des activités du CAMES et d'assurer le fonctionnement du cabinet du Ministre.

C'est la sommation de ces deux écarts de signe contraire qui donne un écart global négatif de **3 257 134 243 FCFA**. Ce montant intègre **4 251 534 FCFA** de réserve obligatoire non levée.

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME

Numéro et intitulé du programme et de l'action		Crédits votés dans la LFR 2015 (a)	Mouvements : débit (b)	Mouvements : crédit (c)	Exécutions 2015 (d)
12.493	Pilotage et Soutien des polit	8 276 460 600	- 3 675 545 000	418 410 757	5 019 326 357
	Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel	8 191 430 000	- 3 675 545 000	-	4 515 885 000
	Titre 3. Dépenses de biens et services	85 030 600	-	418 410 757	503 441 357
	Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-
	Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-
	Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-

Explication globale de l'utilisation de la fongibilité :

La mise en place d'un nouveau système de rémunération au milieu de l'année 2015 a eu pour conséquence l'inclusion de la Prime d'incitation à la recherche dans les salaires des enseignants-chercheurs et chercheurs. Ce fait a permis au programme de disposer d'un supplément de crédits au titre 2. Ainsi, deux opérations de fongibilité ont été réalisées.

- L'opération de fongibilité du 9 juillet 2015 a permis à la communauté scientifique nationale et continentale de se réunir à Libreville afin d'évaluer la performance des enseignants-chercheurs et chercheurs dans le but de rehausser la qualité de la recherche et de l'enseignement. Cette action s'inscrit dans la coordination administrative étant donné qu'elle implique trois des quatre programmes de la mission enseignement supérieur.
- L'opération de fongibilité du 23 novembre 2015 a permis d'abonder les crédits du cabinet du Ministre pour assurer son fonctionnement.

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 31 décembre 2013	Effectifs au 31 décembre 2014	Effectifs au 1 ^{er} janvier 2015	Mouvements d'effectifs en 2015			Effectifs au 31.12. 2015
				Sorties	Entrées	Ecart (entrées - sorties)	
Agents hors catégorie							
Agents de catégorie A		9	9	4	23	19	28
Permanents		9	9	4	23	19	28
Non permanents							
Agents de catégorie B		1	1	1	4	3	4
Permanents		1	1	1	4	3	4
Non permanents							
Agents de catégorie C		0	0	0	1	1	1
Permanents		0	0	0	1	1	1
Non permanents							
Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)		10	10	5	28	23	33
Main d'œuvre non permanente		3	3	3	5	2	5
Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme		13	13	8	33	25	38

Explication des évolutions :

L'effectif du programme est passé de treize (13) agents à trente-huit (38) agents soit une augmentation nette de vingt-cinq (25) agents. L'évolution des emplois a une double explication au sein du programme pilotage et soutien :

- les entrées et sorties liées au changement de chef de département
- ;
- le recrutement de trois nouveaux diplômés de l'ENA pour renforcer le personnel du secrétariat général.

Le programme n'a pas d'opérateur.

ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS

TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LFR		Crédits de titre 2 consommés		Ecart	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (c-a)	CP (d-b)
Masse salariale des emplois de l'administration	8 191 430 000	8 191 430 000	4 515 885 000	4 515 885 000	-3 675 545 000	-3 675 545 000
Masse salariale des emplois des opérateurs, rémunérés par le programme, inclus dans le plafond d'emplois du ministère	0	0	0	0	0	0
Total des crédits de titre 2 consommés	8 191 430 000	8 191 430 000	4 515 885 000	4 515 885 000	-3 675 545 000	-3 675 545 000

Commentaires relatifs l'utilisation du titre 2 :

Les crédits du titre 2 ont été consommés en majorité pour le paiement de la prime d'incitation à la recherche durant le premier semestre de l'année 2015 avant la mise en place du nouveau système de rémunération.

Un montant de **3 885 000 FCFA** a été réglé pour payer les salaires des agents de la main d'œuvre non permanente.

TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

	Crédits de titre 3 prévus dans la LFR		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (c-a)	CP (d-b)
Action 1 : Pilotage de la stratégie Ministérielle	32 572 300	32 572 300	124 211 075	124 211 075	91 638 775	91 638 775
Pilotage courant de la stratégie ministérielle	30 943 685	30 943 685	124 211 075	124 211 075	93 267 390	93 267 390
Réserve obligatoire	1 628 615	1 628 615	0	0	-1 628 615	-1 628 615
Action2 : Coordination administrative	52 458 300	52 458 300	379 230 282	379 230 282	326 771 982	326 771 982
coordination administrative du Ministère	20 462 965	20 462 965	20 462 965	20 462 965	0	0
Assistance financière	19 350 000	19 350 000	19 350 000	19 350 000	0	0
Gestion des ressources humaines	5 012 210	5 012 210	5 012 210	5 012 210	0	0
Appui informatique	5 010 210	5 010 210	5 010 210	5 010 210	0	0
Organisation des comités consultatifs interafricains (CAMES)	0	0	329 394 897	329 394 897	329 394 897	329 394 897
Réserve obligatoire	2 622 915	2 622 915	0	0	-2 622 915	-2 622 915
Total des crédits de titre 3 consommés	85 030 600	85 030 600	503 441 357	503 441 357	418 410 757	418 410 757

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations individualisées :

Contrairement à l'enveloppe du titre 3 octroyée de **85 030 600 FCFA**, un montant de **503 441 357 FCFA** a été exécuté, soit un dépassement de **418 410 757 FCFA**.

Ce niveau d'exécution s'explique en grande partie par l'organisation des comités consultatifs interafricains du CAMES qui a nécessité un montant de **329 394 897 FCFA** prélevé sur le titre 2, soit **64,9%** du montant des crédits consommés.

De même, le montant de **124 211 075FCFA (24,4%** des crédits exécutés) consommé pour assurer le fonctionnement du cabinet du Ministre, participe de ce dépassement.

Le reste des crédits consommés **49 835 385FCFA**, soit **11,7%** du montant total consommé a servi au fonctionnement du Secrétariat Général et des services supports, ainsi qu'au financement des activités suivantes :

- Une mission de partenariat en France portant sur l'usage des NTIC dans l'enseignement supérieur à laquelle participaient le Secrétaire Général, le Directeur de Cabinet et le Directeur Central des Services informatiques ;
- La mise en place du site web du ministère et la réalisation des reportages.

Ces deux activités ont été réalisées dans le cadre de la mise en œuvre de l'objectif 2 : disposer d'un système d'information et de communication modernisé et organisé.

TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS

Le programme n'a pas de transferts.

TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Le programme n'a pas d'investissement.

BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS

Le programme n'a pas d'opérateur.